

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

FABLE

LA COURGE AMBITIEUSE

A l'angle d'un champ, des courges rampaient ;
Leurs tiges en fleurs sous un vert feuillage
Mille gourdes promettaient
Au maître de l'héritage.
" Plus haut se porte mon goût,"
Se dit l'une de ces plantes.
" Eh ! pourquoi ramper partout,
" Lorsque, chacun le sait, nous sommes des grimpantes ?
" Cette clôture, ici, peut servir d'échelas ;
" Montons, montons, mes sœurs !... Sinon, restez en bas.
" D'un meilleur sort je me sens digne :
" Je crois être égale à la vigne
" Qu'on appuie avec tant de soin ;
" Et puis l'on me verra de loin !
" Allons, grimpez, mes sœurs : d'ici s'étend la plaine :
" J'y vois de nombreux troupeaux
" S'abreuvant à la fontaine :
" J'abrite déjà de petits oiseaux !"
Mais elle en connut autre chose
Que leurs amours : sa fleur éclose
Se flétrit d'abord, produisit enfin
Une masse informe, un fade butin
Que les troupeaux, du pâturage
Dédaignèrent pour son feuillage :
Et croissant sans support,
Cette chétive gourde,
En devenant trop lourde,
Causa sa mort.

*L'ambition, le désir de paraître
Font souvent périr leur maître.*

LES MANIFESTATIONS SURNATURELLES

A NOTRE-DAME DE LOURDES.

*Conférence de M. G. A. Jos. Boucher, faite à l'Union Catholique,
le 11 décembre 1892.*

M. le Président,

Messieurs,

La bouche, on l'a bien souvent répété, parle de l'abondance du cœur. Cet aphorisme explique ma présence ici, ce soir, la faible résistance que j'ai opposée, en dépit des sages conseils de la prudence, à l'aimable invitation du R. P. Directeur, — et surtout, le choix du sujet du présent entretien, Lourdes !

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en publiant un long extrait de cette conférence, bien que plusieurs des faits qui y sont relatés soient déjà connus par le beau livre de M. Henri Lasserre.

Un même sentiment de gratitude en a inspiré l'auteur, qui a eu, comme il le dira, le bonheur de voir, l'année dernière, une de ses filles miraculeusement guérie à Notre-Dame de Lourdes. La reconnaissance qu'il en éprouve pour son auguste Bienfaitrice et qui respire à travers chacune de ces lignes, donne à son travail un cachet de conviction qui émeut l'âme, la fortifie, et augmente la confiance envers la Reine immaculée du ciel.

Sur la route ardue de la vie, que l'on semble, aujourd'hui, traverser à pas plus précipités que jamais, au milieu de cette excitation fébrile qui s'empare des esprits et les enveloppe dans une agitation insensée, à travers le choc constant d'intérêts personnels opposés et sans cesse en lutte, — un pacificateur nouveau surgit, un guide fidèle se présente, inspirant la charité, rétablissant le concorde, calmant les troubles de l'âme, dressant au-devant du voyageur épuisé une aimable barrière qui l'invite à réprimer l'impétuosité de sa course effrénée, à réparer ses forces épuisées, à redresser son itinéraire incertain, à atteindre ainsi, plus heureusement le terme de son pénible voyage.

Ce phare nouveau qui illumine de sa rayonnante lumière le pèlerin confiant, comme, aussi, il éblouit et confond le présomptueux regard du nautonnier téméraire, — cette Tour d'Ivoire se dressant forte et resplendissante aux regards de l'univers étonné, pour con-

solider sa foi, ranimer ses espérances et rallumer sa charité, en ces jours de tristesses et de défaillances profondes, — vous l'avez recon nue et acclamée dans vos cœurs, Messieurs, c'est l'Immaculée Con ception, la glorieuse et très miséricordieuse Vierge de Lourdes.

En reportant notre attention sur cet auguste sujet, nous éprou vons une douce satisfaction, qui répond admirablement à un grand desideratum du jour : c'est qu'ici nous saisissons à pleines mains la réalité la plus effective, nous abordons des certitudes qui doivent satis faire les positivistes les plus exigeants, bref, comme vous le sa vez parfaitement, les glorieux épisodes de Lourdes, qui arrachent aux âmes les plus rebelles l'expression d'une admiration illimitée— ces faits éclatants sont tous du domaine de l'histoire contemporaine, de l'actualité la plus immédiate, de l'évidence la plus incontes table. Ne sont-ils pas attestés, en effet, par des milliers de person nes, dispersées par le monde entier, qui ont trouvé et qui trouvent encore chaque jour, à Lourdes, en présence d'innombrables témoins, la résurrection de l'âme et la vie du corps ?

Oui, Messieurs, l'action de Lourdes s'affirme aujourd'hui très haut, Dieu montre sa main toute puissante à qui veut la voir. L'inter vention divine, à ciel découvert, provoque les investigations les plus minutieuses de la science. Les cœurs droits, les esprits sensés, tous ceux qui ne sont pas aveuglés par les passions ou par une impiété infernale, s'inclinent, ravis d'admiration, transportés de reconnais sance ! Comme le disait si bien, ces jours derniers, "l'Univers" de Paris :

" La foi prend aujourd'hui sa revanche de la science incrédule, " Elle se retourne vers elle et lui demande de lui prouver que les " miracles de Lourdes n'en sont pas, et, s'ils n'en sont pas, d'opérer " de semblables prodiges avec les explications qu'elle prétendrait " en donner. Les rôles sont changés aujourd'hui. Naguère, c'était " la prétendue science qui se riait de la foi ; à présent, c'est la foi " qui met la science au défi de lui répondre." " Fait nouveau dans " le domaine des idées,—le miracle se pose aujourd'hui devant la " science. Les prodiges de Lourdes confondent le matérialisme.... " Dieu nous fait revenir à la foi par la science " !

.....

Il fait bon de contempler, en tout temps, à Lourdes, par les rues et sur les places publiques, au pied des autels, à la source miracu se, aux piscines, à la grotte, l'exercice de cette foi robuste qui trans-

porte les montagnes, de l'espérance qui persiste contre toute espérance, de cette charité ardente qui aime Dieu par dessus tout et le prochain jusqu'à l'oubli de soi même. Nulle part ailleurs, les entretiens avec Dieu se voient-ils aussi prolongés, aussi persévérants, aussi fervents? Et, à la prière qui intercède est unie la pensée du sacrifice qui se fait un mérite de tout. Oui vraiment, il faut visiter Lourdes, pour savoir comment on y prie. Là, tout a une voix pour la prière, depuis le murmure de la brise dans les verts feuillages, juspu'au grondement sonore et condensé du Gave, depuis le crépitement des cierges, jusqu'aux pas pressés des pèlerins. Les cœurs prient, les volontés prient, les intelligences prient; les yeux prient, les larmes prient, les lèvres prient; les soupirs et les poitrines prient, les mains prient; les bras etendus en croix prient, les genoux prient au sol.

Il faut aussi aller à Lourdes pour savoir comment on expie. On expie sous le soleil brûlant du midi et, souvent, sous les ondées du ciel; on expie par les prosternements dans la poussière et les lèvres collées à terre; on expie en souffrant comme les malades, ou en se dévouant à leur service généreusement et sans compter. Les ascensions pénibles de la montagne, faites pieds nus, expient, et les aveux douloureux qui relèvent et qui sauvent, expient encore mieux!

Mais revenons sur nos pas, MM. et rappelons la cause surnaturelle qui a transformé ainsi Lourdes en un béni vestibule du ciel sur terre, vers lequel convergent sans cesse, avec une égale anxiété, les monarques et les peuples, les riches et les pauvres, les savants et les ignorants, les vieillards et les enfants, l'humanité chrétienne tout entière.

J'ai nommé l'action miséricordieuse de la puissante et bienfaisante Vierge Immaculée, qui a tenu dès le commencement à confirmer le fait de ses nombreuses apparitions à Bernadette, à la grotte de Lourdes, par les plus éclatants et glorieux miracles, qui se continuent, grâce à sa maternelle bonté, dans une suite non interrompue, et toujours croissante de bienfaits, jusqu'à nos jours.

L'émotion avait été grande à Lourdes et dans tout le pays, lorsqu'à l'occasion de la 9e apparition, on vit couler, à l'ordre de la Vierge, sous les doigts de Bernadette, dans l'endroit le plus sec de la grotte, une source abondante. Le peuple croyant fut prompt à soupçonner que cette eau miraculeuse pourrait bien avoir la vertu de guérir les malades qui en boiraient, ou en verseraient sur leurs plaies et sur leurs organes lésés, en invoquant le nom et le tout-

puissant crédit de Marie. Ce fut un pauvre ouvrier qui en fit le premier l'heureuse expérience.

Vingt ans auparavant, vivait à Lourdes un honnête carrier, nommé Louis Bourriette. Tandis qu'avec son frère Joseph il chargeait une mine, une effroyable explosion a lieu tout à coup. Foudroyé par les éclats de pierre lancés, Joseph tombe mort. Louis n'est pas mortellement atteint, mais son visage est labouré par les éclats du rocher et l'œil droit est à moitié écrasé. L'infortuné est en proie à des douleurs si terribles, qu'il faut, pendant trois mois, le tenir dans son lit avec un appareil de force. Plus tard, l'irritation du cerveau est telle que, pendant deux ans, elle lui cause des accès de folie. Malgré les soins que lui a prodigués, dès le premier jour, le Dr. Dozous, son œil est presque entièrement perdu ; il ne distingue pas un homme d'un arbre, les objets lui apparaissent comme une masse noire. Au jugement du docteur, fortifié par vingt ans de soins, son mal est incurable.

La plupart des habitants de Lourdes avaient employé Bourriette une fois ou l'autre. Son état faisait pitié, et il était fort aimé parmi la Confrérie des carriers et des tailleurs de pierre, très nombreux en ce pays. La pensée des prodiges de la grotte Massabielle ne quittait pas son esprit, et, en apprenant que, le matin même, nue petite source venait de s'échapper sous les doigts de Bernadette, il dit à sa fille :

— Va me chercher de cette eau. La Sainte-Vierge, si c'est elle, n'a qu'à le vouloir pour me guérir.

Une demi-heure après, l'enfant apportait un peu de cette eau, sale et terreuse encore.

— Père, dit-elle, ce n'est que de l'eau bourbeuse.

— N'importe, dit le pauvre mineur, qui se mit à prier, en frottant avec cette eau son œil droit presque perdu. Tout à coup un cri de joie et de surprise s'échappa de ses lèvres :

“ Je suis guéri ! ”

L'eau miraculeuse venait en effet de rendre la vue à ce pauvre homme, qui en était presque privé depuis vingt ans.

Le lendemain, quel ne fut pas l'étonnement du Dr. Dozous, lorsque Bourriette, accourant à lui sur la place de Lourdes, lui crie dans sa joie profonde : “ Je suis guéri ! ”

— C'est impossible ! lui dit le médecin. Vous avez une lésion organique, qui rend votre mal absolument incurable. Le traitement que je vous fais suivre a pour but de calmer vos douleurs, mais ne peut vous rendre la vue.

—Ce n'est pas vous qui m'avez guéri, répond avec émotion le carrier ; c'est la Sainte-Vierge de la Grotte.

L'homme de la science humaine haussa les épaules ; tirant son carnet de sa poche, il écrivit quelques mots au crayon. Puis, fermant d'une main l'œil gauche de Bourriette, il présenta à l'œil droit, qu'il savait entièrement privé de la vue, la petite phrase qu'il venait d'écrire.

—Si vous pouvez lire ceci, je vous croirai, dit, d'un air triomphant l'éminent docteur, qui se sentait fort de sa science et de sa profonde expérience médicale.

Les personnes qui se promenaient sur la place s'étaient groupées autour d'eux. Bourriette, de son œil naguère mort, regarde ce papier ; il lit aussitôt, à haute voix, sans la moindre hésitation : " Bourriette a une amaurose incurable, et il ne guérira jamais."

La foudre tombant aux pieds du savant médecin ne l'eût pas plus stupéfait que la voix de Bourriette lisant ainsi, paisiblement et sans effort, l'unique ligne d'une écriture fine, tracée légèrement au crayon sur une page de l'agenda. En présence de toutes les lois de la nature ainsi renversées, le consciencieux médecin s'écria : "C'est un miracle ! oui, c'est un miracle !"

Le Dr. Vergez, de Tarbes, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier, appelé à se prononcer sur cet événement, ne put s'empêcher d'y voir également, de la façon la plus incontestable, le caractère surnaturel.

Dans le même temps, plusieurs personnes de Lourdes, Marie Daube, Bernarde Soubie, Fabien Baron, quittaient pareillement le lit de douleur où les retenaient, depuis des années, diverses maladies réputées incurables.

Jeanne Crassus, paralysée depuis dix ans, s'était, elle aussi, redressée en ce jour heureux, et, comme les trois autres, avait retrouvé la vie dans la grotte.

Au récit de ces faits joyeux, une sainte et touchante exaltation s'emparait de la population entière, et se traduisait à l'église et à la grotte par de ferventes prières et le chant de cantiques d'actions de grâces. Dans l'après-midi, grand nombre d'ouvriers de l'Association des carriers, se rendirent aux Roches Massabielle, avec leurs outils ; ils y tracèrent un sentier commode pour les visiteurs, ils firent communiquer avec la Source, déjà très forte, un tuyau de bois à l'extrémité duquel ils creusèrent un petit bassin oval, ayant à peu près la forme et la longueur d'un berceau d'enfant.

Sur le chemin de la Grotte, on aurait cru reconnaître les apprêts d'une fête, tant les multitudes s'entrecroisaient en tous les sens. Après le coucher du soleil enfin, la ville entière s'était donné rendez-vous à la Grotte, les guéris de la matinée au premier rang.— Bourriette, avec tous les siens, entouré des ouvriers carriers. Quel indigne sentiment de bonheur éprouvaient-ils tous, en présence de ce sanctuaire, de ce trône de clémence de la Vierge ! si elle ne se rendait pas visible à leurs yeux, du moins faisait-elle clairement sentir sa douce présence par l'allégresse intérieure qu'elle versait abondamment dans toutes les âmes.

On avait eu l'heureuse inspiration d'apporter des cierges et des bougies, que l'on alluma dès que la nuit fut tombée. La Grotte resplendissait de ces mille feux qui se reflétaient, tout tremblants, dans le petit réservoir de la source. Et alors,—la prière privée ne suffisant plus pour exprimer tout ce qu'il y avait au fond des cœurs,—ces multitudes, sans prêtres, sans pontifes, sans chefs d'aucune sorte, par un mouvement spontané, s'unissent pour entonner les Litanies de la Sainte Vierge. Ce fut un chant de triomphe, pendant lequel chacun exalta, avec l'emphase plus particulière que lui dictait son cœur, l'un ou l'autre des glorieux titres de La Mère de Dieu : *Virgo Clemens, Consolatrix afflictorum, Salus infirmorum, Causa nostra letitia !*

Cette touchante improvisation du cœur inaugurerait ces illuminations admirables qui devaient, bientôt après, comme elles le font encore actuellement tous les soirs, réjouir les pèlerins et les pieux habitants de Lourdes.

Six jours plus tard, le 4 mars, eut lieu ce que je pourrais peut-être nommer le miracle le plus dramatique, le plus émouvant, de ces premiers temps. Je me sens complètement impuissant à retracer ici toutes les circonstances, si profondément touchantes qui ont marqué ce nouveau bienfait de la bonne Vierge des Pyrénées, telles qu'elles ont été consignées, de la bouche d'innombrables témoins, au Rapport de la Commission épiscopale. Je tâcherai seulement de vous en esquisser, à grands traits, les principaux faits.

Un chétif enfant de deux ans, mal constitué, n'ayant jamais encore pu faire un pas, épuisé par une fièvre lente, achevait, dans une mesure de Lourdes, sa pénible existence. Son père, Jean Bonhorts sa mère, Croisine Ducouts, assis tous deux près du berceau de leur petit Justin, le regardaient mourir, dans un morne silence. En présence de ce petit corps immobile, de ces yeux vitreux, apercevant

la respiration suspendue, le père dit : " Il est mort. " " S'il n'est pas mort, ajouta une charitable voisine, qui tenait à la main les linges pour l'ensevelir, il en est bien près ; allez pleurer auprès du feu. "

Croisine Ducouts semblait ne pas avoir entendu : ses larmes cessèrent de couler, une idée soudaine s'emparait de son âme.

— Il n'est pas mort, s'écria-t-elle, et la Vierge de la Grotte va me le guérir.

— La douleur la rend folle ! dit tristement Bouhohorts. La voisine et lui essayèrent vainement de détourner la mère de son projet. Celle-ci venait de tirer du berceau le corps déjà immobile de l'enfant, et l'avait enveloppé dans son tablier.

— Je cours à la Vierge, s'écria-t-elle, en se dirigeant vers la porte.

— Mais, ma bonne Croisine, lui disaient son mari et Françoquette, si notre Justin n'est pas entièrement mort, tu vas le tuer tout à fait. La mère, comme hors d'elle-même, ne voulut rien entendre.

— Qu'il meure ici ou qu'il meure à la Grotte, qu'importe ! Laissez-moi implorer la Mère de Dieu.

Et elle sortit, emportant son enfant.

Comme elle l'avait dit, " elle courait à la Vierge. " Elle marchait avec rapidité, priant à haute voix, invoquant Marie, et ayant, aux yeux de ceux qui la voyaient passer, les allures d'une insensée.

Il était près de cinq heures du soir. Quelques centaines de personnes se tenaient dans les roches Massabielle,

Chargée de son précieux fardeau, la pauvre mère perça la foule. A l'entrée de la Grotte, elle se prosterna et pria. Puis elle se traîna à genoux vers la Source miraculeuse. Sa figure était ardente, ses yeux animés et pleins de larmes, toute sa personne, en un certain désordre occasionné par l'extrême douleur.

Elle était arrivée près du bassin creusé par les carriers. Le froid était glacial. Que va-t-elle faire ? se disait-on.

Croisine tira le corps tout nu de son enfant à l'agonie. Elle fait sur elle-même et sur lui le signe de la Croix. Et puis, sans hésiter, d'un mouvement rapide et déterminé, elle le plonge tout entier, sauf la tête, dans l'eau glacée de la Source.

Un cri d'effroi, un murmure d'indignation sort de la foule.

Cette femme est folle ! s'écrie-t-on de toutes parts ; et l'on se presse autour d'elle pour l'empêcher. — " Vous voulez donc tuer votre enfant ? " lui dit brutalement quelqu'un. Il semblait qu'elle fût sourde. Elle demeurait comme une statue de la Douleur et de la Foi. Un des assistants lui toucha l'épaule. La mère se retourna alors tenant

toujours son enfant dans l'eau du bassin.—“ Laissez-moi ! dit-elle, d'une voix énergique et suppliante. Je veux faire ce que je pourrai : le bon Dieu et la Ste-Vierge feront le reste.”

Plusieurs remarquèrent la complète immobilité de l'enfant et sa physionomie cadavérique : “ L'enfant est déjà mort, dirent-ils. Laissons-la faire : c'est une mère que la douleur égare.”

Non, sa douleur ne l'égarait pas. Elle la conduisait au contraire dans le chemin de cette foi sans défaillance, à laquelle Dieu a promis de ne jamais résister. Le cœur de la Mère de Dieu, touché de tant de foi, allait hientôt commander à cette eau glaciale de communiquer à ces membres déjà raides la chaleur de la vie.

Pendant un long quart d'heure, aux yeux stupéfaits de la multitude, au milieu des cris, des objurgations et des injures que la foule groupée autour d'elle ne cessait de lui adresser, la pauvre mère tint son enfant dans cette eau mystérieuse ; puis elle le remit dans son tablier et rentra chez elle en toute hâte. Le corps était glacé. “ Tu vois bien qu'il est mort, dit le père.—Non, dit Croisine, il n'est pas mort. La Sainte Vierge le guérira.” Et la pauvre femme coucha l'enfant dans son berceau.

Un instant après, s'étant penchée sur lui : “ Il respire !” s'écria-t-elle. Bouhohots se précipita et écouta à son tour. Le petit Justin respirait en effet. Ses yeux étaient fermés ; il dormait d'un profond sommeil.

Sa mère, elle, ne dormit pas. Le soir et toute la nuit, elle venait à chaque instant, écouter cette respiration de plus en plus forte et régulière. A la pointe du jour, l'enfant se réveilla. Son teint était coloré et ses traits reposés. Lui, qui n'avait jamais marché, il voulut se lever et se promener par la chambre. Mais sa mère, si pleine de foi la veille, n'osait croire maintenant à la guérison : elle se refusa à le tirer de sa couche.

Le jour se passa ainsi. A tout instant, l'enfant demandait le sein maternel. La nuit vint et fut paisible comme la précédente. Le père et la mère sortirent, au petit jour, pour aller au travail. L'enfant dormait encore dans son berceau.

Quand, en rentrant, la mère ouvrit la porte, un spectacle se présenta tout à coup à elle, qui manqua de la faire défaillir. Le berceau était vide. Justin s'était levé, seul, de sa couche : il était debout, allant çà et là, touchant les meubles et dérangeant les chaises.

Le petit paralytique marchait !

Le cœur d'une mère peut seul deviner le cri de joie que poussa

Croisine à cette vue ! Elle voulut s'élançer, mais ne le put, tant elle était saisie ; elle était sans force contre son bonheur, elle s'appuyait contre la porte. Une vague terreur se mêlait toutefois à sa rayonnante allégresse.

—Prends garde ! tu vas tomber, criait-elle avec anxiété.

Il ne tomba point : sa marche était assurée, et il courut se jeter dans les bras de sa mère, qui l'embrassa en pleurant. " Il était donc guéri depuis hier, pensa-t-elle, puisqu'il voulait se lever et marcher."

Le médecin de la famille, le Dr Peyrus, ainsi que les docteurs Douzous et Vergez attestèrent cet éclatant miracle, ajoutant dans leurs conclusions :

" La femme Ducouts, en plongeant son enfant dans l'eau de la fontaine et l'y maintenant pendant plus d'un quart d'heure, a donc demandé la guérison de son fils à des procédés absolument condamnés par l'expérience et par la raison médicale, et, elle ne l'en a pas moins obtenue immédiatement. Et, afin qu'aucune incertitude ne pût planer sur la réalité et l'instanéité de ce fait, l'enfant qui n'avait jamais marché, s'échappe du berceau, se met à marcher avec l'assurance que donne l'habitude, montrant ainsi que sa guérison a eu lieu sans convalescence, d'une façon toute surnaturelle."

Je monopoliserais, Messieurs, les séances de l'année entière de l'Union Catholique, à nommer simplement les prodiges—tous plus étonnants les uns que les autres—qui se sont succédés, quelquefois même qui ont été opérés simultanément, à ce divin laboratoire de la Vierge compatissante, et souvent au loin aussi, en recourant à son intercession et en employant l'eau de la Source mystérieuse.

Déjà, dès les premiers jours des apparitions, les noms s'entassaient sous la plume. Ce sont, entre mille :

—Le restaurateur Blaise Maumus, qui voit fondre une loupe énorme qu'il avait au poignet, en plongeant sa main dans la Source ;

—la veuve Crozat, sourde depuis vingt ans, qui recouvre soudainement l'ouïe ;—Auguste Bordes, boîteux, dont la jambe infirme depuis longtemps se redresse ;

—Madame Benoitte Cazeau, qui, en buvant l'eau miraculeuse, guérit d'une fièvre lente qui l'avait tenue trois ans clouée au lit ;

—Blaisette Loupenne, dont la terrible maladie chronique des yeux, une blépharite, compliquée d'atrophie, paupières éraillées, complètement renversées, disparaît à la seconde lotion ;—Henri Busquet guérit, lui, d'une fièvre typhoïde, suivie d'abcès, d'une plaie lymphatique.

tique au cou. Joyeux plâtrier, de la ville de Nay, doué en plus d'une voix superbe, on l'entendait plus tard sur ses échafaudages, moduler du matin au soir de pieux cantiques : il ne voulait pas oublier que la Sainte-Vierge lui avait rendu la vie ;

— Catherine Latapré retrouve l'usage de son bras, brisé dans une violente chute du haut d'un arbre ;

— Madame Vve Rizan, frappée, en 1832, par le choléra, recouvre la santé, après 25 ans de paralysie ;

— Le jeune Jules Lacassagne relève d'un chorée ou danse de St-Guy ; — et combien d'autres !

Les annales de N.-D. de Lourdes, consacrées presque exclusivement à la publication des miracles qui parviennent à la connaissance de son bureau de direction, sont la plupart du temps, des mois et des années même en arrière, dans ces heureux rapports.

Et, surcroît de besogne, le récent pèlerinage national de cette année, (composé, il est vrai, de 20,000 membres,) leur laisse, comme fruits de quelques jours de prière, une centaine d'importants miracles de plus à enregistrer.

La Vierge de la Grotte avait dit à Bernadette : " Je désire voir ici du monde." La réponse donnée à cette touchante invitation, par les chrétiens de l'univers, est à elle seule, à l'exclusion de tous les prodiges, l'affirmation la plus incontestable de la divinité de l'œuvre de Lourdes, elle en est, elle en restera toujours le plus éclatant miracle.

Rien, en effet, ne saurait arrêter les populations fidèles, car ce mouvement est inspiré de Dieu. Les habitants des Pyrénées accourent les premiers, puis, les populations voisines, suivies bientôt de celles des coins les plus reculés de l'ancien et du nouveau continent. A la suite de la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Pologne, la Hongrie, la Bavière, l'Espagne, le Portugal, la Belgique, la Hollande, l'Angleterre, l'Irlande, la Suisse, l'Italie, envoient leurs représentants à Notre-Dame de Lourdes. Puis, l'Amérique catholique, oubliant la distance, s'organise, elle aussi, et vient revendiquer, à la Grotte de Lourdes, sa part de bénédictions et de grâces. En mai, 1874, Mgr. Dwenger, évêque de Fort Wayne, Indiana, conduisait au béni sanctuaire 105 pèlerins américains ; ils venaient, ces pieux fidèles, enseigner à l'Europe, chez elle, comment il faut croire, comment il faut affirmer, comment il faut prier.

Quelques années plus tard, en printemps de 1877, le Révd. Père Dowd, curé de St-Patrice de Montréal, conduisait à Lourdes, le pre-

mier pèlerinage canadien, comprenant, si je ne me trompe, une trentaine de personnes.

Enfin, en juillet 1883, deux zélés serviteurs de Marie, prêtres sculpteurs également, les Révds MM. Martineau et Vacher, organisèrent un second pèlerinage de Montréal, composé de 49 personnes, cette fois. On ne franchit pas l'océan en multitudes, et ces 49 délégués étaient une large représentation du Canada au Jubilé de Notre-Dame de Lourdes. Ce pèlerinage fut accompli de la manière la plus heureuse.

Une magnifique bannière des Etats-Unis, (du coût matériel de \$6,505,) une de l'Eglise St-Patrice de Montréal—et une troisième, fort remarquable, portant l'inscription "*Notre-Dame de Montréal à Notre-Dame de Lourdes,*" commémorent ces trois pieuses visites de l'Amérique au sanctuaire de Marie, et occupent, en compagnie de plus de 300 autres, rivalisant avec elles de richesse et de beauté, des postes d'honneur dans la splendide basilique de l'Immaculée Conception.

Ces édifiants pèlerinages ont assumé toutes les formes, et répondu à toutes les aspirations. C'est d'abord la famille chrétienne, la paroisse tout entière qui se présente; puis, les hommes seuls arrivent en rangs serrés, la croix en tête. Stimulé par le si louable exemple du Rouergue, qui, en 1874, dirigeait 4,000 hommes vers les Roches Massabielle, Bayonne, en 1875, envoyait à la fois 10,000 hommes saluer la blanche Madone, sous la conduite de leur vénérable évêque Mgr. Lacroix, âgé de 83 ans, qui, après les avoir presque tous confirmés de sa main, les consacrait, en cet heureux jour, à la Vierge Immaculée. Enfin, en novembre 1875, c'est 20,000 hommes, cette fois, du diocèse de Tarbes, qui vinrent déposer leurs cœurs et leurs serments de fidélité aux pieds de leur bonne Mère.

Rappelons aussi ces touchantes visites, si agréables au cœur de Marie, de la jeunesse studieuse de la plupart des grandes institutions catholiques de France; signalons, au premier rang, le pèlerinage, en 1869, de 5 ou 600 élèves du collège Ste-Marie, des RR. PP. Jésuites, de Toulouse. Désirant surtout, que cet acte religieux fût bien compris des élèves, les RR. PP. avaient donné, pendant plusieurs jours, comme sujet de compositions et de devoirs dans toutes les classes, "*Lourdes et ses apparitions.*" La veille du pèlerinage, les élèves, dans une séance académique en l'honneur de N.-D. de Lourdes, avaient célébré ses gloires, en présence de leurs professeurs, de leurs parents et d'un public choisi. La préparation religieuse ne

fut pas moins soignée : de fréquentes instructions spéciales éclairèrent les esprits et allumèrent le feu sacré dans tous les cœurs. Les parents qui avaient assisté à la séance littéraire, accompagnèrent leurs enfants à Lourdes et communierent avec eux au sanctuaire de la Vierge Immaculée. Les heures s'y écoulèrent comme un instant. Mais, avant de s'éloigner de la Grotte bénie, les élèves suspendirent devant son autel une magnifique lampe, qui, brûlant nuit et jour, devait perpétuer leur consécration à cette tendre Mère.

Que la brillante et virile littérature à laquelle a donné naissance la Grotte Massabielle, serait, elle aussi, digne d'être signalée et attentivement étudiée ! Au premier rang se fait remarquer, vous le savez, l'incomparable " Histoire de Notre-Dame de Lourdes," par Henri Lasserre, " récit surhumain, tracé en style magique," comme le qualifie l'adversaire invétéré de Lourdes, le sceptique Dr Diday, mais bien autrement honorée, par les précieuses félicitations qu'adressait à son auteur l'immortel Pie IX, lorsque le 4 septembre, 1819, il lui écrivait. " Nous avons foi que celle qui de toutes parts, attire vers Elle, par les miracles de sa puissance et de sa bonté, des multitudes de pèlerins, veut également se servir de votre livre pour propager plus au loin et exciter envers Elle la piété et la confiance des hommes, afin que tous puissent participer à la plénitude de ses grâces."

Lasserre, permettez-moi de vous le rappeler, avait joui toute sa vie d'une vue excellente ; jusqu'à un âge assez avancé, des nuits même passées à l'étude ne lui avaient jamais fait éprouver de fatigue aux yeux. Ce fut donc pour lui un cruel désenchantement, lorsqu'en 1862, il sentit sa vue s'affaiblir rapidement. Il reconnut, à l'autopsie, qu'elle était perdue : les soins empressés des deux spécialistes les plus en renom à Paris, MM. Desmares et Giraud-Teulon n'y purent absolument rien.

Lasserre avait un ami très intime, ami de sa première enfance, confident de ses peines et de ses joies. Cet ami fidèle était protestant cependant, et sa femme également. Par la main de son secrétaire, Lasserre lui fit part de sa situation douloureuse : quelques jours plus tard, son ami lui écrivait, en réponse : " Tes quelques lignes m'ont fait plaisir : mais, il me tarde d'en voir de ton écriture. Ces jours derniers, je suis passé à Lourdes ; j'y ai visité la célèbre grotte, et j'ai appris des choses si merveilleuses en fait de guérisons produites par ses eaux, principalement pour les maladies d'yeux, que je t'engage très sérieusement à en essayer. Si j'étais catholique croyant

“ comme toi, je n’hésiterais pas à courir cette chance. J’ajoute que
 “ j’ai un intérêt personnel à cette expérience. Si elle réussissait,
 “ quel fait important pour moi à enregistrer ! Je serais en présence
 “ d’un fait miraculeux ou tout au moins d’un événement dont le
 “ témoin principal serait hors de toute suspicion. ”

Cette lettre était faite pour étonner : ce conseil jeta Lasserre dans la stupéfaction, et, pourtant, le croirait-on ? le catholique résolu de ne pas suivre le pressant avis du protestant.

Cependant, son état s’aggravait toujours. Appelé à Paris, dans les premiers jours d’octobre, pour y rencontrer un autre ami bien cher, l’absence accidentelle — plutôt providentielle — de ce dernier au lieu et au moment fixés, conduisit fortuitement Lasserre chez son dévoué protestant.

— Et vos yeux ? fut la première salutation, à son entrée au salon.

— Toujours dans la même situation. Et, aux nouvelles insistances de son ami : “ tout cela est possible, ” répondit Lasserre, je n’y répugne point, mais, c’est en dehors de moi. ”

— Qu’est-ce qu’il t’en coûte ? poursuivit l’ami, puisque tu as foi en ta religion et que tu crois aux miracles, n’est-tu pas frappé qu’un tel recours à la Sainte-Vierge, te soit conseillé, avec cette insistance, par deux protestants ? Je le déclare à l’avance : si tu es guéri, ce sera là, contre moi, un terrible argument.

Lasserre tenta vainement de se débattre contre l’opiniâtreté de plus en plus pressante de son ami. De guerre lasse, il lui promit de demander de l’eau de la Grotte, dès qu’il aurait un secrétaire.

— Mais je t’en servirai ! s’écria l’ami.

— A demain donc ; je te dicterai une lettre après déjeuner, fit Lasserre.

— Pourquoi pas tout de suite ? reprit vivement l’ami, nous gagnons un jour !

La lettre fut écrite et expédiée aussitôt. Peu de temps après, l’eau miraculeuse était remise entre les mains de Lasserre. Après une courte, mais ardente supplication à la Sainte-Vierge, il frota successivement ses deux yeux et son front ; mais à peine eut-il touché de cette eau les parties malades, qu’il se sentit guéri tout à coup, sans transition, avec une soudaineté que, dans son langage imparfait, dit-il, il ne peut comparer qu’à celle de la foudre. Trente ans se sont écoulés depuis sa guérison, et sa vue demeure parfaite. L’histoire de Notre-Dame de Lourdes est son action de grâces.

L’ami protestant qui écrivit cette lettre si extraordinaire dont je

viens de parler et qui lui a valu cet inappréciable bienfait, est Charles de Freycinet, longtemps premier ministre de France, candidat probable aux prochaines élections présidentielles.

Protestant encore ! En dépit de ce redoutable et miséricordieux argument.

Le second ami, dont l'absence momentanée jeta si providentiellement Henri Lasserre entre les bras miséricordieux de Marie, était alors un simple laïque, le prince Wladimir Czaki : il entra, quelques mois plus tard, dans les ordres sacrés, devint archevêque de Salamine, et revint à Paris peu après, en qualité de nonce du Pape, au moment même où Charles de Freycinet était ministre des Affaires Etrangères, et Président du Conseil. En 1882, Cardinal de la Sainte-Eglise, il allait s'asseoir sur les marches du trône Pontifical. C'est ainsi, nouveau prodige, que ces deux personnages, les plus en vue dans le monde politique et dans le monde religieux du jour, quoique contrairement célèbres, devinrent les instruments et les irrécusables témoins de la guérison miraculeuse de Lasserre et de l'œuvre divine de Lourdes, qu'il a décrite avec une si admirable fidélité.

Il y a dix ans passés, les éditions de l'Histoire de N.-D. de Lourdes s'étaient déjà multipliées dans une proportion et avec une rapidité hors de toute comparaison avec les succès humains. Je ne pense pas qu'aucun autre ouvrage, la Sainte-Bible exceptée, ait été favorisé d'une propagation aussi extraordinaire. Répandu partout, chez les riches, chez les pauvres, dans toutes les classes, parmi les infidèles et parmi les croyants ; spontanément traduit dans presque toutes les langues, en anglais, en allemand, en espagnol, en portugais, en italien, en flamand, en hollandais, en breton, en polonais, en hongrois, en slavan, dans les dialectes même de l'Orient, en chinois, en tamoul ; imprimé et réimprimé à Paris, à Londres, à Madrid, à Barcelone, à Lisbonne, à Amsterdam, à Gand, à Luxembourg, à Tournay, à Fribourg, en Brisgau, à Trente, à Modène, à Buda-Pesth, à Varsovie, à Laybach, à New-York, à Bogota, à Rio-Janeiro, à Pondichéry, à Chang-Hai, à Québec et, si je ne me trompe, en deux éditions différentes, à Montréal,—aussi populaire, par conséquent, en Amérique que dans l'Ancien Continent,—ce livre, manifestement béni, est allé dans toute contrée faire, par la grâce de Dieu, auprès des peuples émus, son office d'apôtre, et répéter, au nom de la Reine du Ciel, l'écho des paroles de Notre-Seigneur : " Venez à moi, vous tous qui êtes chargés et je vous soulagerai."

Je redresse, en terminant, deux ou trois faits précédemment cités.

En Août, 1858, M. Filhol, l'illustre professeur de chimie de la faculté de Toulouse, professeur de pharmacie et de Toxicologie à l'école de Médecine de la même ville, rendait, sur l'eau de la Grotte, à la demande du Maire et du Conseil de Lourdes, assez peu rassurés sur le compte de l'analyse officielle du complaisant et incompetent M. Latour de Trie, le verdict définitif de la Science, verdict devant lequel s'écroulait tout l'échafaudage pseudoscientifique sur lequel les libres-penseurs avaient péniblement construit leur théorie des guérisons extraordinaires. De par la *vraie* science, l'eau de la Grotte parfaitement potable, n'était point minérale et ne possédait aucune vertu curative : cependant, elle guérissait. Le mensonge et l'erreur s'étaient pris dans leurs propres filets.

En apprenant les violences absurdes par lesquelles le ministre Rouland, le préfet Massy et leurs agents discréditaient à plaisir le Pouvoir, l'œil terne de Napoléon III, nous dit l'histoire, s'illumina d'un éclat de froide colère, le nuage d'un profond mécontentement passa sur son front. A Biarritz, un jour, il sonna violemment :

—Portez ceci au télégraphe, dit-il :

C'était une dépêche laconique pour le préfet de Tarbes, ordonnant de la part de l'empereur, de rapporter, à l'instant, l'arrêté sur la Grotte de Lourdes, d'en enlever, vite, les barrières et les poteaux, de laisser libres, enfin, ces chrétiennes populations. Il fallut donc partout placarder :

“ Le Maire de la ville de Lourdes, vu les instructions à lui adressées
 “ Arrête : l'arrêté pris par lui, le 8 juin 1858, est rapporté. Fait
 “ à Lourdes, le 5 Octobre, 1858.

Le Maire, A. Lacadé.

Enfin, conséquence toute logique et infiniment heureuse de l'étude sage, longue et approfondie des événements surnaturels de Lourdes, —le 13 janvier, 1862,—près de quatre ans plus tard donc, le vénérable Evêque de Tarbes, Mgr. Laurence, déclarait par mandement solennel, ce qui suit :

“ Nous jugeons que l'Immaculée Marie, Mère de Dieu, a réellement apparu à Bernadette Soubirons, le 11 février 1858 et jours suivants, au nombre de 18 fois, dans la Grotte de Massabielle, près de la ville de Lourdes ; que cette apparition revêt tous les caractères de la vérité, et que les fidèles sont fondés à la croire certaine.

“ Nous autorisons, dans notre diocèse, le culte de Notre-Dame de la Grotte de Lourdes (et), pour nous conformer à la volonté de la

“ sainte Vierge, plusieurs fois exprimée lors de l'apparition, nous nous proposons de bâtir un sanctuaire sur le terrain de la Grotte, qui est devenu la propriété des Evêques de Tarbes.”

Ce fut M. Lacadé, le Maire de Lourdes, qui signa la vente définitive des Roches Massabielle à l'Evêché de Tarbes, c'est-à-dire à l'Eglise. M. le Ministre Rouland avait autorisé cette vente, ainsi que la construction d'une église en mémoire éternelle des apparitions de la Très Sainte Vierge à Bernadette Soubirons, en mémoire du jaillissement de la source et des miracles sans nombre qui s'étaient accomplis pour attester la réalité des visions divines.

Un jour, en face de la Fontaine miraculeuse, au milieu d'un groupe d'ecclésiastiques et de laïques, un éminent architecte présente au curé Peyramale le projet, très gracieux d'ailleurs, d'une charmante petite église à construire au-dessus de la Grotte. Le digne prêtre y jette les yeux et le rouge lui monte au visage. D'un geste brusque, il froisse et déchire le plan et en jette les morceaux dans le Gave.

—Que faites-vous ? s'écrie l'architecte stupéfait.

—Vous le voyez, répond le prêtre : je rougis de ce que la mesquinerie humaine ose offrir à la Mère de mon Dieu, et j'en anéantis l'expression misérable. Ce qu'il faut ici, en mémoire des grands événements qui s'y sont accomplis, ce n'est pas l'église rétrécie d'un village : c'est un temple de marbre, aussi grand que pourra le contenir le sommet des Roches Massabielle, aussi magnifique que le pourra concevoir votre esprit. Allez, M. l'architecte, que votre génie ose tout, que rien ne l'arrête et qu'il donne un chef-d'œuvre. Et sachez bien que, fussiez-vous Michel-Ange, ce sera encore étrangement indigne de la Vierge apparue ici.

Le temple s'éleva dans les proportions marquées par l'homme/de Dieu. Le 2 juillet 1876,—en présence du Nonce Apostolique, du Cardinal archevêque de Paris, de 33 autres archevêques ou évêques, (dont 5 d'Amérique,) de 3000 prêtres et religieux, de plus de 100,000 catholiques, venus de l'ancien et du nouveau monde, parmi lesquels les représentants des plus grandes familles d'Europe, le duc de Nemours, la comtesse de Parme, le duc et la duchesse d'Alençon,—eut lieu la consécration de cette église, élevée depuis au rang de basilique, l'une des plus riches, des plus majestueuses, des plus splendides du monde entier.

L'angélique Bernadette ne vit aucune des glorieuses fêtes de Lourdes. Dieu gardait l'honorable instrument de ses desseins comme la pru-

nelle de son œil, et la maternelle Providence, redoutant peut-être pour son enfant bien-aimée la tentation de quelque vaine gloire, lui déroba le spectacle de ces fêtes inouïes, où elle eût pu entendre son nom acclamé par des milliers de bouches et glorifié du haut de la chaire chrétienne par l'ardente parole des prédicateurs. Entrée, le 8 juillet 1866, chez les Sœurs de Charité, à Nevers, elle les édifia pendant treize années encore, par la pratique constante de l'humilité, de la patience, de la charité et par son zèle ardent pour le salut des âmes. Enfin, le 16 avril 1879, vingt-et-unième anniversaire de l'éclatant miracle du cierge allumé dont la flamme caressa, pendant quinze minutes, ses mains innocentes sans les brûler, Bernadette alla amoureusement réclamer de sa belle Dame l'accomplissement de la dernière partie de sa solennelle promesse : l'éternelle contemplation de la Vierge Immaculée dans le bonheur du ciel.

Le "Journal de Lourdes," du 23 octobre dernier, nous apprend que Marie Soubirous, la Sœur de Bernadette, qui était à côté de la voyante le 11 février 1858, lors de la première apparition, est pieusement décédée à Lourdes, le 13 octobre dernier, il y a à peine deux mois, âgée de 46 ans. J'ai eu l'avantage de faire la connaissance de cette digne personne l'an dernier.

Le 4 mars 1871, 13^e anniversaire du dernier jour de la 15^e apparition, François Soubirous, père de Bernadette, homme simple, droit, bon et plein de foi, quittait la terre pour un monde meilleur. Dieu avait donné à sa simplicité, naturellement timide, le courage et la sagesse pour résister aux persécutions des ennemis de l'Œuvre de la Grotte.

Enfin, le 8 Décembre, 1866, à l'heure où, pour la première fois, on entonnait, dans la crypte de la future basilique, les vêpres solennelles de l'Immaculée Conception, Louise Soubirous, l'heureuse mère de Bernadette, s'éteignit pieusement dans le Seigneur, la prière sur les lèvres. Quel jour et quelle heure la sainte Vierge avait-elle choisie pour introduire au ciel cette âme vertueuse !

C'est un honneur de révéler et de confesser partout, les œuvres de Dieu : *Opera Dei revelare et confiteri honorificum est* (Tob III, 7.) C'est quelquefois, même, un devoir : et je ne saurais être assez ingrat envers la Mère des Miséricordes, pour chercher à m'y soustraire, en cette occasion. C'est donc, tout confus au souvenir de mon indignité personnelle, que je dois porter à votre connaissance, MM., que la Vierge très clément de Lourdes a bien voulu choisir un membre de ma famille pour être l'objet de son insigne faveur.

A bout d'expédients pour une de mes enfants et lui faire oublier la marche d'une cruelle maladie, qui, depuis trois ans, en dépit des conseils éclairés et des soins assidus de quatre médecins habiles, la menaçait, sinon d'une mort prochaine, du moins d'une infirmité certaine, pénible et toujours croissante, j'arrêtai, l'été dernier, une excursion de plusieurs semaines vers l'Ouest, pour lui offrir quelques distractions dans son triste état. Il est à noter que les préparatifs de ce départ étaient avancés au point que la cabine sur le vapeur était retenue et les malles étaient en chemin pour y être déposées, lorsque, par l'intervention de la Providence, l'itinéraire fut, sans motif bien apparent, changé de l'Ouest à la traversée de l'Océan: deux autres de mes enfants se joignirent à nous; le ciel les voulant comme témoins irrécusables du bienfait qu'il préparait. Nous nous embarquons donc, quatre de la famille, le 5 Août, l'année dernière, pour aller ménager à la malade, pendant un court séjour à Londres et à Paris, l'oubli de sa triste condition.

La traversée, satisfaisante pourtant, loin d'amener quelqu'amélioration, n'avait conduit qu'à un usage presque abusif, bien qu'indispensable, des remèdes violents prescrits. Bientôt rendus à Paris, je croyais, moi, assez connaître Lourdes pour juger que le long et pénible voyage à cette ville distante ne pouvait prudemment convenir à une malade réduite à un état d'extrême faiblesse.

Mon enfant, mieux éclairée par sa foi et sa piété envers Marie, m'opposait qu'à moins de se rendre à Lourdes, elle ne remporterait au Canada qu'un vif regret de son voyage. Ma résistance fut facilement vaincue, et le 4 septembre nous voyait à l'heureux terme de notre voyage, aux pieds de la Vierge, à la Grotte de Lourdes.

Etrange circonstance, la guérison miraculeuse d'une jeune fille de Dijon, arrivée sous nos yeux, un quart d'heure à peine après notre arrivée à la Grotte, et un semblable prodige répété, le soir, en faveur d'un pauvre infirme, au passage de la procession du Saint-Sacrement, ne me présageaient aucunement la faveur qui nous attendait et ne me suggéraient même pas de parler de guérison à la Vierge puissante. Ma disposition d'âme était de lui rendre nos hommages et de lui demander pour la malade, les forces nécessaires, — rien de plus, — pour retourner au pays.

Le lendemain, samedi, 5 septembre, avait été fixé pour l'accomplissement des devoirs de pèlerinage. Nous partîmes donc le matin, à pied, pour nous rendre à la Grotte; mais quoique la malade se sentît assez forte au lever, encouragée, sans doute, par l'idée du pieux

devoir qu'elle allait accomplir, je m'aperçus bientôt, en route, du retour et de l'accroissement de ses souffrances ; et elle-même ne tarda pas à me confirmer que, jamais encore, elle n'avait éprouvé de si cruelles douleurs. Parvenue, enfin, au pied de la belle statue de la Vierge qui fait face à la basilique, la malade s'y affaissa. Aussi embarrassé que peiné, dans cette affligeante situation, je me procurai une petite voiture de malade, dans laquelle, avec l'aide de ses sœurs je la plaçai,—pour me diriger, je ne sais trop de quel côté.

M'abandonnant, je dois le croire, à la miséricodieuse inspiration du ciel, je pris la direction de la Grotte. Un prêtre, dans la foule, voulut bien, là, en plein air, entendre, debout, la confession de mon enfant. Puis nous la conduisîmes, toujours en voiture, jusqu'à la Sainte Table. On achevait en ce moment d'y distribuer la sainte communion : elle, — seule de nous quatre, qui partagions cependant son ardent désir, — eut le bonheur de la recevoir l'une des dernières, aux pieds de la Vierge de la Grotte, à l'endroit même où Bernadette avait si souvent contemplé cette bonne Mère, consolatrice des affligés. Mon enfant fut ensuite placée sur le premier banc en avant, endroit spécialement réservé aux plus malades. C'est là que nous la laissâmes pour aller, à notre tour, nous confesser et faire la sainte communion dans l'Eglise voisine du Rosaire. Humainement parlant, la témérité était grande d'abandonner ainsi complètement, au milieu d'une foule considérable, cette faible malade, par une matinée froide et pluvieuse : — c'est qu'à notre insu, l'assurance nous gagnait qu'elle reposait entre les bras d'une compatissante et puissante infirmière. Notre devoir accompli, nous retournâmes anxieusement à la Grotte auprès de notre malade. A mon inquiète information sur son état elle me répondit, la joie et la paix sur la figure, qu'elle était très bien, ne ressentant plus la moindre douleur. Nous attribuâmes tout d'abord au recueillement de son âme, au bonheur qu'elle éprouvait de sa communion, cette suspension apparente de toute souffrance. Mais à notre grand étonnement, comme au sien, la malade de tantôt s'agenouille sur la pierre froide et humide, elle se joint aux prières des pèlerins, se tenant, comme tout le monde, les bras en croix. Enfin, vous comprendrez, Messieurs, notre joyeuse surprise en la voyant, après d'assez longues actions de grâces, reprendre, d'un pas assuré, le chemin qu'elle n'avait pu parcourir deux heures avant, et en l'entendant déclarer qu'elle était guérie, instantanément guérie, depuis le moment où elle revenait de la Sainte-Table. Le même soir, elle récita trois chapelets à genoux, exercice qu'elle n'avait

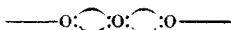
pu faire ainsi depuis très longtemps ; et le lendemain, dimanche, elle suivit tous les longs et fatigants exercices religieux de l'avant-midi, passa l'après-midi en prière devant la Grotte et assista, jusqu'à dix heures du soir, à la procession aux flambeaux en l'honneur de la Vierge Immaculée, sans éprouver de fatigue. Elle a laissé à Lourdes une partie de ses remèdes, et nous avons apporté, à titre de souvenir, le reste, également scellé à Lourdes, et auquel,—grâce à Dieu,—pas plus qu'à aucun autre médicament quelconque, elle n'a eu besoin de recourir depuis. C'est dire que depuis le 5 septembre 1891, au-delà de 15 mois, elle n'a pas éprouvé une seule journée de maladie. Elle qui, avant son départ, pouvait difficilement faire quelques pas dans la maison, qui était condamnée à une immobilité à peu près continuelle, qui, malgré sa fidélité à ses devoirs religieux, a été contrainte de manquer, pendant quatre mois consécutifs, la messe d'obligation du dimanche, elle se rend fréquemment, maintenant, et joyeusement aux vêpres, ainsi qu'à la basse messe la semaine, à pied, à l'église du village de la Longue-Pointe, trajet aller et retour de près d'une lieue de la maison. A plus forte raison n'a-t-elle pas perdu une seule fois la messe du dimanche, pendant ces quinze mois. L'épreuve doit paraître satisfaisante, par son caractère et sa durée, aux plus exigeants ; elle est surabondante pour ceux qui avaient connu la malade : aussi, ce résultat fait l'étonnement de ses médecins d'autrefois, et— inutile d'ajouter—la joie de sa famille.

Il y a certainement eu, à Lourdes, des miracles plus visibles, plus frappants, comme, par exemple, la récente soudure instanstanée et tout apparente à l'œil des deux os cassés depuis huit ans, séparés de trois centimètres, et qui s'entrechoquaient comme un sac de noisettes dans la jambe de Pierre de Rudder, Mais, de guérison plus réelle, plus bienfaisante, non.

C'est pourquoi, mon Rév. Père, et vous, Messieurs les membres de l'Union Catholique, qui professez une dévotion si bien fondée envers l'Immaculée Conception, vous ne refuserez pas de seconder notre profonde gratitude envers Celle qui est véritablement " la cause de de notre joie, " en lui adressant pour nous un " Ave Maria " d'actions de grâces, et vos cœurs, à l'unisson des nôtres, seront toujours heureux de redire : Gloire, amour et reconnaissance éternelle à Notre-Dame de Lourdes !

A. J. BOUCHER.

CATHOLICITE AUX ETATS-UNIS.



Nous donnons ci-après une statistique complète de l'Eglise catholique aux États-Unis telle que fournie par le HOFFMANN'S CATHOLIC DIRECTORY, publié par les frères Hoffmann à Milwaukee, Wis.

Archidiocèses et Diocèses.	Archevêques.	Évêques.	CLERGÉ.		Églis. s.	Missions.	Chapelles.	Population Catholique.
			Séculier.	Régulier.				
BALTIMORE	1		138	243	163	69	47	235,000
Charleston		1	12	2	21	44	6	8,000
Richmond		1	28	4	45	20	20	22,000
St-Augustin		1	16	8	25	70	14	13,000
Savannah		1	19	13	24	36	14	20,000
Wheeling		1	31	4	64	40	8	20,000
Wilmington		1	22	7	36	10	4	18,000
Vicariat de la Caroline du Nord		1	9	10	25	35	5	3,700
BOSTON	1	1	297	83	170	12	51	550,000
Burlington		2	52	2	73	5	1	50,000
Hartford		1	184	16	150	38	41	250,000
Manchester		1	67	2	57	28	14	85,000
Portland		1	60	16	70	35	10	80,000
Providence		1	142	11	77	22	28	200,000
Springfield		1	171	21	121	10		170,000
CHICAGO	1		276	93	246	25	74	500,000
Alton		1	95	31	136	5	8	75,000
Belleville		1	66	5	88	8	8	50,000
Peoria		1	113	30	179	70		100,000
CINCINNATI	1		149	90	195	25	35	189,500
Cleveland		1	175	45	237	59	24	200,000
Columbus		1	73	16	94			55,000
Covington		1	61	6	59	26	25	45,450
Detroit		1	122	33	171	42	15	140,000
Fort Wayne		1	80	61	133	31	19	60,000
Grands Rapides		1	61	10	115	34	11	90,000
Louisville		1	93	36	134	116	39	110,140
Nashville		1	16	14	38		10	18,000
Vincennes		1	111	49	172	13	17	92,326
MILWAUKEE	1		205	39	264	10	25	200,000
Green Bay		1	102	12	271	11	24	125,000
La Crosse		1	86	20	212	175	19	75,000
Marquette et Sault S-Marie		2	54	9	62	65		70,000
NOUV. ORLÉANS	1		124	85	147	20	40	300,000
Dallas			23	3	28	70		25,400
Galveston		1	27	12	50		6	30,000
Little Rock		1	17	18	45	27	4	9,500
Mobile		1	21	25	46	50	10	17,000
Natchez		1	25		61	50	18	17,440
Natchitoches		1	21	4	24	30	8	30,000

Archidiocèses et Diocèses.	Archevêques.	CLERGÉ.		Églises.	Missions.	Chapelles.	Population Catholique.	
		Évêques.	Séculier.					Régulier.
San Antonio.....	1		38	18	61	95	12	65,000
Vicariat de Brownsville.....	1		13	10	13		32	50,000
Vicariat du Territ. Indien.....	1		2	20	21	60	9	9,820
NEW-YORK.....	1		371	154	208	43	60	800,000
Albany.....	1		142	51	137	80	51	130,000
Brooklyn.....	1		200	19	116	9	17	280,000
Buffalo.....	1		136	71	161	6	10	160,000
Newark.....	1		148	62	126	12	75	209,000
Ogdensburg.....	1		74	12	112	71	16	70,000
Rochester.....	1		78	4	90		4	80,000
Syracuse.....	1		76	10	82	47	15	70,000
Trenton.....	1		73	19	96	40		60,000
ORÉGON.....	1		40	14	61	88	14	33,000
Hélena.....	1		20	12	27	54	6	30,000
Nesqually.....	1		35	25	58	120	26	40,000
Vancouver (Alaska).....	1		1	8	7			1,000
Vicariat d'Idaho.....	1		8	8	26	61	6	9,100
PHILADELPHIE.....	1		260	76	166	39	73	410,000
Erie.....	1		57	17	105	35	11	60,000
Harrisburg.....	1		57	3	58	6	26	40,160
Pittsburgh.....	1		151	117	203	60	66	206,000
Scranton.....	1		110		104	15		100,000
ST-LOUIS.....	1		194	113	224	24	55	200,000
Cheyenne.....	1		5	2	9	43	4	30,000
Concordia.....			18	5	52	46	1	13,150
Davenport.....	1		87	9	152	96	14	56,000
Dubuque.....	1		204	14	185	100		156,000
Kansas City, Kans.....	1		81	47	167	25	10	60,000
Kansas City, Mo.....	1		31	30	78	10	8	35,000
St-Joseph.....			22	20	35	36	4	18,000
Lincoln.....	1		48	2	88	41	5	22,150
Omaha.....	1		65	25	143	44	15	60,360
Wichita.....	1		19	2	49	25	3	8,955
ST-PAUL.....	2		141	29	214	52	10	203,484
Duluth.....	1		22	6	38	35	3	20,000
Jamestown.....	1		28	4	56	86		20,000
St-Cloud.....	1		32	38	78		12	40,000
Sioux Falls.....	1		45	15	97	100	2	40,000
Winona.....	1		47	5	94			38,000
SAN FRANCISCO.....	1		116	88	100	20	76	220,000
Monterey et Los Angeles.....	1		56	18	60	30	20	50,000
Sacramento.....	1		37	1	74	68		25,000
Salt Lake.....	1		10	5	13	37	5	8,000
SANTA FE.....	1		34	11	36		213	128,000
Denver.....	1		47	37	60	96	55	60,000
Vicariat d'Arizona.....	1		19		14	95	23	38,000
TOTAL.....	14	75	6,945	2,443	8,477	3,485	1,768	8,806,095

A PROPOS DU LIVRE DE JUDITH.

QUELQUES MOTS D'EXPLICATION.

M. Michel Vidal, paraît-il, est fort mécontent de la manière dont nous l'avons traité dans notre article intitulé *l'Exégète du Canada-Revue*, à propos de l'interprétation peu orthodoxe qu'il s'est permis de donner au livre de Judith. Nous en sommes bien fâché : notre intention n'était pas de le blesser, mais seulement de l'arrêter dans la fausse voie où il s'engageait, et de l'empêcher de s'y créer des imitateurs ou de faire des dupes. Sur ce point nous pensons avoir réussi.

Mais M. Vidal se plaint, et demande satisfaction. Nous sommes prêt à la lui donner, en autant que nous aurons dépassé envers lui les bornes de la justice ou de la vérité. Nous ne saurions aller plus loin : la charité cesse d'être une vertu, dès que, pour complaire à autrui, elle sacrifie les intérêts de la vérité.

Et d'abord, nous ne pouvons, sous peine de trahir la vérité, modifier en rien le fond même de notre thèse. " La tradition catholique est unanime à regarder le livre de Judith comme un livre historique. Or l'unanimité de la tradition catholique est une règle infail- lible dans l'interprétation du sens véritable des Saintes Ecritures, Donc le livre de Judith est incontestablement un livre historique. "

A cet argument nous ne voyons pas ce qu'on peut reprendre. La majeure a été assez prouvée dans notre article. M. Vidal lui-même ne trouve à y opposer que le fait de St-Jérôme, qui n'a cependant jamais nié le caractère historique du livre de Judith, mais a seulement révoqué en doute sa canonicité.

Quant à la mineure, elle est contenue dans cette déclaration du du St-Concile de Trente qui ordonne " que dans les choses de la foi ou des mœurs, en ce qui concerne le maintien de la doctrine chrétienne, personne, se confiant en son propre jugement, n'ait l'audace de tirer l'Écriture à son sens particulier, ni de lui donner des interprétations, ou contraires à celles que lui donne et lui a données la Sainte Mère l'Eglise, à qui il appartient de juger du véritable sens et de la véritable interprétation des Saintes Ecritures, ou op-

posées au consentement unanime des Pères. (Conc. Trid. sess. IV.)

M. Vidal soutiendra-t-il pour éluder ce décret, que le récit du livre de Judith n'appartient pas aux choses de la foi ou de la morale, ou à la doctrine chrétienne ? Ce serait dire que le domaine de la foi ne s'étend qu'aux vérités dogmatiques, et nullement aux vérités historiques ou aux faits de l'Histoire Sainte ; que l'Eglise est incompétente dans l'interprétation de la plupart des livres de l'Ancien Testament, qui sont des livres historiques, ainsi que dans la plus grande partie des Evangiles ; que l'objet de notre foi se borne aux seules vérités contenues en substance dans le symbole des apôtres, et encore faudrait-il en retrancher pour le moins le *sub Pontio Pilato* . . .

Quel catholique voudrait admettre de pareilles conséquences ?

Il est donc certain que l'interprétation donnée par M. Vidal en opposition avec le consentement unanime des Pères et des docteurs de l'Eglise, est une interprétation *erronée*.

Mais on peut tomber dans l'erreur par ignorance ou par présomption. Il en est qui s'écartent de la vérité catholique parce qu'ils ne connaissent pas suffisamment les enseignements de l'Eglise, ou n'en comprennent pas toute la portée ; et il en est qui s'en écartent parce qu'ils font peu de cas de cet enseignement, ou même le méprisent. Nous ne connaissons pas M. Vidal personnellement ; nous ne pouvons le juger que par ses écrits. Or son ton et sa manière leste de traiter la tradition catholique devaient nous porter naturellement à croire qu'il appartenait, non à la première de ces catégories, mais à la seconde, et qu'il entreprenait l'interprétation de l'Ecriture, non en exégète catholique, mais en critique rationaliste.

En effet M. Vidal ne se contente pas d'émettre un doute respectueux sur le caractère historique de Judith, comme il conviendrait tout au moins à un catholique, en face de cette nuée de Pères de l'Eglise et de docteurs qui soutiennent tous la vérité historique de ce livre ; non, il leur oppose carrément son affirmation personnelle : " *Selon moi, le livre de Judith n'est qu'une parabole très développée.*" Ainsi parlerait un partisan du libre examen.

Un catholique ne se permettrait de révoquer en doute un fait biblique, que s'il paraissait *absolument inconciliable avec des données historiques certaines*. Ce n'est pas le procédé de M. Vidal : pour nier la vérité historique du livre de Judith, il lui suffit que l'histoire profane, connue jusqu'ici, fasse silence sur les événements racontés dans ce livre par l'historien sacré.—A ce compte, il n'est pas

un livre historique, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, qu'on ne puisse prendre pour un *conte*, en partie ou en totalité. Bien plus, on n'admettra plus les faits historiques de la Bible parce qu'ils sont révélés, mais parce qu'ils sont historiquement constatés. N'est-ce pas le procédé des rationalistes ?

Cependant quelques personnes dignes de confiance, qui connaissent M. Vidal, nous font remarquer que nous avons été trop sévère à son endroit, et nous assurent que c'est un catholique respectueux de la religion, qui a avancé son opinion de bonne foi. Nous en prenons acte, et nous retirons volontiers tout ce qui, dans notre article, serait de nature à incriminer le caractère personnel et les intentions de M. Vidal.

Qu'il soit donc bien entendu que nous ne nous attaquons qu'à l'écrit de M. Vidal, et nullement à sa personne. Mais ce que nous ne pouvons pas concéder, c'est qu'il n'ait pas dépassé les limites de la controverse permise, et qu'il ait soutenu une opinion librement discutée entre théologiens. A l'appui de la preuve déjà donnée, nous citerons encore le témoignage du R. P. Cornely, célèbre jésuite allemand, l'un des commentateurs de la Bible les plus estimés de notre temps, et dont le nom fait autorité.

“ Jusqu'au 16e siècle, dit-il, le livre de Judith a été tenu unanimement pour historique. Cet accord a été troublé pour la première fois par Luther, suivi par la grande majorité des exégètes hétérodoxes, qui ont rejeté tout ensemble la canonicité de ce livre et sa vérité historique.

“ Les interprètes catholiques à partir du 16e siècle, sont restés fidèles à l'antique tradition exégétique, et ont continué d'enseigner qu'on y raconte un fait historique avec la vérité historique. En notre siècle encore, les interprètes catholiques ne se sont pas écartés de cette tradition, à l'exception de trois. *Jahn*, en exposant les difficultés historiques contre le récit de l'écrivain sacré sans les résoudre, montre qu'il penche du côté de ceux qui disent ce récit inventé. *Movers* a également passé dans leur camp. Enfin, tout dernièrement, *Ant. Scholz*, inaugurant une voie nouvelle, s'efforce de prouver que le livre de Judith n'est pas historique, mais prophétique.”

Ainsi donc, dans cet accord unanime des Pères et commentateurs catholiques depuis bientôt dix-neuf siècles, il n'y a que trois voix discordantes. Et encore ces trois voix s'élèvent au dix-neuvième siècle et en Allemagne, c'est-à-dire au siècle et au foyer de la critique avancée... Et sur ces trois interprètes hétéroclites qui clamant

extra chorum, l'un propose une interprétation nouvelle, un autre ne montre qu'un *penchant* pour l'interprétation rationaliste si hardiment soutenue par M. Vidal. Cela suffirait-il pour en faire une *opinion libre*? . . .

Ce n'est pas l'avis du R. P. Cornely. Écoutons sa conclusion :

“ *Donc, par le témoignage de l'antiquité catholique tout entière, le caractère historique du livre de Judith reste indubitablement démontré. Même à ne considérer que la nature du récit, on ne saurait raisonnablement douter que son auteur ait voulu écrire en historien et raconter une histoire vraie.*” (1.)

Donc aussi, ajouterons-nous, il reste indubitablement démontré que M. Vidal a fait erreur en prenant le contre-pied de la tradition catholique. Ce qui l'excuse, c'est qu'il a agi de bonne foi, croyant trop facilement, sur la parole de certains écrivains peu orthodoxes, que la science a conquis avec la marche des siècles des allures plus libres en face de la foi. Nous espérons qu'il sera plus prudent à l'avenir, s'il veut traiter encore des matières aussi délicates.

J. A. PLANTIN, PTRE.

(1) “ *Integerrimæ igitur antiquitatis catholicæ testimonio historicum libri nostri characterem demonstrari certum est. Sed ea quoque est libri indoles, ut prudens nemo dubitare passit quin auctor historicum agere veramque historiam tradere voluerit.*” (*Cornely. De libri Judith autoritate.*)

LES DETRACTEURS DE NOS COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

Le R. P. Lacasse, oblat, vient d'écrire un beau et bon livre, *Le Prêtre vengé* (1), qui produira l'effet que son titre annonce et opérera un bien considérable, surtout parmi nos classes ouvrières et rurales, auxquelles il est spécialement adressé. La lecture en est attachante à l'égal d'un roman.

“ Nous avons ouvert le livre à la première ligne, dit M. Chapais, pour ne le refermer qu'après avoir lu jusqu'à la dernière, tout d'une haleine, sans un arrêt, ni une minute de distraction. Cette lecture nous a procuré les plus douces jouissances de l'intelligence et du cœur.

“ Nous avons été charmé par la verve et la rapidité du style, complètement satisfait par l'argumentation solide et les fortes preuves dont sont appuyées les affirmations, vivement amusé par l'*humour* et l'esprit gaulois dont pétillent ces pages, profondément remué par l'ardeur du sentiment religieux et national qui pousse l'auteur, à certains endroits, jusqu'à l'éloquence la plus simple dans ses moyens, et la plus vivante dans ses effets. Bref, pour tout dire en deux mots, l'opuscule du R. P. Lacasse, est en son genre, un chef-d'œuvre. Et qu'on ne prenne pas ces paroles pour un compliment banal. Notre éloge est vrai et sincère à la lettre, et nous estimons que l'opuscule du P. Lacasse est l'un des beaux et bons livres, l'un des meilleurs livres qui soient sortis de la presse canadienne dans ces dernières années.”

“ Le fonds de l'ouvrage est d'une solidité qui défie toute attaque. La forme a toutes les qualités que comporte et que réclame l'opuscule: clarté, vivacité du trait, facilité, abondance, familiarité du ton, relevé quand il le faut par la noblesse de la pensée. Le P. Lacasse ne se pique pas d'être un lettré et un styliste, et cependant, dans sa brochure il a atteint le succès non-seulement au point de vue doctrinal ou polémique, mais encore au point de vue littéraire.”

Plus de dix mille exemplaires écoulés en quelques jours indiquent

(1) *Le Prêtre et ses détracteurs, ou le Prêtre vengé*, par Z. Lacasse, O.M.I.—Montréal, imp. de l'Étendard, 35 rue St. Jacques, 1893.

assez la faveur que ce livre a trouvée auprès du public. Il est venu à son heure, et soulage la conscience catholique indignée des insinuations malveillantes et des attaques calomnieuses qu'une "petite bande de voltairiens exotiques et indigènes", ne cesse de diriger, depuis quelques mois, contre le clergé et contre nos communautés religieuses. C'est en vain, espérons-le, que les meneurs de cette bande chercheront à soulever dans notre Canada les haines imbéciles contre le prêtre qu'ils ont puisées dans les loges d'outre-mer. Si nous avons eu quelques craintes, le succès que vient d'obtenir le livre du P. Lacasse, succès qui ira longtemps encore en grandissant, suffirait seul pour les dissiper. Il montre que notre population est trop catholique encore et trop amie de la vérité, pour se laisser prendre aux mensonges des sectaires.

Nous voudrions tout citer dans ce petit ouvrage éminemment populaire, surtout les deux causeries : *Le prêtre et les collègues*, *Le prêtre et les spécialistes*, où l'auteur confirme, dans un langage plein de logique et d'entrain, la thèse qui a été soutenue à diverses reprises dans cette Revue. (Voir en particulier le numéro de septembre et octobre 1892, et le numéro de janvier 1893, qui a déjà paru).

Forcés de nous borner à un extrait, nous le prenons dans sa causerie sur *le Prêtre et les communautés religieuses*, parceque le sujet en est des plus actuels, et qu'il n'a pas encore été traité *ex professo* dans la Revue Canadienne.

*
* *

Les impies de notre pays se sont rués sur nos communautés religieuses : elles sont trop nombreuses, elles sont trop riches, elles sont trop bien bâties, elles accaparent le peuple, elles sont l'ennemi du progrès, elles marchent à reculons ; enfin à les entendre ce sont elles qui vont ruiner le pays.

D'abord admirons en passant l'entente cordiale qui existe entre le clergé séculier et le clergé régulier. Lorsque l'esprit du mal veut perdre une société, il tâche par tous les moyens possibles de désunir le clergé séculier et régulier. Les impies sentent que s'ils pouvaient mettre en lutte et faire froter l'une contre l'autre les deux branches de ce même arbre, ces branches ne porteraient pas de fruits. Jugez de leur contentement s'ils pouvaient s'appuyer sur les paroles d'un membre du clergé régulier pour attaquer le clergé séculier et *vice versa*. Mais remercions la divine Providence de l'union qui existe

te entre tous les membres enseignants de notre Eglise du Canada ; un religieux paraît aussi à l'aise chez un curé que s'il était dans son monastère et un curé semble être chez lui, lorsqu'il veut bien honorer de sa visite une de nos nombreuses communautés religieuses.— Nous formons un tout compacte que les méchants ne parviendront pas à entamer.

D'abord elles sont trop nombreuses, elles sont trop riches, examinons ces points.

Nos communautés religieuses sont-elles trop nombreuses ? Mes chers amis, elles ne le sont pas assez. Je vois à ce mot tout nos impies faire un sursaut sur leurs chaises à en faire craquer le dossier. Je m'explique : je crois que nous avons maintenant des communautés religieuses en nombre suffisant pour donner l'enseignement et soulager toutes les misères humaines sous quelque forme qu'elles se présentent, mais ce que je veux dire est ceci : les membres de nos communautés religieuses ne sont pas assez nombreux ; chaque communauté pourrait recevoir demain deux cents sujets et après-demain ils seraient tous à l'œuvre ; presque à chaque jour, j'entends soupirer le Rév. Père Provincial de notre maison : encore une demande ! J'ai toujours à donner la même réponse : " la moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. "

On a eu l'audace d'écrire : pourquoi faire venir des missionnaires étrangers ? Quand je suis arrivé en mission sauvage, un jongleur — c'est-à-dire celui qui se dit le confident du mauvais esprit, m'a fait la même question—vous voyez que les jongleurs blancs et noirs s'accordent. Le jongleur noir avait une excuse, il n'avait pas vu le missionnaire à l'œuvre, les jongleurs blancs n'en ont pas ; chez eux, c'est bêtise ou malice.

Par religieux *étrangers* on entend d'abord les *Jésuites*. Pauvres Jésuites!! depuis tant de temps qu'on vous mange à la sauce piquante pour aiguïser l'appétit!—et dire que vous êtes onze mille!! Ah! vraiment, mes bons amis, permettez-moi de vous donner un conseil : vous n'êtes pas raisonnables du tout ; pourquoi ne pas vous laisser manger tout ronds sans rien dire ? *Mais ne ressuscitez pas ensuite*,—prenez garde à vous autres : ne pas ressusciter, c'est là le point capital. Mais qu'arrive-t-il ? Chaque fois que les impies mangent un Jésuite, il y en a toujours deux nouveaux qui viennent assister au dessert. . . c'est ce qui les enrage. Vous prenez-là, mes révérends Pères, le moyen de doubler votre nombre en vingt ans : c'est ce qui va arriver si

vous ne m'écoutez pas. Maintenant que je vous ai donné un conseil, je me tais et si dans vingt ans vous êtes vingt-cinq mille, ce ne sera pas ma faute, et vous vous arrangerez avec le bon Dieu.

Par religieux étrangers viennent ensuite les messieurs de St-Sulpice, les Pères de Ste-Croix, les Dominicains, les Pères Rédemptoristes, les fils de St-François. Ah ! bande de Récollets ! Vous voulez aller nu-pieds et nu-tête ? vous allez voir ce qui va vous arriver. Nos mécréants vont vous prendre par votre cordon, et vous allez en attraper une raclée. .!! Ils vont vous appeler des *va-nu-pieds* . . et vous l'aurez bien mérité. Pourquoi aussi prêcher le détachement des biens de ce monde !

De plus, les Pères du St-Sacrement ne sont pas exceptés du nombre. Et permettez-moi d'ajouter que par prêtres étrangers, on comprend aussi un peu les Oblats. Excusez-moi, chers amis, d'accoler le nom de ma pauvre petite congrégation, à peine sortie du berceau, à ces grands ordres religieux, mais je serais si content de constater que mes devanciers en religion aient pu mériter par leur attachement à l'Eglise la gloire des sarcasmes et des mépris de la gent impie.

N'oublions pas nos chers frères de toutes les nuances et nos bonnes religieuses de toutes les couleurs, que la généreuse France ainsi que la catholique Belgique ont jetés sur nos rives.

Nous allons examiner si ces étrangers sont nuisibles ; peut-être trouverons-nous que ce ne sont pas ces *étrangers-là* qui nous font du dommage.

On m'assure qu'un écrivain émigré en ce pays, a écrit qu'on ne voulait plus de moines importés, qu'il y en avait assez. Si on lui répondait : nous avons assez d'écrivains ici, nous n'avons pas besoin de journalistes importés,—que répliquerait-il ?

Nous votons de l'argent pour faire venir chaque année des étrangers ; nous appelons des Anglais, des Ecossais, des Norvégiens, des Suédois, des Russes, des Menonites,—tous protestants et anti-français pour la plupart,—et on applaudit à deux mains, dans certains quartiers. Il peut y avoir parmi eux des êtres très nuisibles à la société, à la religion, mais on ne se préoccupe pas de cela : qu'ils soient ce qu'ils voudront, c'est leur affaire, dit-on. Il y a même tel écrivain étranger qui est venu écouler sa prose dans les colonnes de quelques-uns de nos journaux canadiens, pendant qu'il vivait notoirement en concubinage avec une femme mariée, volée en Europe ; et les soi-disant vengeurs de la morale publique ne s'en sont point émus. Il font taire leur scrupule jusqu'au jour où de

pauvres religieux *viennent à leur frais et dépens*, mettre le pied sur notre sol.

Que désirent ces religieux ? Faire du bien aux âmes, donner le bon exemple, instruire la jeunesse presque pour rien, soulager les malades, mourir au milieu des pestiférés, lutter victorieusement contre le protestantisme, aider à faire respecter la langue française, et expirer sur la brèche plutôt que de voir l'Eglise catholique conspuée et méprisée. Est-ce un si grand mal après tout ? Je dirai comme l'un de vous, mes chers amis : un brave habitant me disait l'autre jour, dans son langage original : "Après tout si ce n'est rien que cela qu'ils veulent, ce n'est toujours pas le loup."

Les communautés sont trop riches, trop bien bâties.

Est-ce vrai ? bien vrai, cela ?

Il faut bien aimer à mépriser sa patrie pour trouver condamnable ce qui fait l'admiration de tout le monde. Le Canada avec ses institutions religieuses est un des plus beaux spectacles que l'Eglise catholique du 19^{ème} siècle puisse offrir au monde entier. Notre province, avec ses belles églises, ses nombreux collèges classiques et commerciaux, ses communautés de religieux et de religieuses, peut fièrement lever la tête et montrer à tous ce que peut faire l'esprit chrétien chez un peuple. Quand j'entends dire : nos communautés sont trop riches, je me demande si l'on prend nos Canadiens pour des imbéciles.

—Mais, mon Père, avez-vous vu leur demeure, avez-vous vu leurs couvents ?

—Oui, je les ai vus, et ceux qui parlent de richesses ne les ont jamais vus, je crois.

—Mais ils ont des proportions colossales, ces couvents !

—Oui ; ils sont bien grands nos collèges et nos couvents, mais ils ne le sont pas encore assez ; et, que nos impies en prennent leur parti, ils vont s'agrandir encore, fussent ces méchants en crever !

Pour ne parler que des sœurs de Montréal—car c'est de Montréal que part l'attaque et c'est aux *trop* nombreuses communautés de Montréal qu'on jette l'insulte—que tous ceux qui me liront sachent que les couvents des sœurs Grises, de la Congrégation de Notre-Dame, de la Providence, des Saints Noms de Jésus-Marie, des sœurs de Sainte-Croix, des dames du Sacré-Cœur, des sœurs de Sainte-Anne de Lachine sont trop petits ; que les sœurs, au réfectoire, à leur salle de communauté, au dortoir, sont serrées comme des

sardines en boîte ; que, par pauvreté, elles sont obligées de vivre comme cela pour le moment, mais bientôt, nous catholiques, nous espérons qu'elles pourront bâtir d'autres demeures, doubles de celles qu'elles habitent maintenant—nos impies se tordent de rage à ce mot : doubles,—oui doubles, dussiez-vous, messieurs, en avoir une attaque d'apoplexie foudroyante. Je vois ce qui vous choque ; c'est qu'elles bâtissent tout cela sans votre concours, ni celui du gouvernement ; ceci vous met dans l'impossibilité de les arrêter, car ce n'est pas avec des cris de paon qu'on empêche une congrégation religieuse de faire du bien. Quand on examine les revenus des communautés religieuses, on se demande comment elles peuvent faire les œuvres gigantesques que nous admirons. Ceux qui ne savent pas comment elles vivent, ne peuvent expliquer ce mystère.

Donnons quelques détails :

D'abord pour l'habillement, je ne sais si une sœur dépense quatre piastres par année. On est surpris d'entendre de vieilles sœurs nous dire : excusez ma robe de profession, je suis à faire le ménage. — Votre robe de profession ? Mais quel âge a-t-elle, cette robe ? Vingt-deux ans, et il faut qu'elle célèbre ses noces d'argent, c'est de tradition.—Vous voyez que les sœurs ne suivent pas la mode des saisons.

Pour le manger, c'est encore plus surprenant : les restes reviennent, puis ensuite les restes des restes... En vérité, peut-on aller plus loin ? — Autant est large l'hospitalité qu'elles offrent aux étrangers, autant est frugal le repas qu'elles se donnent, à elles-mêmes. Maintenant, calculez que c'est une même cuisine qui cuit le manger pour deux cents, quelques fois pour six cents personnes. Jugez par là de l'économie au point de vue du personnel, du combustible, des instruments.

Quant aux logements, les sœurs n'ont pas chacune une chambre comme nos professeurs laïques : une seule chambre où les lits ne sont séparés que par un pauvre petit lave-mains qui branle sur ses pattes, suffit pour toutes les sœurs. Les religieuses, en moyenne, ne dépensent pas 50 piastres par année, au lieu de dépenser \$300 comme les gens du monde.—Car prenez 300 laïques pour professer et 300 frères ou sœurs :—il faudra donner aux laïques de 300 à 1,000 piastres par année, si l'on veut qu'ils vivent ; les frères ou sœurs, tout en faisant mieux la besogne, pourront accommoder leurs prix de manière qu'il soit impossible de lutter avec eux. N'allez pas croire, mes chers artisans, que nos impies vont être bien empressés de construire "de grandes bâtisses" à côté de nos collèges et de nos couvents. Comme on court toujours au meilleur marché leurs grandes bâtisses resteraient *grandement* vides.

A la campagne, j'ai souvent demandé à de jeunes élèves demi-pensionnaires, (c'est-à-dire celles que leurs parents nourrissent, mais qui couchent au couvent.): Combien payez-vous par année?— "Quinze piastres, mon père, 15 piastres pour le loyer et le coucher!" Toutes les sœurs n'ont pas les moyens de faire cela, mais il y en a un grand nombre. Il en est de même pour les frères à l'égard des garçons. Voilà pourquoi il y a si peu d'instituteurs laïques dans le pays, ils ne peuvent vivre avec les prix courants.

On a établi des écoles normales pour former des professeurs. Nos Seigneurs les Evêques voulant rester en bons termes avec l'Etat, qui attendait de ces maisons le salut de la patrie, n'ont pas refusé; ils exigèrent seulement qu'elles fussent conduites par des prêtres. Qu'est-il arrivé? On a dépensé beaucoup d'argent pour former des professeurs; et avec quel résultat? On voit aujourd'hui que pour les laïques, à l'exception des filles, l'enseignement ne peut être dans notre pays une profession qui fasse vivre; il y en a trop qui la donnent *par vocation, pour l'amour du Bon Dieu*. Nos futurs professeurs, préparés aux écoles normales, ne voulant pas passer leur vie à gagner \$200 par année, tout en se nourrissant, s'habillant, se logeant eux-mêmes ainsi que leur femme et leurs enfants,—se lancent dans le commerce ou les professions libérales. C'est différent pour une jeune fille: elle est heureuse de gagner cent piastres par année, et par son instruction de s'attirer les bonnes grâces "du meilleur parti" de la paroisse. Pour elle, c'est un moyen de parvenir plus haut.

Plusieurs se sont demandé bien souvent quelle était la cause du fiasco de nos écoles normales?—C'est parce qu'il y a un grand nombre de religieux. La réponse n'est pas plus difficile que cela.

Le gouvernement a accordé, d'après le rapport officiel, les sommes suivantes:

Education supérieure.....	\$78,410 00
Ecoles normales.....	42,000 00

Je ne viens pas faire ici une critique; je veux constater un fait, pour répondre à nos "rongeurs de communautés religieuses" qui veulent que nos écoles deviennent la propriété de l'Etat. Nous sommes insultés du matin au soir par ces mécréants; il faut les mettre à leur place. (1)

(1) Une école de l'Etat n'a donné, dans notre pays, l'instruction aux enfants qu'à raison de 70 piastres par tête en l'an 1889-90.

LES DÉTRACTEURS DE NOS COMMUNAUTÉS 611

Voyons ce que les religieux épargnent à la commission scolaire de Montréal chaque année. Confrontons les chiffres :

L'instruction de *chaque enfant* coûte :

Académie du Plateau	\$19 15
Ecole Montcalm	12 86
Ecole Champlain	11 20
Ecole Sarsfield	13 26
Ecole Belmont	15 66
Ecole Olier	14 25

Passons maintenant aux écoles tenues par les frères des écoles chrétiennes :

Ecole Plessis	\$4 99
Ecole Ste-Brigide	4 95
Ecole St-Joseph	4 61
Ecole Ste-Anne	5 35

Écoles tenues par les religieuses, les nobles filles de Marguerite Bourgeois :

Ecole Rue St-Jean-Baptiste	\$1 91
Ecole rue Mullins	3 62
Ecole 754 rue Ste-Catherine	1 54
Ecole coin des rues Maisonneuve et Ontario	1 93
Ecole coin des rues Visitation et Craig	1 80
Ecole 2353 rue Notre-Dame	1 73
Ecole 102 rue McCord	2 24
Ecole coin des rues Mignonne et St-Denis (Sœurs de la Providence)	2 00

En voilà assez, je crois, pour convaincre les têtes "de bois-franc" les plus dures.

Vous me direz : vous ne calculez pas ce que les religieux reçoivent des parents.

Je réponds : voyez leurs livres et calculez ce que dépenserait la commission scolaire pour le coût et l'entretien de ces bâtisses si elles lui appartenaient. Là où les congrégations dépensent 2000 pour une école qui contient 800 enfants, les laïques en dépensent 6000 pour une de 500 élèves.

Calculez bien et vous verrez que les religieux épargnent annuellement à la ville, pour l'instruction de 7,500 enfants, la somme éton-

nante de plus de 75,000 piastres, c'est-à-dire la moitié de ce que la ville dépense chaque année. Ce chiffre mérite réflexion. (1)

Et ce sont ces religieux qu'on veut taxer !—Mes chers artisans, ceux qui parlent de taxer les communautés religieuses, *s'en fichent pas mal*, ils n'ont pas un sou, ce sont de misérables petits blancs-becs qui ne connaissent pas le premier mot de la question ; ils disent : " il faut que les frères et les sœurs paient comme les autres, on ne reconnaît plus dans le 19^{ème} siècle ces privilèges, ces exemptions que la stupidité religieuse a autrefois accordées aux moines : que tous soient égaux ; s'ils sont trop paresseux pour être capables de gagner leur vie en payant comme nous, — qu'ils s'en aillent." Voilà ce qu'on vous répète chaque jour, mes chers artisans ; si vous écoutez ces gens, c'est vous qui payerez.

Entendons-nous bien ; si l'on veut nous mettre sur le même pied que les laïques parce que, dit-on, nous sommes tous égaux devant la loi, nous nous mettrons nous aussi sur le même pied qu'eux à l'égard des salaires exigés pour l'instruction.—Faites comme vous voudrez : faites-nous payer des taxes, soyez assurés que nous ne nous y opposons pas pour nous, c'est pour vous autres ; car pour les religieux enseignants, la taxe qui serait la ruine des parents, ferait leur richesse.

Quand les impies vous disent : point de faveur pour ces gens-là, ils vous trompent ; ce sont ces *gens-là* qui vous favorisent.

Messieurs les impies ! sachez que nous, religieux, de vos faveurs nous n'en voulons point ; nous ne craignons pas de lutter avec vous tous. Faites-nous payer les taxes tant que vous voudrez, mais écoutez ce qui va arriver : les chers frères n'enseigneront plus vos enfants pour \$4.00 et les sœurs pour 1.80 par tête, comme le font les religieuses de Montréal, où l'éducation de la fille ne coûte pas deux piastres par tête. Vous payez \$14.53 chez les laïques ; eh bien, nous vous ferons une faveur, nous, et vous l'accepterez, vous—contents encore ! alors seulement vous penserez à nous remercier ; nous vous chargerons la moitié—seulement \$7.00 par enfant par année—et alors nous ferons de l'argent. Là vous pourrez dire : mon Dieu ! que les communautés religieuses s'enrichissent vite !! Oui, alors, nous deviendrons riches et nous emploierons notre argent à bâtir de nouvelles maisons pour y instruire les enfants pauvres que vous, misérables, aurez éloignés de l'école, et que vous n'aurez pas eu le cœur de ramasser sur la rue.

(1) En 1889-90, elle a dépensé un peu plus de 153,000.

Mes chers artisans, les impies vous disent que nous sommes opposés aux taxes parce que nous voulons continuer à vivre aux dépens des autres, que nous voulons "tondre le peuple." Sachez Messieurs les impies, que nous ne voulons nullement de vos faveurs ; il nous sera bien facile par notre travail de trouver les cent piastres que la vie nous coûte par année, et si vous ne voulez plus accepter pour vos infirmes, vos malades et pour l'éducation de vos enfants, *le surplus* que notre dévouement à la cause sacrée de la patrie et de la religion vous donnait jusqu'ici de si bon cœur, eh bien, nous en garderons la moitié et nous vous donnerons le reste, qu'en dépit de tous vos airs d'indépendance, vous viendrez chercher en vous traînant à nos genoux, pour éviter de payer la bagatelle de deux millions par année.

Quand donc viendront-elles ces taxes ?—car sans cela, le pays ignorera toujours ce que les communautés religieuses font pour lui.—Soyez assurés d'une chose, mes chers amis ; si l'on s'oppose aux taxes, ce n'est que dans votre intérêt, parce qu'on vous aime en Jésus-Christ. Tout ce que nous gagnons, vous l'avez, excepté une centaine de piastres qu'on soustrait par année pour vivre ; mais si l'on crie : pas de distinction, égalité pour tous ; nous crierons à notre tour : pas de distinction dans le coût de l'éducation des enfants et dans le soin des malades. Vous verrez lesquels seront les plus mal partagés. Nous vous attendons de pied ferme.

Pour qu'il n'y ait pas de malentendu, je répète : Jusqu'ici, on a gardé vos malades et vos infirmes, instruit vos enfants pour presque rien ; en retour vous nous avez fait—non pas la faveur, on ne veut pas de ce mot—mais la justice de nous exempter des taxes ; maintenant, si vous nous faites payer, vous nous paierez.

L'expérience des autres nations nous trace la ligne de conduite que nous avons à suivre.

Vous éclatez de rire quand on vous parle d'immunités ecclésiastiques ; vous vous écriez en gens pratiques : "ce n'est pas ce qu'on appelle *business*, dans ce 19ème siècle d'égalité, c'est la plus ou moins grande intelligence de ce mot qui met un homme au-dessus des autres : *business* est la grande loi des nations modernes."

La *business* est notre fort, messieurs ; c'est de la *business* que nous allons faire ; vous voulez commencer dans les villes par taxer les communautés religieuses, les presbytères, les églises, puis vous descendrez dans les campagnes quelques années plus tard. On vous connaît maintenant, on vous a vus à l'œuvre dans les autres pays,

on sait l'arme qu'il faut employer contre vous qui souriez de pitié quand on invoque le droit canon, on va vous prendre par la bourse ; vous voulez la lutte : on répond : qui vive ? Mais daignez vous rappeler le proverbe canadien : " Dans un pré où crève un bœuf dur d'entretien, sept tendres brebis deviennent fort grasses."

Chez nos voisins, dans les écoles du moindre village, celui qui a la haute classe reçoit \$1,200.

Dès qu'il n'y aura plus de religieux, nous monterons vite à ce prix-là. Si les commissaires voulaient charger les prix qu'on donne aux Etats, vous feriez mieux, mes amis, de mettre tous vos enfants pensionnaires ; pour \$25.00 les sœurs ou les frères les nourriront la moitié de l'année, à cinq piastres par mois.

Faisons un petit calcul.

Aux Etats-Unis, l'instruction dans les écoles publiques coûte au peuple, *en moyenne*, d'après les statistiques officielles \$25.00 (25 piastres) par enfant.

Dans la province de Québec, \$10.52 par enfant. Quelle différence ! Il y a 276,000 enfants de 7 à 14 ans—deux cent soixante-seize mille, remarquons bien. Si l'éducation nous coûtait aussi cher qu'aux Etats, vous auriez à payer, mes chers habitants et artisans, la bagatelle de de \$4,002,000 (quatre millions deux mille piastres) par année de plus. Remercions le bon Dieu de ce qu'il y a tant de frères et de sœurs dans le pays ; il n'y en a pas encore assez, mais j'espère que ça viendra ; car les noviciats son pleins. Prions, prions ; plus ils seront nombreux, plus sera bas le prix de l'éducation. Nos frères et nos sœurs donnent l'éducation à si bas prix, qu'ils devraient se faire payer au moins par ceux qui en ont les moyens ; car ce sont ceux qui parlent le plus contre nos communautés religieuses, qui paient le plus mal ; il n'y a rien de plus curieux que de voir les comptes non soldés de ces mangeurs de prêtres.

En terminant, disons que nous, catholiques, nous voulons qu'on bâtisse autre chose que de grands théâtres, de grands hôtels et de grandes manufactures ; nous voulons aussi et surtout de grands couvents—beaucoup plus grands que ceux que nous avons. Puissent les sœurs et les frères être assez nombreux pour s'établir dans chaque paroisse, et là, faire la classe non-seulement dans les villages, mais dans tous les rangs de la paroisse. Qu'il en soit ainsi :

Z. LACASSE, O. M. I.

UN GOUVERNEMENT DE FRANCS-MAÇONS.

Que la république soit une forme de gouvernement légitime en soi, c'est une vérité aussi incontestée qu'incontestable ; que la république soit la seule forme de gouvernement possible pour les nations de l'avenir, notamment pour la France, c'est fort possible, même assez vraisemblable. Mais ce qui est tout-à-fait certain, c'est que les républicains qui ont accaparé le pouvoir en France depuis quinze ans sont en très grande partie des ennemis jurés de la religion, des *francs-maçons*, qu'il faut à tout prix balayer de la position qu'ils ont enlevée à la faveur du suffrage universel, si la France veut encore reprendre son rang à la tête des nations chrétiennes.

C'est ce qui ressort clairement d'un article fort documenté des *Études*, janvier 1893, article que nous reproduisons presque en entier pour l'instruction de tous, mais surtout de ceux qui seraient inclinés à croire que le Pape Léon XIII, en donnant son appui aux institutions républicaines de la France, ait voulu délivrer un certificat de bonne conduite et d'orthodoxie à la clique des mécréants qui gouvernent actuellement le pays.

I

Léon XIII a dit, dans son encyclique contre la franc-maçonnerie : " Employant à la fois la ruse et l'audace, elle (la secte des francs-maçons) a envahi tous les rangs de la hiérarchie sociale, et commence à prendre dans les Etats modernes une puissance qui équivaut à la souveraineté."

Il est opportun de démontrer une bonne fois, et sérieusement, combien sont vraies, pour la France du moins, ces paroles du Souverain Pontife. (1)

Nos preuves seront tirées principalement des témoignages et des documents empruntés aux francs-maçons eux-mêmes, à leurs livres, à leurs revues, aux comptes rendus secrets de leurs loges. . . Ces témoignages sont dans l'espèce plus irrécusables et plus probants.

(1) Celui qui écrit ces lignes a publié jadis contre les francs-maçons un petit opuscule que Léon XIII a approuvé et dont il a daigné dire : " Il faut reproduire de toute manière ces enseignements ; il faut les répandre par milliers....."

La franc-maçonnerie *règne actuellement* en France, et, depuis une quinzaine d'années surtout, y règne en maîtresse souveraine.

C'est là ce qu'il s'agit de démontrer.

D'abord les voix les plus autorisées du camp des catholiques et du camp des francs-maçons le proclament.

Citons seulement deux ou trois autorités catholiques plus péremptoires.

Mgr Freppel, de vaillante mémoire, qui pendant si longtemps a vu de près et connu parfaitement tous nos gouvernants, dénonce en termes clairs et précis ce règne de la franc-maçonnerie. "La lutte actuelle dépasse de beaucoup les diverses formes de gouvernement; elle est entre le christianisme et la franc-maçonnerie qui règne et qui gouverne, dont le programme a été appliqué point par point depuis quinze ans (1)."

Mgr l'archevêque d'Aix, si glorieusement condamné pour son courageux langage, dit en moins de mots: *Nous sommes, non pas en république, mais en franc-maçonnerie*. Ou encore: "La franc-maçonnerie, cette fille aînée de Satan, gouverne et commande: mille fois aveugle volontairement qui ne le voit (2)." Enfin, S. E. le cardinal-archevêque de Paris, dans sa célèbre lettre à laquelle a adhéré tout l'épiscopat français: "Au fond, la lutte a toujours été entre la France chrétienne qui défend la liberté de sa foi, et les sectes anti-chrétiennes personnifiées dans la franc-maçonnerie. Aujourd'hui l'illusion n'est plus possible."

Tous les hommes éminents du camp des catholiques tiennent le même langage que l'épiscopat.

Toutefois, il est plus décisif encore d'entendre les francs-maçons avouer eux-mêmes leur toute-puissance actuelle dans le gouvernement du pays. Cet aveu, sans doute, ils évitent de le faire au grand jour de la publicité: ils sentent trop la répulsion que soulèverait au sein de la masse populaire l'idée d'être gouvernée par des francs-maçons, des sectaires, des excommuniés; mais dans leurs loges, dans les revues et journaux maçonniques, ils ne craignent pas de proclamer leur puissance, de s'en réjouir, de s'en vanter. "Il faut que la franc-maçonnerie reste ce qu'elle doit être: la maîtresse, et non la servante des partis politiques (3). . ."—"Nous avons organisé dans le sein du Parlement un véritable syndicat de francs-maçons, pour

(1) Allocation à son clergé, au premier de l'an 1891.

(2) Lettre à M. le ministre des cultes, 8 octobre 1891.

(3) *La République maçonnique*, 30 avril 1892.

obtenir des interventions extrêmement efficaces auprès des pouvoirs publics (1).—“ Nous sommes deux cents francs-maçons à la Chambre, et notre influence y est considérable, car si nous sommes aujourd'hui les alliés les plus actifs de la République, nous sommes aussi une société secrète agissant secrètement (2).”

“ Nous avons à répondre aux cris... dirigés contre la franc-maçonnerie, en démontrant qu'elle est digne d'être à l'avant-garde du progrès, qu'elle est digne de diriger la République. On le dit, et c'est vrai (3).”

M. Andrieux, ancien préfet de police et ancien député, jadis membre lui aussi du Grand-Orient, et connaissant parfaitement le personnel maçonnique, écrivait en février 1889 : “... Aujourd'hui, qu'est devenue la franc-maçonnerie ?—Ses chefs sont au pouvoir.”

Arrivés ainsi au pouvoir, les francs-maçons aspirent à tout dominer. Entendez quel est leur idéal : “ Il ne devrait rien se produire en France sans qu'on y trouve l'action cachée, l'action secrète de la maçonnerie... Si la maçonnerie veut s'organiser, non sur le terrain des théories, mais sur le terrain intellectuel qui nous préoccupe, je dis que dans dix ans d'ici la maçonnerie aura emporté le morceau, et que personne ne bougera plus en France en dehors de nous.” (*Vifs applaudissements.*) Ces paroles ont été prononcées par le F. Fernand Maurice au grand Convent maçonnique de septembre 1890, où se trouvaient réunis les délégués des loges de tous les départements de France (4).

En applaudissant de semblables paroles, ce sont donc tous les francs-maçons de France qui nous prophétisent que, si on n'y met ordre, “ dans dix ans d'ici, personne ne bougera plus en France en dehors d'eux.”

II

Ces témoignages et ces aveux des francs-maçons, on le comprend, sont déjà fort significatifs. Mais les faits prouvent mieux encore l'omnipotence actuelle de la secte dans le gouvernement du pays. Il en ressort avec la dernière évidence que le gouvernement de la France est maçonnique et le devient de plus en plus dans son personnel et dans ses actes.

(1) *Journal officiel de la franc-maçonnerie*, année 1888, p. 529.

(2) M. Colfavru, député, président du Grand-Orient de France.

(3) Paroles du F. Fontaines, président du grand Convent maçonnique réuni à Paris en septembre 1891. (*Bulletin du Grand-Orient de France*, p. 281.)

(4) *Bulletin du Grand-Orient de France*, août-septembre 1890, p. 505.

Démontrons d'abord le maçonisme de notre personnel gouvernemental depuis une quinzaine d'années surtout.

Malgré le soin que prennent les francs-maçons de se cacher aux regards des profanes et de se réunir en secret, comme il convient à des malfaiteurs (1), les noms d'un grand nombre d'entre eux sont cependant connus. Ils ont été publiés dans des journaux, des revues, des comptes rendus des loges, dans la *Franc-Maçonnerie démasquée*, et spécialement dans le livre : *la France maçonnique* (2).

A la lumière de ces révélations on arrive facilement à constater l'envahissement de toutes les sphères gouvernementales par les francs-maçons, et l'on peut, pour le prouver, produire des faits matériels et donner des noms.

Sans parler de la grande Révolution, dont les francs-maçons se vantent eux-mêmes d'avoir été les promoteurs et les agents (3), le mouvement insurrectionnel du 4 septembre a eu pour auteurs des francs-maçons ; sur onze membres du gouvernement provisoire, installé alors à Paris, dix appartiennent à la secte. Ce sont les FF. Arago, Crémieux, J. Favre, J. Ferry, Gambetta, Garnier-Pagès, Glais-Bizoin, E. Picard, Pelletan, Rochefort, J. Simon (4). Ils auraient voulu dès lors rester les maîtres ; mais les élections de 1871 tournèrent contre eux ; l'Assemblée nationale, en immense majorité catholique et conservatrice, enleva le pouvoir aux mains des loges. Celles-ci travaillèrent pendant neuf ans à le reconquérir, et y réussirent malheureusement. La nomination du F. Jules Grévy (5) à la présidence de la République marque l'avènement définitif

(1.) "Eh ! mes frères, à quoi bon vous cacher si vous faites le bien ?" Paroles du franc-maçon F. Goffin, dans son journal *la Franc-Maçonnerie belge*.

(2.) Il y a eu contre les noms publiés par la *Franc-Maçonnerie démasquée* et par la *France maçonnique* quelques rares protestations, dont les auteurs ont tenu compte. Nous ne donnons comme francs-maçons dans ce travail que les personnages qui n'ont pas réclamé contre l'insertion de leur nom dans les listes déjà livrées à la publicité, et souvent par les revues maçonniques elles-mêmes.

(3.) "N'oublions pas une chose, MM. FF., c'est que la maçonnerie a fait la Révolution de 1879." (*Bulletin du Grand-Orient*, août-septembre, p. 500.) De fait les francs-maçons avaient préparé la Révolution, et quand elle eut lieu, on les retrouva sur les bancs de la Constituante, de la Législative et de la Convention. "Les trois quarts de l'Assemblée nationale appartenaient à la franc-maçonnerie, et je ne crois pas que l'on puisse citer un seul conventionnel qui ne dût son mandat à sa qualité d'adepte." (*Révélation d'un Rose-Croix*, p. 50.) Tous ceux qui ont voté la mort de Louis XVI, à commencer par Philippe-Egalité jusqu'au grand Carnot, étaient des francs-maçons.

(4.) M. J. Simon, jadis franc-maçon très actif, ne fréquente plus les loges.

(5.) M. Grévy, bien que franc-maçon, ne resta pas membre actif des loges, parce que, disent les mauvaises langues, il négligeait de payer sa cotisation annuelle.

au pouvoir de la franc-maçonnerie. Dès lors, sous un président franc-maçon la secte est maîtresse non seulement au conseil municipal de Paris, depuis longtemps recruté dans les loges de la capitale (1), mais au ministère, à la Chambre des députés et bientôt au Sénat. Les ministères changent et deviennent plus ou moins opportunistes ou radicaux, *mais la majorité du conseil des ministres reste toujours maçonnique*. Le ministère Waddington, le premier de M. Grévy, compte, sur neuf ministres, six francs-maçons ; le ministère de Freycinet, cinq sur neuf ; le grand ministère Gambetta, huit sur douze, etc., etc. Durant les dernières législatures et actuellement, presque tous les sénateurs et députés de la gauche appartiennent à la secte et ont été élus par son influence (2). "Ce que je sais, disait naguère, à propos du procès de l'archevêque d'Aix, un journal républicain, *la Dépêche* de Toulouse, ce que je sais, c'est qu'il y a dans le Parlement quatre cent cinquante francs-maçons." Aussi ne s'étonnera-t-on point que les *présidents* de l'une et de l'autre Chambre soient toujours des francs-maçons publiquement connus pour tels. M. Floquet, président de la Chambre des députés, s'est vanté en pleine séance de sa qualité de franc-maçon (3). Quand à M. Le Royer, qui semble personnifier en lui depuis longtemps la présidence du Sénat, on sait qu'il est cet illustre *Vénérable*, qui reçut jadis, à la loge du *Parfait Silence*, M. Andrieux, l'ancien préfet de police, de facétieuse mémoire (4). De plus à la Chambre et au Sénat, les vice-présidents sont, suivant les années, ou trois sur quatre, ou tous les quatre des francs-maçons (5).

(1) Le docteur Després a dit un jour, en plein conseil municipal de Paris : "Je suis franc-maçon et libre-penseur ; comme tous les autres membres républicains du conseil, je dois mon élection et mes succès dans la vie politique à la franc-maçonnerie." Or, absolument aucun conseiller n'a eu même l'idée de se récrier contre ces paroles. Il est donc bien et publiquement avéré que la majorité des électeurs de la ville-lumière, si fiers cependant de leur esprit et de leur indépendance, se laissent mener comme des moutons par les loges maçonniques.

(2) Cette influence s'est exercée de fait aux dernières élections législatives par des moyens singulièrement efficaces. Le F. . Rouvier, ancien ministre vient de nous en faire la révélation à la séance de la Chambre du 20 décembre 1892. (Voyez plus loin p. 643.)

(3) *Journal officiel*, du samedi 12 décembre 1891.

(4) *Mémoires d'un préfet de police*, par M. Andrieux. Le récit humoristique de sa réception solennelle dans la fr. .-maç. ., par le F. . Le Royer, a fait le tour de la presse et a valu à M. Andrieux d'être excommunié par les frères *Trois-Points*, comme coupable d'avoir révélé les secrets de la secte.

(5) Chambre, bureau, 1891 : les quatre vice-présidents francs-maçons ; bureau, 1892 : trois sur quatre. Au Sénat : trois sur quatre, etc.

III

Le Parlement étant actuellement maçonnique à ce point, on pourrait déjà en conclure logiquement que le *pouvoir exécutif* doit l'être aussi plus que jamais, puisque, d'après le jeu même de nos institutions, c'est la majorité des Chambres qui fait ou défait et présidents et ministres. Mais nous avons de plus des données positives qui le démontrent.

Tout d'abord, M. Sadi Carnot, le chef de l'Etat, le président de la République, non seulement n'a jamais protesté contre l'insertion de son nom dans les listes de francs-maçons, mais, bien plus, aime à s'entendre dire qu'il *est de dynastie maçonnique*; c'est là à ses yeux un honneur et un titre de gloire dont il se sent "touché et reconnaissant" quand on le lui rappelle. Voici, en effet, ce que je lis dans le *Bulletin du Grand-Orient de France*, journal officiel de la Fr.: Maç.: (1):

Travaux du Conseil de l'Ordre (maçonnique);

Séance de lundi 11 mai 1891;

Présidence du F.: Thulié (2), président,

Le président donne lecture de la correspondance, qui comprend :

5° Une pl. (3) du F.: Doinel informant le Conseil de l'Ordre que le 7 mai, il a présenté officiellement à M. le Président de la République, au cours des réceptions qu'il a faites à la préfecture du Loiret, les délégations des deux loges d'Orléans et de la loge de Blois.

Au moment où le F.: Doinel a pénétré dans le salon d'honneur, en tête des FF.: délégués, les FF.: Viger et Rabier, députés du Loiret, se sont détachés du groupe présidentiel et se sont adjoints à la délégation dont les membres étaient revêtus de leurs insignes (maçonniques).

Le F.: Doinel a prononcé l'allocution suivante :

"Monsieur le Président de la République, j'ai la faveur de vous présenter les Vénérables et les délégués des loges d'Orléans et de Blois, au nom du Conseil de l'Ordre du Grand-Orient de France. Ils viennent vous assurer de leur profond respect pour votre personne et de leur dévouement inaltérable aux institutions républi-

(1) Numéro de mai 1891, p. 117 et 120.

(2) M. Thulié était aussi à cette époque président du conseil municipal de Paris; cela se comprend, les loges régnant.

(3) Une planche. Dans le jargon maçonnique cela signifie une lettre.

caines. L'ordre (maçonnique), qui a toujours marché à l'avant-garde de la démocratie, s'honore de compter parmi les siens votre grand aïeul. Il sait que dans votre famille le patriotisme et l'honneur sont héréditaires."

Le Président de la République a répondu qu'il était *touché et reconnaissant* des sentiments qui lui étaient exprimés, et qu'il remerciait la franc-maçonnerie des services qu'elle avait rendus à la République et à la liberté.

De fait, non seulement le grand Carnot fut franc-maçon, comme les loges s'en glorifient, mais encore M. Hippolyte Carnot, sénateur inamovible, mort il y a peu de temps. Ce dernier fut initié en 1840 dans la loge *les Amis incorruptibles* de Paris. Son fils, le président actuel de la République, est inscrit lui aussi sur la liste des f. : maç. : de la *France maçonnique*. La *Vraie France* de Lille donne même au sujet du président ces détails circonstanciés : M. Sadi Carnot figure parmi les notabilités maçonniques que le F. : Malvezin a placées dans son Annuaire des quatre obédiences françaises, année 1885. On peut voir son nom, page 8, dans les éphémérides du sixième mois maçonnique.

Il est donc tout naturel que M. Carnot contresigne toujours, sous sa très grave responsabilité, toutes les lois de persécution religieuse forgées par les loges, et qu'il jette régulièrement au panier les lettres de protestation que peuvent lui adresser à ce sujet les cardinaux et les évêques.

Un président franc-maçon, qui se glorifie même d'être de dynastie maçonnique, doit tout naturellement choisir ses *ministres* au sein des loges. Bien plus, on le comprend, les ministres de M. Carnot ne seront pas des francs-maçons quelconques, mais les sectaires les plus marquants, les plus actifs, et, suivant l'expression de M. Andrieux, les chefs de la franc-maçonnerie.

Pour n'être pas trop long, parlons seulement des trois derniers ministères du président actuel de la République.

Ministère de Freycinet (18 mars 1890).—Sur dix ministres, six au moins sont francs-maçons : le F. : Constans, intérieur ; le F. : Rouvier, finances ; le F. : Bourgeois, instruction publique ; le F. : Develle, agriculture ; le F. : Jules Roche, commerce ; le F. : Yves Guyot, travaux publics.

Ministère Loubet (28 février 1892).—Sur dix ministres, sept sont francs-maçons : le F. : Rouvier, finances ; le F. : Ricard, justice et

cultes ; le F. : Bourgeois, instruction publique ; le F. : Burdeau, marine ; le F. : Develle, agriculture ; le Fr. : Roche, commerce ; le F. : Viette, travaux publics.

Ministère Ribot (7 décembre 1892).—Sur dix ministres, sept sont francs-maçons : le F. : Tirard, finances ; le F. : Bourgeois, justice ; le F. : Dupuy, instruction publique ; le F. : Burdeau, marine ; le F. : Viette, travaux publics ; le F. : Siegfried, commerce.

Il est à remarquer que dans ces différentes combinaisons les rares ministres qui ne sont pas inféodés aux loges, ou sont des protestants comme MM. de Freycinet et Ribot, ou pour le moins se montrent toujours, nous le verrons, les très humbles serviteurs de la franc-maçonnerie.

Donnons maintenant quelques extraits du dossier maçonnique de ces ministres de M. Carnot.

Le ministère le plus important de tous, par lequel s'exerce pour ainsi dire la souveraineté sur tout le pays, est celui de *l'intérieur*. C'est pour cela sans doute que cette charge fut dévolue à trois reprises différentes, et deux fois par le président actuel, au F. : Ernest Constans, qui devint, durant quelques années, le grand homme du gouvernement, en sa qualité de sauveur de la République contre le boulangisme. Or, M. Constans, qui reparaitra peut-être sur la scène au moment opportun, est un franc-maçon émérite des loges de Toulouse, en grande estime parmi ses frères pour sa haine effective contre l'Église catholique.

En septembre 1884, les délégués de toutes les loges de France tenaient leur réunion annuelle à Paris, et il s'agissait de nommer le président du grand Convent du Grand-Orient de France. Le F. : Constans était candidat à la présidence. Avant l'élection, le F. : Blatin, député, prononça ces paroles significatives :

“ L'élection de ce frère qui a pris l'initiative de la lutte anticléricale dans notre pays et de l'application des décrets, sera une bonne réponse à l'encyclique papale (1). ”

Le F. : Ernest Constans fut en conséquence élu président par 206 voix de ses frères en truelle, sur 240 votants, et il répondit :

“ Le grand honneur que vous avez bien voulu me faire, mes FF. :., aurait pu se porter sur un plus digne, mais non pas sur un plus dévoué, et, dans tous les cas, il ne tombe pas sur un maçon de récente

(1) L'encyclique *Humanum genus* contre les francs-maçons.

“ origine. (*Applaudissements.*) J'ai reçu la lumière (1) à l'Or. . de Toulouse, dans la loge *les Cœurs réunis* . . . J'ai présidé cette loge pendant quelques années. . . *J'en fais partie depuis trente ans* (2).”

Voilà donc les états de services maçonniques dont se glorifie le F. . Ernest Constans, et qui lui ont valu l'honneur de gouverner la France si souvent et si longtemps.

Après le ministère de l'intérieur, celui qui influe le plus, dans les États modernes, sur le présent et l'avenir d'une nation, c'est le *ministère de l'instruction publique*.

A cause de l'importance fondamentale de l'éducation des enfants, Weishaupt, le grand organisateur de la franc-maçonnerie au siècle dernier, recommandait à ses adeptes de s'en emparer à tout prix. En France, depuis 1880, la recommandation du juif allemand a été mise à exécution, plus parfaitement que la secte n'aurait jamais osé le rêver jadis. Dès lors, en effet, se trouvent placés à la tête de l'instruction publique du pays les francs-maçons les plus sectaires et les plus acharnés. C'est d'abord le F. . Jules Ferry, membre de la L. . *Alsace-Lorraine*, O. . de Paris, initié le 4 juillet 1875 dans la L. . *la Clémentine Amitié*, O. . de Paris. Il préludait à ses fonctions de grand maître de l'Université en faisant dans certains discours, et spécialement dans celui de sa réception maçonnique, profession publique d'impiété et de haine violente contre l'Eglise. “ A la science qui grandit, disait-il, le mysticisme et le théologisme contemporains (c'est-à-dire l'Eglise catholique) répondent par l'embrigadement général de la sottise humaine (3).” En récompense, le F. . Jules Ferry fut nommé ministre de l'instruction publique dès l'avènement au pouvoir du F. . Jules Grévy, et la secte le chargea de faire passer dans la législation française les projets, depuis longtemps élaborés dans les loges, sur l'instruction dite laïque, obligatoire et gratuite. Il se glorifie, comme du grand œuvre de sa vie, d'avoir accompli cette triste tâche. Le F. . Jules Ferry fut le grand éducateur du peuple français, de longues années et à diverses reprises. Pendant la courte durée du grand ministère Gambetta, il fut rem-

(1) Remarquons en passant ce blasphème à peine voilé, qui est de la monnaie courante parmi les francs-maçons. Pour ces renégats, la lumière, ce n'est point la foi chrétienne, *admirabile lumen fidei*, mais leur grotesque initiation aux loges. Et dire que des catholiques français s'acharnent à hisser au pouvoir par leurs votes des gens de cette sorte !

(2) *Journal officiel de la maç. . franç. .*, septembre 1884, p. 576.

(3) Discours de réception dans la loge *la Clémentine Amitié*, 5 août 1875.—Voir *Monde maçonnique*, numéro d'août 1875.

placé par le F. . Paul Bert, dont la nomination à l'instruction publique et aux cultes a fait scandale, tant était brutale et notoire son hostilité à toute idée religieuse. Puis le tour de M. Jules Ferry revint.

Ces derniers temps, le ministère de l'instruction publique tomba aux mains du F. . Léon Bourgeois, digne émule des FF. . Bert et Ferry. Il renchérit même à certains points de vue sur ses prédécesseurs. Ceux-ci avaient la pudeur, devant la France encore chrétienne en immense majorité, de ne pas afficher trop ouvertement leur titre de franc-maçon. M. Bourgeois ne se croit plus tenu à de pareils ménagements ; il ne craint pas d'assister publiquement aux fêtes maçonniques et de les présider, comme ministre et comme franc-maçon, dans le local des loges du Grand-Orient, rue Cadet.

Voici en effet ce que je lis au *Bulletin Maçonnique, organe de la franc-maçonnerie universelle* (1) :

“ La distribution des prix offerts aux élèves des cours gratuits commerciaux du Grand-Orient a eu lieu dans la salle des fêtes (rue Cadet), sous la présidence du F. . Bourgeois, ministre de l'instruction publique.

“ Douze cents personnes assistaient à cette cérémonie. Aux côtés du F. . Bourgeois, sur l'estrade d'honneur, avaient pris place les FF. . Thulié, président du Conseil de l'Ordre (maçonnique) ; Desmons, député ; Lagache, secrétaire général du Comité des cours ; Georges Martin, sénateur ; Mesureur, député ; Viguier, président du conseil général ; Doumer, ancien député, chef du cabinet du F. . Floquet ; Fernand Faure, ancien député, etc.

“ Le F. . Thulié a remercié le ministre de sa présence. Le F. . Bourgeois a répondu. Puis, après un discours du F. . Lesmons, député du Gard, président du Comité des cours, les noms des lauréats ont été proclamés.

“ Pendant la cérémonie, la musique militaire du 131^e de ligne a exécuté plusieurs morceaux.”

On voit, pour le dire en passant, que l'armée, à qui l'on interdit sévèrement de participer en corps, même à la moindre cérémonie religieuse, peut prêter à l'occasion son concours très actif aux fêtes et aux cérémonies des loges.

Voilà donc, il est bon que vous le sachiez, électeurs et parents chrétiens, à quels mains scandaleusement maçonniques est livrée en

(1) Numéro de janvier 1891, p. 257.

France la direction suprême de l'éducation nationale. Car il est évident que le F. . Charles Dupuy, notre nouveau ministre, franc-maçon zélé des loges de Saint-Etienne, continuera à l'instruction publique les traditions de son prédécesseur le F. . Léon Bourgeois.

Chose assez significative, le *ministère des finances*, depuis le règne de M. Carnot, n'a jamais été dévolu qu'à des francs-maçons : au F. . Rouvier, orateur en 1869 de la L. . la Réforme O. . de Marseille ; au F. . Peytral, et, à trois reprises différentes, au F. . Tirard. Cette obstination à remettre la fortune de la France en de pareilles mains se comprend quand on connaît les liens intimes qui unissent la maçonnerie à la juiverie ; mais l'augmentation progressive de la dette publique et des impôts, les scandales du Panama (1), etc., révèlent un peu quelles en sont les conséquences pour le pays.

Nous devrions parler encore du F. . Jules Roche, plusieurs fois ministre du commerce, qui, après avoir renié la foi et la piété de sa jeunesse, est devenu un des francs-maçons les plus militants et les plus impies (2) ;—du F. . Ricard, une des sommités maçonniques des loges de Rouen, qui fut choisi pour être ministre des cultes, sans doute parce qu'il avait dit naguère (3) : “ Vous savez combien dans les campagnes le prêtre est nuisant et dangereux ; ” — du F. . Burdeau, un des premiers francs-maçons qu'on ait osé préposer au ministère de la marine, dans laquelle se trouvent encore tant d'éléments honnêtes et religieux absolument antipathiques aux influences de la secte.

Du moins nous est-il impossible de clore ce dossier maçonnique des ministres de M. Carnot sans dire quelques mots du F. . Yves Guyot, ministre à différentes reprises des travaux publics. La présence au pouvoir d'un pareil homme, pendant plus de trois ans, fut, suivant l'expression d'un député du Nord, une véritable insulte jetée à la face de la France chrétienne. Voici en effet quelques-unes des aménités écrites par cet énergumène, dans son ouvrage : *Etudes sur les doctrines sociales du chaistianisme* :

“ Voltaire, Diderot, les encyclopédistes, avaient posé nettement la “ question religieuse en prenant pour mot d'ordre : Ecrasons l'infâme

(1) “ On a versé 1 milliard 400 millions (pour le Panama). On n's dépensé que 400 millions pour les travaux. Un milliard a ainsi disparu. Il y a donc des voleurs.” (Chambre des députés, séance du 15 décembre 1892, discours de M. R. Michel.)

Nous constatons que les sénateurs, députés et anciens ministres, poursuivis jusqu'à présent ou compromis à propos du Panama, sont presque tous des francs-maçons.

(2) Voir les *Souvenirs d'un préfet de police*, par M. Andrieux.

(3) Discours du 26 novembre 1888.

“ Alors, *la religion, c'est la folie?*—Parfaitement, du plus au moins.
 “—Le rôle du prêtre est de systématiser, d'entretenir et de surexciter
 “ cette folie.—Tandis que nous élevons des hôpitaux pour guérir les
 “ fous, que nous payons des médecins pour les soigner, devons-nous
 “ entretenir des églises pour entretenir la folie, payer des prêtres
 “ dont la seule fonction est de l'exciter et de l'exploiter ? ”

Ces paroles se passent de commentaire ; mais elles montrent pour quelle raison, tout à fait péremptoire, le F. Yves Mayot a toujours été partisan de la *suppression du budget des cultes*. Quand il s'agira de mettre la mesure à exécution, ce franc-maçon idéal sera sans aucun doute nommé ministre des cultes.

Il ne nous faut cependant rien exagérer : nos gouvernants ne sont pas francs-maçons absolument tous : il y a des exceptions : M. Loubet, par exemple, M. Ribot (2), et même le très illustre M. de Freycinet, qui depuis 1880 fut presque toujours ministre, trois fois président du conseil, etc. Les loges, comme le rapportent plusieurs journaux, ont sollicité ce dernier de vouloir bien se faire initié, mais elles n'ont pas insisté. Elles n'ont pas jugé que l'initiation formelle fût vraiment nécessaire, M. de Freycinet, ce protestant libre-penseur, s'étant toujours montré très docile, plus docile même qu'un initié, à toutes les injonctions de la maçonnerie. C'est lui, en effet, qui a exécuté les décrets contre les Jésuites ; qui, la mort dans l'âme, a fait expulser de leurs demeures, par la force brutale, ces religieux, victimes de la haine maçonnique ; c'est lui qui, poussé par les loges, a plus récemment poursuivi l'archevêque d'Aix, qui maintient et presse, à l'occasion, l'exécution de toutes les lois persécutrices, et qui fera n'importe quelle autre mauvaise besogne contre les catholiques, tout en se disant ami de la liberté, ami de la conciliation, ami de la paix. La maçonnerie serait bien exigeante de désirer plus et mieux.

Les autres ministres non francs-maçons se trouvent dans les mêmes dispositions de docilité et de souplesse que M. de Freycinet, et savent le montrer quand ils le croient utile. C'est ce que fit M. Fallières, ministre de la justice et des cultes, dans la séance de la Chambre des députés du 11 décembre 1891, lors de la discussion sur *les menées cléricales*. Certain député de la droite ayant paru incidemment accuser M. Fallières d'être franc-maçon, celui-ci loin de rejeter ce titre comme une injure, ce qui en notre temps de règne

(2) Les noms de MM. Loubet et Ribot ne se trouvent pas sur les listes maçonniques qui sont entre nos mains.

maçonnique eût été par trop compromettant pour un ministre, regarda comme un devoir de répondre : *Je n'ai pas l'honneur d'être franc-maçon* (1). Nous avons donc assisté à ce spectacle édifiant qu'en notre France chrétienne, le ministre même des cultes, celui qui a une certaine autorité sur l'Eglise, celui qui régentait les évêques avec la hauteur que l'on sait, exigeant d'eux respect et obéissance, le ministre des cultes n'a pas craint de proclamer en pleine Chambre, en face de tout le pays, que c'est un honneur d'être franc-maçon, un honneur d'être excommunié, renégat de la foi, ennemi de l'Eglise, un honneur d'être membre de ce que Léon XIII appelle l'armée de Satan !... Et, comme conclusion pratique sans doute, que c'est pour lui un honneur et un devoir d'obéir aux ordres de la secte, comme il venait de le faire en poursuivant l'archevêque d'Aix (2).

Voilà où nous en sommes et à quel point les rares ministres "qui n'ont pas l'honneur d'être francs-maçons" se montrent les très humbles serviteurs des loges.

Il va sans dire qu'avec un Parlement maçonnique, avec un pouvoir central et des ministères maçonniques, toutes les autres administrations du pays sont encombrées de juifs (3) et de francs-maçons. Oser paraître catholique pratiquant est une cause d'exclusion des charges publiques, tandis que renier ses croyances et montrer une patte maçonnique devient partout un titre aux faveurs et à l'avancement.

IV

Reste à voir maintenant comment la franc-maçonnerie est arrivée à s'emparer ainsi du gouvernement de la France, comment elle continue toujours à le dominer et à lui faire exécuter point par point tout ce qu'il lui plaît.

(1) *Journal officiel* du 12 décembre 1841, compte rendu des débats de la Chambre, p. 2577, deuxième colonne.

(2) Aveu de la *Dépêche*, journal républicain de Toulouse.

(3) "Nous avons à Belfort, écrivait l'année dernière un journal de cette ville, un trésorier-payeur général juif ; un receveur d'enregistrement juif ; un médecin, chef de l'hôpital militaire, juif ; un colonel d'artillerie juif ; un instituteur juif ; ... le sieur Ardisson, notre ancien préfet, était juif. Ajoutons qu'un magistrat juif brigue la succession du président de notre tribunal ; qu'un général juif (Lévy) est désigné pour remplacer le gouverneur de Belfort, et que le nouveau commissaire de police, Gerachell, est aussi juif."

Si au lieu de dire *juif* nous mettons *juif ou franc-maçon*, n'est-ce pas l'histoire de tous nos départements ?

Ce que nous allons dire est instructif pour les catholiques, à plus d'un point de vue.

Pour atteindre leur but, les francs-maçons se sont tout d'abord, et depuis longtemps, *organisés* en une vaste association enlaçant dans son réseau tout le pays et soumise à une direction centrale.

La franc-maçonnerie ayant ainsi, quoique illégalement, établi partout ses loges, exerce, tout en la dissimulant plus ou moins suivant les circonstances, *une action politique et antireligieuse toute-puissante* dans chacune des sphères gouvernementales.

Autrefois, sous la royauté et sous l'empire, elle se donnait comme une simple société de bienfaisance, et elle montrait écrite dans ses statuts, la défense expresse de s'occuper dans les loges de politique et de religion.

Maintenant, elle a jeté le masque et se moque agréablement des niais qui croyaient à ses dires d'autrefois. Ecoutez ces paroles du F. . Gonnard au banquet final du grand Convent de Paris (18 septembre 1886):

“ La franc-maçonnerie ne fait que de la politique, et s'il fut un moment, non pas de règle, mais de formalisme, de déclarer que la maçonnerie ne s'occupe ni de religion ni de politique, c'était sous l'impression des lois et de la police que nous étions obligés de dissimuler *ce que nous avons mission de faire uniquement*. Aussi nos institutions publiques sont-elles aujourd'hui, d'une façon toute naturelle, entre les mains des francs-maçons de France (1).”

Puisqu'il en est ainsi, on comprend facilement la décision prise par la Grande Loge Symbolique écossaise. A la séance plénière du 12 avril 1884, la commission d'initiative, présidée par le F. . Mesureur, député de Paris, ayant proposé “ de supprimer comme inutile le paragraphe de la constitution par lequel la Grande Loge s'interdit toute discussion politique,” la proposition fut adoptée à l'unanimité (2).

Déjà en 1881 (14 septembre), le F. . Bélat, maire de Valence, avait proclamé officiellement, au grand Convent du Grand-Orient de Francs: “ Il est exact de dire que la franc-maçonnerie est une institution politique, et c'est son honneur que de mériter une pareille qualification (3).” On pourrait multiplier les aveux actuels de ce genre. Le caractère essentiellement politique de la franc-maçonnerie ne peut donc plus faire de doute pour personne.

(1) *Journal officiel de la Maçonnerie française*, année 1886, p. 545.

(2) *Bulletin de la Grande Loge Symbolique Ecossaise*, vol. VII, p. 35.

(3) *Journal officiel de la Maçonnerie française*, année 1881, p. 16.

Comment la secte exerce-t-elle cette action politique qu'elle niait hypocritement jadis, et dont elle se fait un honneur maintenant ?

Elle l'exerce d'abord et avant tout par les *élections*. Les francs-maçons savent parfaitement que celui qui est maître des élections est maître du pays ; en hommes pratiques, ils ont donc les élections pour objectif principal. Aussi chaque loge n'est-elle en réalité qu'un comité électoral permanent (1), destiné à faire entrer dans les différents corps électifs le plus possible de francs-maçons ou d'amis des francs-maçons.

Le Grand Orient de Belgique traçait bien et en peu de mots, dès 1855, la marche à suivre dans les loges, pour toutes les élections politiques :

“ 1^o Un candidat maçon sera d'abord proposé par la loge dans le ressort de laquelle se fera l'élection, à l'adoption du Grand-Orient, pour être ensuite imposé aux Frères de l'obédience : 2^o Dans l'élection, qu'elle soit nationale, provinciale ou communale, l'agrément du Grand-Orient sera également *nécessaire*, également *réserve* ; 3^o Chaque maçon jurera d'employer toute son influence pour faire réussir la candidature adoptée ; 4^o L'élu de la maçonnerie sera tenu de faire en loge une profession de foi dont acte sera dressé ; 5^o Il sera invité à recourir aux lumières de cette loge ou du Grand-Orient dans les occurrences graves qui peuvent se présenter pendant la durée de son mandat ; 6^o L'inexécution de ses engagements l'expose à des peines sévères et même à l'exclusion de l'Ordre maçonnique (2).”

Tout récemment (en 1889), dans la Côte-d'Or, un franc-maçon,—et des plus marquants cependant, le F. . Colfavru,—ayant manqué aux prescriptions que je viens de rapporter, et s'étant permis d'attaquer dans une réunion électoral le candidat soutenu par les loges de Dijon et de Beaune, celles-ci portèrent plainte contre ce scandale maçonnique devant le Conseil de l'Ordre à Paris, et elles obtinrent justice : le F. . délinquant fut sévèrement puni et condamné (3).

Voici maintenant comment ces instructions sont mises en pratique et comment, en les suivant, les francs-maçons savent s'y prendre pour *brasser les élections* et se rendre maîtres du suffrage universel.

(1) Dans presque toutes les villes de France, le comité électoral *républicain*—opportuniste ou radical—n'est qu'une doublure de la loge maçonnique ; la loge se couvre extérieurement de ce nom et de ce masque pour tromper les honnêtes gens qu'une déclaration ouverte de maçonnisme pourrait rebuter.

(2) Arrêté du Grand Maître Verhaegen du 5 janvier 1855, énonçant les décisions prises par le Grand-Orient.

(3) *Bulletin du Grand-Orient de France*, août-septembre 1890, p. 271 et 328.

La date des élections, secrète pour le bon peuple, est indiquée à l'avance aux francs-maçons par leurs compères du gouvernement. Les loges peuvent dès lors se réunir pour s'entendre et choisir leurs candidats. Lorsque la date des élections est annoncée officiellement, on provoque au plus tôt une ou plusieurs réunions publiques du corps électoral. Dans une de ces réunions se trouvent, je suppose, douze cents électeurs, et au milieu d'eux, disséminés un peu partout, cinquante ou soixante individus qui se connaissent mais qui ne paraissent avoir aucun rapport entre eux. Seulement ils ont reçu le mot d'ordre; c'est par eux que le candidat doit être imposé. Toute la salle, sans y prendre garde, subit leur influence, et, avec plus ou moins de tirage, le candidat est acclamé. C'est ce qu'on appelle la carte forcée. Le futur élu s'est bien gardé de se donner comme franc-maçon et a même protesté, suivant les circonstances, de son respect pour la religion et la liberté.

Le lendemain au nom de la fameuse discipline républicaine, c'est-à-dire (en ce cas) de la discipline maçonnique, on persuade aux autres électeurs qu'ils doivent s'incliner devant le choix de la réunion ou du congrès, et le tour est joué.

Ces manœuvres électorales ne réussissent que trop; grâce à elles se produit depuis des années cette duperie colossale d'une nation, en immense majorité chrétienne et catholique, nommant un parlement de libres-penseurs et de francs-maçons qui prennent à tâche de détruire la religion et l'Église.

Après coup, les élus ne se gênent pas pour dire qu'ils doivent leur élection à la franc-maçonnerie, et celle-ci, quand elle le juge utile, prend part ouvertement à la lutte électorale, comme elle le fit en France au temps du boulangisme, et, en Italie, aux dernières élections générales (1).

Une fois maîtresse, au moyen des élections, du pouvoir suprême, comment s'y prend la franc-maçonnerie pour faire exécuter par lui tous ses différents projets?

Voici la marche ordinaire suivie par la secte: la loi ou la mesure irrégulière qu'il s'agit d'imposer au pays est d'abord discutée et mûrie dans les loges. Ainsi nous l'apprennent les francs-maçons eux-mêmes. "C'est dans son sein (de la franc-maçonnerie) que s'élaborent la plupart des grandes réformes sociales: l'instruction

(1) Le F. . . Lemmi, grand maître de la franc-maçonnerie italienne, écrit avant les élections une lettre-circulaire à toutes les loges du pays, leur promettant qu'elles feraient entrer dans la Chambre par leurs efforts quatre cents francs-maçons.

laïque et obligatoire a été étudiée, préparée et pour ainsi dire *décrétée* dans les loges, il y a bien des années, et c'est ce qui a rendu possible qu'elle fût votée par la Chambre (1)."

Puis, au moment opportun, le ministre ou le député franc-maçon qui en a reçu la mission propose la loi au Parlement ; les journaux de la secte y préparent l'opinion, et, s'il s'agit d'une question plus importante, organisent un vaste pétitionnement par l'intermédiaire de toutes les loges. Dès lors, la discussion aux Chambres n'est plus que pour la galerie, et, décidée d'avance, la majorité maçonnique vote toujours, quoi qu'on dise à la tribune, suivant le mot d'ordre reçu du Grand-Orient. S'il arrive que les mesures proposées sont trop iniques et trop violentes pour être acceptées du premier coup, on s'y prend à différentes reprises ; peu à peu le public s'accoutume aux énormités qui le révoltaient d'abord et finit par les laisser passer. Voilà l'histoire de chacune des lois les plus attentatoires à toutes nos libertés.

C'est donc le Grand-Orient de la rue Cadet qui gouverne la France et impose ses volontés à nos ministres ?

Oui, il en est ainsi depuis 1880 ; mais jamais cette mainmise de la maçonnerie sur le gouvernement ne s'était encore formulée aussi cyniquement qu'aux derniers convents maçonniques de septembre 1891 et 1892.

Entendez la motion fort instructive qui y fut votée à l'unanimité moins trois voix, en 1891.

" Le Convent maçonnique invite le Conseil de l'Ordre à convoquer à l'hôtel du Grand-Orient, chaque fois que cela lui paraîtra nécessaire, tous les membres du Parlement qui appartiennent à l'Ordre (maçonnique), afin de leur communiquer les vœux exprimés par la généralité des maçons, ainsi que l'*orientation politique* de la Fédération (maçonnique).

" Après chacune de ces réunions, le *Bulletin* publiera la liste de ceux qui se seront rendus à la convocation du Conseil de l'Ordre, celle de ceux qui se seront excusés, celle de ceux qui auront laissé l'invitation sans réponse.

" Ces *communications officielles* du Grand-Orient, ainsi que les échanges de vues qui les suivront, devront être faites dans un de nos temples, sous la forme maçonnique ; . . . le Conseil de l'Ordre dirigeant les travaux."

(1) Paroles du franc-maçon F. Lepelletier, dans le *Mot d'Ordre*, n° 1885.

Après cela, on indique ce qu'on devra, "dans la prochaine réunion de cette nature,"... "exiger du gouvernement." Les francs-maçons veulent entre autres choses une lutte plus accentuée contre le cléricalisme, et notamment "la suppression des congrégations religieuses (1)."

Ces révélations nous montrent combien le procédé sommaire qui met le gouvernement de la France aux mains de la secte est maintenant net et précis : le Conseil de l'Ordre (maçonnique) réunit d'office à la rue Cadet les francs-maçons membres du Parlement ;— ceux qui manquent à l'appel sont notés ;—là il leur communique "officiellement l'orientation politique" qu'ils doivent suivre et les mesures qu'ils doivent "exiger" du gouvernement ; puis les francs-maçons, maîtres de la majorité, imposent cette orientation et ces mesures aux ministres et au pays. En apparence, c'est l'Élisée qui gouverne avec le conseil des ministres ; en réalité, c'est la rue Cadet. Toutefois, comme certains sénateurs, députés ou ministres francs-maçons ne se montraient pas tout à fait assez dociles aux injonctions du Grand-Orient, on en vint, au dernier convent de septembre 1892, à des mesures encore plus impératives et plus brutales. Dès la première séance, le F. de Vidau, partisan acharné de la suppression du budget des cultes, proposa l'ordre du jour suivant :

"Le Convent blâme et désavoue les francs-maçons qui, en leur qualité de représentants dans les corps électifs de la République, votent des subsides pour l'exercice des cultes."

Cet ordre du jour, après une discussion assez vive, fut adopté à une grande majorité (2). A la seconde séance, le F. Doumer, président, donna lecture d'une proposition de la L. l'*Emancipation* O. de Paris, ainsi conçue :

"Tout F. Maç. investi d'un mandat électif politique (sénateur, député, conseiller) a l'obligation de voter toute proposition devant assurer à bref délai la séparation des Églises et de l'État, sous peine de délit maç. Un vote contraire émis par ce F. entraînera sa mise en accusation immédiate. Un second vote contraire sera considéré comme délit de première classe (3)."

(1) *Bulletin du Grand-Orient*, août-septembre 1891, p. 470.

(2) Grand-Orient de France. Assemblée générale de 1892. *Compte rendu analytique*, première séance, p. 6.

(3) *Compte rendu analytique*, deuxième séance, p. 9.

Cette proposition, qui ne fait que compléter l'ordre du jour du F. de Vidau en y mettant des sanctions, sera sans doute votée, elle aussi, l'un de ces quatre matins.

C'est donc une affaire entendue ; jusqu'à présent, naïfs électeurs français, vous vous imaginiez que vos sénateurs, vos députés, vos conseillers municipaux devaient en conscience exécuter vos volontés et votre mandat à vous. Erreur grossière, idées rétrogrades, ancien régime, moyen âge au moins que tout cela ! D'après le progrès moderne le plus récent, — les frères Trois-Points viennent de vous l'apprendre, — c'est le Grand-Orient, rue Cadet, qui impose son mandat impératif à vos élus, et qui les force à l'exécuter, sous peine d'être cassés aux gages !

Aussi y a-t-il lieu de redire plus que jamais, avec l'archevêque d'Aix : *Nous sommes, non pas en République, mais en franc-maçonnerie.*

E. ABT. S. J.

PREMIÈRE COMMUNION

A MA PETITE SŒUR ANGÉLINA

Sous la voûte de notre temple,
Parmi les enfants, chaque jour,
Angéline, je te contemple
Avec joie et avec amour.

C'est là que des lèvres du prêtre,
Tu recueilles, avec ardeur,
Les leçons que le Divin Maître
Fait mûrir au fond de ton cœur.

Je te vois, dans un âge tendre,
Soupirer après ce grand jour,
Qui s'est fait trop longtemps attendre
Au gré de ton naïf amour.

Enfin le voilà qui s'avance,
Ce jour à jamais fortuné,
Le plus brillant qu'à l'enfance
Le Dieu du ciel ait destiné.

Sais-tu quel est celui qui t'aime
Et veut habiter dans ton cœur ?
C'est ton Sauveur, c'est Dieu lui-même,
De ce monde le Créateur.

C'est Celui qui fit ces montagnes,
Dont le front se perd dans les cieux ;
Ces vallons, ces vertes campagnes,
Qui charment tous les jours tes yeux.

C'est ce Dieu dont la Providence
Protège l'œuvre de ses mains,
Depuis la plus humble existence,
Jusqu'au plus puissant des humains.

Il donne aux forêts leur parure,
Aux prés, les fleurs et le gazon ;
A l'oiseau les fruits, la ramure ;
L'azur et l'or au papillon.

C'est ce Dieu fort, sublime, immense,
Que le ciel ne peut contenir,
Qui, par un excès de clémence,
En ton cœur va bientôt venir.

Devant ce grand Dieu que révère,
Qu'adore le ciel en tremblant,
Tu crains ? Non : il eut une mère,
Et comme toi fut un enfant.

Le vois-tu dans l'Eucharistie ?
Pour mieux répondre à ton amour,
Il se voile sous une hostie ;
Il y demeure nuit et jour.

C'est là que ton âme l'adore
De toute l'ardeur de sa foi ;
Si tu ne le vois pas encore,
Tu l'entends qui te dit : " C'est moi."

" C'est moi, viens, chère petite âme,
" Je voudrais te donner mon cœur ;
" Oui viens, oh ! viens, que je t'enflamme
" Au foyer même du bonheur."

Tu l'entends la voix qui t'appelle,
Tu connais son accent divin ;
Et je te vois, gaie et fidèle,
Courir au céleste festin.

Je te vois pour la belle fête,
Tout éclatante de blancheur,
Une couronne sur la tête,
Doux emblème de ta candeur.

Au sein de la jeune phalange
D'enfants aux traits tout radieux,
On dirait, à te voir, un ange,
Pour ce jour, descendu des cieux.

Et déjà porté par le prêtre,
Vers toi s'avance le Seigneur ;
Avec quel amour il vient de naître
La première fois dans ton cœur !

Ton âme alors candide et pure
Forme un acte parfait d'amour :
Et Jésus, douce nourriture,
Etablit en toi son séjour.

UNE FAMILLE NAPOLITAINE

C'est le titre d'un joli volume de deux cents pages, publié par le P. L. Sica et traduit par le P. H. Le Chauff de Kerguenec. Il raconte l'histoire d'une famille de neuf enfants,—la famille Massa,—dont cinq jésuites, deux visitandines et deux religieuses des Sacrés.Cœurs de Jésus et de Marie.

Les éditeurs, MM. Retaux et Fils, ont orné ce charmant opuscule du blason et de plusieurs portraits de la famille, de quelques vues de Naples et de Chang-hai ; le tout sous un couvert bleu-ciel, un beau bleu de Naples, représentant un de ces frais paysages d'Italie, tels qu'en a croqués le P. Le Chauff dans ses *Souvenirs des Zouaves* :—des fleurs, des arbres, qui tranchent sur l'horizon, une ville et de vieilles tourelles qui mirent leurs créneaux dans la mer, au pied d'une montagne dont les sommets se perdent dans le lointain azuré. C'est tout à fait réussi.

Et c'est plus édifiant encore. Le P. Sica a connu la famille du baron Antoine Massa, et il a été, à Naples comme dans les missions de Kiang-nan, le compagnon d'apostolat des cinq jésuites. Il a raconté brièvement, simplement, l'éducation, la vocation, les travaux de ces cinq apôtres, dont la charité brille, toujours aimable, souvent héroïque, fortifiante et poussant au cœur un *sursum* qu'on n'oublie pas.

Le P. Le Chauff de Kerguenec a traduit *con amore* ces courtes biographies. Il l'a fait en connaisseur aussi, comme il fait toutes les choses précieuses qu'il ne cesse d'apporter d'Italie à la France et au Canada, depuis le temps où, n'ayant pu malgré ses désirs se faire tuer pour le pape, il a changé de compagnie et a quitté les Zouaves pontificaux pour passer chez les jésuites. Ceux-là savent le charme de ses récits qui ont lu surtout ses *Souvenirs*, dans lesquels l'émotion se mêle à la gaieté, et où le lecteur souvent lit et rit à travers ses larmes.

* * *

Est-il besoin de dire que le père et la mère de la famille Massa étaient vertueux et forts comme le sont les vrais chrétiens de race ? L'auteur d'une *famille Napolitaine* nous l'apprend en quelques

lignes. Son livre est une démonstration par les faits de l'influence d'une bonne éducation sur des âmes généreuses.

Le baron et la baronne Massa, mariés à l'âge de vingt-trois ans, en 1812, se firent de l'accomplissement de leurs devoirs un bonheur constant et doux. Riches pourtant, vivant au milieu d'une société brillante, dans cette ville de Naples où tout invite à jouir, ils aimèrent mieux demeurer modestes, amis de la solitude, ennemis de la dissipation et des plaisirs. A quelqu'un qui l'invitait au théâtre, Madame Massa répondit : " A Dieu ne plaise que je fréquente un lieu où Notre-Seigneur n'entre jamais, même sous les voiles du sacrement de son amour pour être administré en viatique."

Ces parents vertueux voulurent donner eux-mêmes à leurs enfants les premiers éléments de la science, en même temps que l'éducation religieuse. Le P. Nicolas Massa rappelait encore dans sa vieillesse, avec la tendre émotion de la reconnaissance filiale, ces premiers et chers souvenirs de son enfance — "Chaque dimanche et les jours de fête, dès le point du jour, le baron Massa le faisait venir dans sa chambre, avec ses petits frères. Après les avoir bénis, il leur lisait l'évangile du jour et la commentait dans une petite instruction familière, qu'il savait mettre à leur portée."

La baronne, elle aussi, suivait amoureusement leurs études, " tout en maniant l'aiguille ou le fuseau au profit des pauvres de Jésus-Christ." Et c'est ainsi que ces jeunes âmes se formaient sous l'œil de Dieu et sous la surveillance paternelle.

Puis vint l'âge d'entrer au collège. Les fils furent envoyés dans une maison de la compagnie de Jésus, les quatre filles confiées aux religieuses des Sacrés-Cœurs de Jésus et Marie. En acquérant la science, tous gardèrent le goût des choses de Dieu. Ils le prouvèrent à tour de rôle dans leur choix d'un état de vie.

Le P. Sica a résumé en une page que nous allons citer, l'histoire de la vocation des quatre premiers fils : " Augustin, l'ainé des fils du baron de Massa, se sentit bien vite gagner par la contagion des saints exemples. Il avait seize ans et n'était encore qu'élève de rhétorique, lorsqu'il demanda et obtint d'être admis dans la Compagnie de Jésus. Quatre ans après, René, le troisième des cinq frères, arrivé, lui aussi, en rhétorique, voulut marcher sur les traces d'Augustin. Quinze jours s'étaient à peine écoulés depuis son entrée au noviciat, que ses prières y attiraient près de lui Nicolas son aîné et le cadet d'Augustin, qui avait déjà commencé son cours de philosophie.

" Nicolas avait dix-huit ans et tous les talents nécessaires pour

faire les études exigées par la Compagnie et arriver au sacerdoce. Dans un sentiment d'humilité profonde, il demanda d'être admis et demeurer dans le degré des Frères coadjuteurs. Loin de s'y opposer, son noble père seconda lui-même ses pieux désirs, disant que "*servir Dieu, c'est régner*", et qu'en conséquence, plus le service de Notre-Seigneur est bas en apparence, plus il est relevé aux yeux de ce divin roi des humbles. Le frère Nicolas exerça, pendant dix-sept ans, avec une rare perfection et une angélique modestie, les fonctions de coadjuteur temporel. Ces dix-sept ans expirés, ses supérieurs le contraignirent de monter plus haut, et, enfant d'obéissance, l'humble frère dut se soumettre et recevoir la prêtrise, le 23 décembre 1850.

Cette bénédiction du ciel ne nous étonne plus quand le biographe nous dit qu'à la naissance de chacun de ses enfants, le baron Massa tombait à genoux et suppliait Dieu de faire du nouveau-né non pas un riche et un puissant, ou un savant illustre selon le monde, mais un saint." Aussi chaque appel nouveau était pour lui un honneur dont il était fier, un bonheur dont il était reconnaissant.

Mais ce n'était pas encore assez pour ce grand cœur de père chrétien. Au Dieu qui prenait ses fils, il voulut se donner lui-même. Son dessein était bien arrêté : dès que ses derniers enfants n'auraient plus besoin de lui et que sa femme lui aurait accordé son consentement dont il était sûr, il devait entrer dans la Compagnie comme frère coadjuteur. Dieu se contenta de son désir ; une maladie dont il souffrait depuis longtemps l'enleva en 1841, à l'âge de cinquante trois ans. Ses fils vinrent l'assister dans ses derniers jours ; et pendant qu'ils étaient autour de son chevet, l'aîné, le P. Augustin, célébra le saint sacrifice dans une chambre qui ouvrait sur celle du mourant. Au dernier moment, ce père généreux exprima encore une fois au Provincial de Naples son désir de se faire humble frère, mais "ne pouvant plus faire davantage, il demanda avec instance qu'on lui accordât au moins la faveur d'être enseveli revêtu de l'habit des frères coadjuteurs." On lui en fit la promesse, et il mourut content, souriant, ainsi que meurent les saints.

Comme on n'avait pas d'habit de Jésuite sous la main, Nicolas, le frère cadet de la famille Massa, "se dépouilla de sa soutane de coadjuteur usée et toute de pièces et morceaux, en revêtit le corps de son père, puis mit lui-même la sainte dépouille dans la bière."

Aussitôt ses études terminées, Hélène, la fille aînée, entra au couvent des Sacrés-Cœurs, et sans même se donner la joie d'une visite à sa famille entre ses dernières classes et son noviciat. Après cinquante-cinq années de vie religieuse, pendant lesquelles elle fut tour à tour maîtresse des novices et supérieure générale de sa congrégation, après avoir été chassée de sa retraite par la révolution et avoir demandé dans l'exil un toit à la charité, cette femme héroïque fait encore l'édification de ses religieuses, dont elle a reconstitué la communauté dans un couvent de Naples.

Sa sœur Marie-Anne avait quinze ans à peine quand elle voulut la suivre. Mais hélas ! une maladie mortelle la saisit dès les premiers jours de son noviciat. Un mois de souffrances, et c'en fut fait ; Dieu avait transplanté dans son paradis ce lis virginal.

Françoise de Hiéronimo, " religieuse dès son berceau," au dire de sa mère, était presque une enfant quand elle entra chez les Visitandines, où la rejoignit bientôt sa sœur Thérèse.

Cette dernière vocation fut marquée par un incident touchant. Deux des frères de Thérèse, partant pour les missions de Chine étaient venus faire leurs adieux à la famille, et donner à la mère rendez-vous au ciel. La jeune sœur accompagna ses frères jusqu'au navire, monta sur le pont avec eux, demanda leur bénédiction, et sans repasser par la maison pour recevoir les baisers maternels, s'en alla tout droit au noviciat des Visitandines.

Expulsée elle aussi par les révolutionnaires de Donnalbina, elle connut les privations et les douleurs de l'exil. Elle y a survécu, toutefois, et elle habite encore son monastère de Portici.

La baronne Massa restait donc seule, au foyer, avec le dernier de ses fils. Nous en avons assez dit pour montrer la grandeur de son âme ; mais ajoutons encore quelques traits.

Au départ des deux premiers pères Massa pour la Chine, le P. Provincial de Naples les accompagna chez leur mère, afin de la consoler dans ce suprême adieu. Quelle ne fut pas son admiration en voyant cette femme, dont le cœur se brisait sans doute d'émotion, contenir sa douleur, bénir ses enfants et leur dire avec une force vraiment magnanime : " Je ne sais comment remercier le Seigneur de " la faveur qu'il m'a accordée en me faisant la mère d'apôtres qui " vont porter son nom aux nations barbares... Partez confiants " dans la bonté divine, gagnez beaucoup d'âmes à Jésus-Christ. " Priez pour votre mère et sachez que si par malheur l'un de vous, " victime de la lâcheté ou du caprice, venait à abandonner la noble

“ carrière où il est volontairement entré, je ne le regarderais plus pour mon fils.”

Les mères qui font consister l'amour pour leurs enfants dans des caresses, une indulgence sans fin et sans force, qui leur accordent tout et préviennent même leurs plus capricieux désirs, ne comprendront pas ce langage. Elles le trouveront peut-être extravagant. Nous le trouvons sublime de dévouement. Madame Massa est de la race des mères qui encouragent leurs enfants au martyre. Mais citons un autre trait.

Entraîné par l'exemple de ses quatre frères, Louis Massa sentait la vocation lui monter au cœur. Il alla se jeter aux pieds du R. P. Provincial, et sans en rien dire à sa mère, le supplia de l'admettre au nombre de ses novices. Le Père refusa. Il exigeait le consentement de la mère, et il n'osait pas le demander. Il eût été cruel, pensait-il, d'imposer ce nouveau sacrifice à un cœur si généreux. Ne fallait-il pas laisser à cette mère un soutien et un consolateur pour ses vieux jours ?

Le jeune homme comprit la délicatesse du P. Provincial. Toutefois il ne se laissa pas déconcerter. Dans sa naïveté, il crut pouvoir, en sûreté de conscience, recourir à une petite ruse qui lui réussit. Il conduisit sa mère à la sacristie du Gesù, sous prétexte que le R. P. Provincial voulait s'entretenir avec elle. Quand ils y furent arrivés, Louis ouvrit son âme à sa bonne mère : “ Mes frères aînés, lui dit-il, ont choisi le ciel pour leur part, me laissant la terre ; mais ce n'est pas là mon compte, la terre ne me sourit pas, je n'ambitionne que le ciel. . . . Or, le Père Provincial me ferme la porte de la Compagnie, parce qu'il redoute pour vous une trop vive douleur, il va venir dans quelques instants ; plaidez vous-même ma cause près de lui, avec l'éloquence que vous inspirera votre foi. Seriez-vous dure pour votre Louis, alors que vous avez été si bonne pour mes frères ? ” Ce disant, il s'esquiva dans l'église, laissant sa place au Père Provincial qui entra.

“ La pauvre mère essuyait ses larmes. Dès les premiers mots, le Père devina le stratagème de Louis et s'ingénia, du mieux qu'il put, à consoler la baronne et à la rassurer : Elle n'avait rien à craindre, assurait-il, Louis ne lui serait par enlevé, la Compagnie à jamais reconnaissante de son incomparable libéralité envers elle lui laisserait le dernier de ses fils, pour être l'appui de sa vieillesse et la joie de son foyer ; elle pouvait se fier à sa parole de Provincial. ”

“ La réponse fut celle-ci ;

“ Mon révérend Père, vous connaissez mal les sentiments de mon cœur ; à la vérité je souffre et je pleure, ce sont les gémissements de la pauvre nature, mais je les étoufferai et je me garderai bien d’obéir, en une affaire aussi grave, à la voix de la chair et du sang. Louis, j’en ai l’assurance, est appelé à la Compagnie. Dès le berceau je l’ai offert à Dieu, oserais-je maintenant le lui disputer ? prenez-le donc, il est à vous, et dès ce soir, si vous le voulez bien, je le conduirai moi-même au noviciat. ”

La pieuse mère avait réuni à Dieu tout ce qu’elle tenait de lui. Il ne lui restait plus rien ; oui pourtant, il lui restait encore sa propre vie. Pour que l’holocauste fût absolument complet, elle résolut, à l’exemple de ses enfants, de s’attacher à la croix par les trois vœux de religion. Les Visitandines lui ouvrirent avec bonheur la porte de leur monastère ; et c’est là qu’elle mourut, le premier février 1849. Elle avait goûté à plein cœur combien le Seigneur est suave, combien est doux, généreux, débordant, divin, le centuple qu’il accorde à ses victimes volontaires.

*
* * *

Il faudrait maintenant, pour apprécier avec le P. Sica “ la merveilleuse influence que peut avoir une éducation vraiment chrétienne. ” suivre les cinq pères Massa dans leurs missions de Chine. Mais cela serait hors cadre. Nous aimons mieux renvoyer nos lecteurs à ces notices charmantes ; ils y trouveront des récits attachants, des pages émues et des dévouements qui fortifient, des travaux et des souffrances couronnées par un trépas comme en offrent seuls les apôtres et les héros chrétiens.

Voir, en effet, un homme dans la force de l’âge solliciter la faveur de soigner des milliers de Chinois pestiférés, et courir à la mort le sourire aux lèvres ; le voir suivi par son frère qui meurt à son tour, loin des siens, abandonné comme François-Xavier, après avoir dépensé auprès de ses pauvres néophytes jusqu’à ses dernières énergies et donné jusqu’à son dernier morceau de pain ; en admirer un autre, savant astronome et linguiste distingué, qui trouve sa joie dans l’oubli, dans un apostolat obscur et dans les angoisses de la captivité, en attendant le martyr ; en suivre un quatrième à travers cet immense pays de Chine, où il s’en va, fécondant ses districts de ses sueurs et de son sang, fondant des chrétientés, bâtissant des églises, des écoles, un orphelinat pour les enfants pauvres qu’il a baptisés par

centaines, puis tombant fier, la poitrine traversée par la lance d'un barbare : voir enfin le cinquième de ces frères vaillants combler la gloire de sa noble famille par trente années de labeurs sans trêve, d'évangélisation fécondée par les plus beaux exemples d'une charité toujours prête à se sacrifier pour les autres, d'une pauvreté qui n'eut d'égale que la joie dont le vrai soldat de Jésus-Christ rayonna jusque dans l'agonie et la mort ; — ce sont là, disons-nous, des leçons d'héroïsme auxquelles notre vie de bien-être, de jouissance, d'égoïsme, d'affaires, de chacun pour soi, ne nous a pas habitués.

On ne ferme pas le livre sans avoir senti passer dans l'âme revigorée de généreuses vibrations. Au fond du cœur il naît d'immenses pitiés pour tous ceux que la frivolité mondaine absorbe ; des larmes montent malgré soi dans les yeux ; on se retrouve plus fort, meilleur, plus saintement alerte en face du devoir, plus joyeux en se redisant à soi-même la parole gravée sur le blason des Massa : *SURSUM*.

L. L., s. J.

JERSEY, 23 octobre 1892.

QUELLE DÉBÂCLE! ⁽¹⁾

Quel cloaque immonde que le régime de la troisième république ? Quelle débâcle ! Le centenaire de la hideuse année 1792 marquera en plus la chute à l'égoût de beaucoup des aventuriers cosmopolites, des bandits juifs et des misérables coquins affublés des galons de ministre, de sénateur ou de député, qui déshonorent et ruinent la France depuis tant d'années. Tous ne sont pas encore tombés, mais combien en restera-t-il bientôt qui ne soient pas au moment de faire la culbute finale ?

Nous savions depuis longtemps que la plupart de nos maîtres n'étaient en réalité qu'une bande de malfaiteurs, commissionnés par la secte maçonnique pour écraser ce qui reste de la France chrétienne. Nous savions même d'une façon générale dans quelles sociétés louches ils opéraient et comment ils se procuraient les fonds nécessaires à la guerre qu'ils ont faite depuis plus de 15 ans à la nation. Mais tant qu'on ne les prenait pas la main dans le sac, les naïfs, les prudhommes, les simples, les peureux et toute la famille si variée des autruches ne voulaient pas croire à tant d'infamie, ou feignaient des illusions qui pussent justifier leur inaction. Aujourd'hui, c'est fini, et quelque désir qu'aient le gouvernement et les Chambres de sauver les coupables, quelque mauvaise grâce qu'ils mettent à marcher, ils marcheront par force, l'épée dans les reins, réduits à passer au juge d'instruction les preuves des vols, peut-être des assassinats et des trahisons dont, malgré eux, on leur remplit les mains.

C'est un spectacle inouï que celui auquel on assiste depuis plus d'un mois. Les uns après les autres et par fournées plus ou moins nombreuses, les voleurs sont désignés par ces quelques officiers volontaires d'une police sociale, que tout le monde connaît et qui sont autrement bien informés que la police judiciaire officielle. Les dénoncés, d'abord impudents, nient avec effronterie. Alors apparaît la preuve, le chèque, le petit papier, auquel il n'y a rien à répondre. Et le coquin démasqué tombe au cloaque, où le juge d'instruction peut le faire ramasser pour le mettre ailleurs.

(1) Extrait de la *Revue catholique des Institutions et du Droit*, janvier, 1893.

Depuis le commencement des révélations, une préoccupation a absorbé le gouvernement et les députés. On a cherché à prendre des députés ou sénateurs de la droite dans le repaire aux chèques. Mais tous ces efforts ont été vains. N'est-il pas fort instructif de constater que les acheteurs de consciences ne se sont adressés qu'aux républicains ou n'ont réussi qu'auprès d'eux ? On remuerait volontiers ciel et terre, on ouvrirait dix autres poursuites et l'on sacrifierait sans doute quelques douzaines d'opportunistes et de radicaux pour trouver deux ou trois vendus dans la droite. Ils ne comprennent pas pourquoi ils cherchent en vain. Nous le leur expliquerons facilement.

La droite est composée surtout de catholiques, d'hommes qui croient en Dieu, en la morale basée sur la religion. Le vol est flétri et puni par cette morale.

La gauche est composée surtout de Francs-Maçons, de libres-penseurs, de jouisseurs matérialistes. Leur morale ne sait guère ce qu'elle a à flétrir. Regardez le clan des accusés, de tous les toucheurs de chèques et de tous les corrompteurs : ce sont tous des Juifs ou des Francs-Maçons, plusieurs de haute marque et des plus huppés de la secte.

Voilà pourquoi la gauche seule compte des victimes dans la débâcle.

Une question a été posée par ceux qui y avaient intérêt. Ne devait-on point, *par patriotisme*, étouffer cette affaire et empêcher l'éclat déplorable qu'elle a en Europe ?

Nous serions de cet avis si le scandale n'eût pas existé déjà, et si l'on avait ignoré en Europe que nos maîtres actuels sont composés en grande partie d'une bande de malfaiteurs ayant depuis des années trafiqué de toutes les façons et déshonoré notre pays. Mais ce fait étant notoire en Europe, il est infiniment préférable, pour notre réputation comme pour notre avenir, que les coupables soient dénoncés, condamnés et qu'on délivre le pays de cette gangrène. La presse et l'évidence même des faits avaient révélé depuis longtemps cette plaie hideuse. La poursuite actuelle ne cause donc pas le scandale, mais démontre au contraire que la France veut à tout prix chasser loin d'elle le fléau du vol et de la corruption. Cette question, soulevée par les intéressés seuls, ne peut être douteuse, à cette heure, que pour les naïfs et les niais.

Les républicains ont l'audace de prétendre que s'il y a eu des corruptions, il y en a toujours eu et que c'est un reste de la monar-

chie. Les braves gens ! et comme ils savent ou veulent défigurer notre histoire ! Oui sans doute on a vu à d'autres époques des crimes isolés. François Ier a fait pendre Semblençay, et d'autres rois ont fait pendre d'autres coupables. Mais quand a-t-on vu, sinon sous la République maçonnique actuelle, cinq anciens ministres pris d'un coup de filet, et plus de cent représentants sur le point de l'être ? Quand a-t-on vu toutes les grandes entreprises industrielles devenir comme des banques où la juiverie cosmopolite avait licence de puiser pour gorger les créatures du régime et acheter les consciences à vendre ? Quand, surtout, a-t-on vu nos rois hésiter à punir les coupables et les garder dans leurs conseils ? Ils ont pu être parfois trop sévères pour les voleurs, et c'est là un beau reproche qu'on n'adressera pas au régime de la honteuse année 1892.

On est obligé de dire que tant de vols ne sont rien à côté de la théorie gouvernementale ouvertement professée à la Chambre par deux républicains de haute marque des plus compromis dans l'affaire.

M. Rouvier, avec cette impudence qui est le caractère du ministre édité par Gambetta, a fait, le 20 décembre, à la tribune, une déclaration qui est un arrêt infamant pour tous les hommes du régime ayant pratiqué ou accepté la théorie du marseillais. On vient de lire la demande de poursuites faites contre lui et les autres députés. Rouvier n'a pas craint de dire ce qui suit :

“ Pour gouverner, il faut de l'argent, et quand les Chambres n'en donnent pas suffisamment, il faut en trouver ; on est bien heureux alors d'en trouver par ses relations personnelles. . . Ce que j'ai fait tous les hommes politiques l'ont fait. . . Quant à ceux qui m'interrompent, s'ils avaient été autrement défendus et servis, beaucoup d'entre eux ne seraient peut-être pas sur ces bancs à l'heure qu'il est.”

On comprend la portée de cette théorie émise comme doctrine et pratique de gouvernement. Un ministre peut et doit compléter ses fonds secrets destinés aux élections et à toutes les besognes, aujourd'hui courantes, en puisant dans les caisses privées de l'industrie, de la banque, des particuliers. On a pu légitimement faire des élections avec l'argent des actionnaires du Panama avec tout ou partie des 1,400 millions de l'épargne nationale, des souscriptions de l'ouvrier et des pauvres travailleurs !!!

On n'avait jamais encore entendu une pareille théorie du vol politique. La déclaration de Rouvier a produit une impression immense. On a jugé sans peine un régime basé sur cette doctrine.

Dans toute l'affaire du Panama, il n'y a rien d'aussi considérable et d'aussi grave. " Tous l'ont fait comme moi " a dit Rouvier !

Un peu tard Rouvier a compris sa faute et a voulu restreindre sa déclaration. Ses pitoyables explications ne méritent pas même qu'on les répète.

Mais on ne devait pas s'attendre à voir cette doctrine émise et soutenue une seconde fois par un autre.

Cet autre a été M. Floquet.

Appelé enfin devant la Commission d'enquête, ce puissant Franc-Maçon a été obligé de rabattre singulièrement des hautaines dénégations faites par lui à la première heure, devant la Chambre. Dans une phraséologie alambiquée et pompeuse, le malheureux a dû avouer que " sans rien exiger, sans exercer la moindre pression sur le Panama, il s'était contenté d'observer et de suivre de très près la répartition des fonds destinés à la publicité..." Ce demi-aveu honteux constate, avec l'impudente déclaration de Rouvier, les pratiques électorales de la troisième République.

Voilà comment on obtient les majorités. Voilà comment on a fait notamment les élections de 1885 et de 1889. Voilà comment on a compté faire celles de 1893.

M. Floquet a fait par force cet aveu, et il se targue de son honnêteté. Ne comprend-il pas, cet homme intelligent, que le profit qu'il tirait de son intervention inexcusable, pour ses journaux et ses intérêts politiques avait pour corollaire inévitable une perte, un dommage subi par les actionnaires dont il *surveillait* les fonds. Est-ce que ces fonds avaient été versés par les actionnaires pour les besoins de M. Floquet ou de M. Rouvier ? L'article 408 du Code pénal est ici d'une application évidente, et toutes les subtilités de style ne sauraient faire disparaître les éléments du délit et le caractère du fait. Il ne faut pas oublier que ce délit prévu et puni par le Code pénal avait en plus, dans l'espèce, une gravité exceptionnelle, puisque l'argent détourné devait servir à fausser ou corrompre le suffrage universel.

M. Floquet est exactement comme M. Rouvier, un homme fini et qui est tombé dans le même égoût. Ce n'est pas un peu plus ou un peu moins d'impudence qui peut sauver l'un ou l'autre. On ne se relève pas d'une chute en pareil lieu.

M. de Freycinet est, de son côté, gravement atteint. On peut croire qu'il ne résistera pas au coup qui frappe le régime dont il est l'incarnation la plus complète. On parle d'une entente entre lui et

M. Andrieux. Nous ne pensons pas que cette planche de salut soit sérieuse pour le plus roué des politiciens.

On a remarqué la réserve gardée par toutes les révélations en ce qui concerne M. Carnot. On a évidemment peur de renverser tout l'édifice républicain. Mais il est clair aussi que cette question, pour être réservée, n'en existe pas moins et surgira forcément d'elle-même. On sait que M. Carnot est incapable de prendre ou d'accepter pour lui un écu de cent sous venant d'une source illégitime. C'est même pour cela qu'on l'a élu en remplacement de M. Grévy, Mais la question est autre. Est-ce que M. Carnot n'a pas su quels étaient les procédés politiques de ses ministres ? A-t-il connu ou soupçonné le pillage du Panama par les politiciens qui opéraient sous son couvert et son drapeau ? Il n'a pas de responsabilité politique, vait-on dire. Mais sa responsabilité personnelle reste entière, et, s'il a su, ne pouvait-il empêcher ces actes criminels ? Ne pouvait-il, faute de mieux, s'en aller pour rejeter toute responsabilité ? Nous ne pouvons croire que la question ci-dessus ne surgisse pas, un jour prochain, d'autant plus menaçante qu'elle aura plus tardé. Nous souhaitons qu'elle puisse être résolue à son entière satisfaction.

Dans le camp ministériel on a cherché, on cherche toujours peut-être à terminer cette terrible affaire comme on a terminé la campagne de Boulanger. On a voulu établir une conspiration monarchique et arrêter celui qu'on croit en être l'âme, M. Andrieux. Singulière conspiration que celle où vingt révélations différentes viennent prouver à une bande de politiciens sans vergogne qu'ils ont volé le bien d'autrui, vendu leur consciencé et maquignonné les élections. Démontrer que ces coryphées de la République sont de malhonnêtes gens, c'est, d'après ces politiciens nos maîtres, conspirer pour la monarchie. C'est assurément aussi vrai qu'il est vrai que les gendarmes et la police conspirent contre les voleurs.

Nous croyons que la vérité aura beaucoup de peine à sortir de l'affaire et que des obstacles de tout genre lui seront opposés. Le coup a frappé en plein cœur la Franc-Maçonnerie, et la secte a des ressources puissantes pour se venger. Il faut donc s'attendre à des incidents, sinon à des événements où toutes les audaces et toutes les violences seront déployées pour sauver les malfaiteurs de haute marque dont elle a fait depuis si longtemps les maîtres de la France.

C'est d'autant plus à croire que les révélations ne se borneront pas à l'affaire du Panama. Lorsqu'on aura terminé ce qui regarde ce monstrueux brigandage, on viendra démontrer, paraît-il, que la

plupart des grandes affaires industrielles ont été, pour les politiciens nos maîtres, des vaches à lait aussi pressurées, des caisses pillées avec la même impunité. Nous verrons, a-t-on dit, défiler le Métropolitain, le Crédit foncier, les diverses grandes loteries, le Tonkin, les affaires tunisiennes, et tout le reste, et peut-être quand la France aura été bien convaincue qu'elle est indignement volée par les maîtres qu'elle s'obstine à choisir depuis vingt ans, pensera-t-elle qu'il est temps d'en chercher d'autres.

Ces maîtres étant tous juifs ou franc-maçons, souvent l'un ou l'autre, on comprend que la secte ne se laissera pas déloger sans résistance d'une maison dont elle s'était emparée et qu'elle avait si bien organisée pour elle. La lutte sera certainement sans merci. On l'a compris ainsi dans les deux cas. Il ne sera rien épargné pour faire le silence sur tant de crimes à moitié révélés, et dont la gravité et le nombre ne font que grandir. Déjà on voit M. Andrieux s'arrêter et rebrousser chemin... On peut s'attendre à tout.

Nous voulons, en finissant, revenir sur un point. Quel résultat tant d'infamies auront-elles à l'étranger, pour notre pauvre pays ?

On n'éprouve, au dehors, aucune mauvaise impression de ce que ces crimes sont révélés et poursuivis. On approuve hautement au contraire la vérité qu'on pourra montrer contre cette bande de voleurs, et l'estime générale suivra le ferme courage qu'on veut déployer pour les punir tous, sans épargner aucun des plus puissants.

Mais il y a, un peu partout, et notamment en Russie, une autre impression qui se fait jour à cette occasion. On se dit que la France officielle, c'est-à-dire la République maçonnique est un gouvernement sans Dieu, sans nul principe de morale religieuse et n'offrant par conséquent aucune garantie pour une conduite morale quelconque. C'est le seul gouvernement d'Europe, peut-être du monde, qui écarte absolument toute idée de Dieu. Or, l'athéisme officiel, déclaré, proclamé, entraîne forcément, avec le matérialisme pratique, tous les vices, tous les crimes auxquels la religion oppose seule des digues sérieuses. Bien qu'on distingue nettement la France du gouvernement qu'elle subit, on se dit que puisqu'elle accepte ce gouvernement et qu'en définitive c'est avec lui qu'il faut traiter, on n'a aucune garantie et aucune sécurité à faire un accord quelconque avec des hommes tels que ceux dont les crimes remplissent aujourd'hui la presse du monde entier. On ne peut par malheur traiter directement avec la France et l'on est obligé de s'adresser à ceux qui ont mandat de la représenter, ce qu'on com-

mence à trouver désagréable et dangereux, sinon complètement impossible.

Voilà le résultat le plus clair des infamies du Panama.

La conséquence logique, pour la France, est l'urgente nécessité de se donner un gouvernement reconnaissant et craignant Dieu, et offrant à l'Europe les garanties de morale qu'on a le droit d'exiger de tout contractant.

Il faut qu'on aille jusqu'au bout des révélations commencées. Il importe que tous les coupables tombent sous le coup de la justice pénale. Il est nécessaire de ne pas garder à moitié la gangrène qui dévore le corps social, et que la plaie soit entièrement lavée. Il sera indispensable, enfin, si l'on veut prévenir les rechutes, de chasser l'athéisme légal qui est la source première du mal, et de rendre à Dieu la place qui lui appartient dans toute société, dans tout gouvernement.

Il y a, en France, beaucoup d'aveuglement et d'inertie, parmi les honnêtes gens. Mais nous espérons en Dieu, qui a sauvé la France de crises aussi redoutables. Malgré tout, nous croyons qu'on ira jusqu'au bout, parceque ici, les hommes semblent avoir peu fait, et que tout paraît venir de plus haut. Quelle est cette justice que chacun veut arrêter, où les preuves semblent tomber du ciel au moment imprévu et malgré tant d'efforts conjurés ? Qui mène cette campagne ? Certains ont dit la fatalité. Nous dirons, nous, ce que nous croyons voir au-dessus de toute cette affaire : laissez passer la justice de Dieu.

Quand on est amené à comprendre que Dieu lui-même conduit les événements de ces derniers temps, on ne peut que s'incliner devant la sagesse providentielle qui choisit un pareil moment pour cette grande exécution. La chute et le châtement de la bande de voleurs républicains arrivent en 1892 et 1893. Les centenaires des deux années 1792 et 1793 ne pouvaient mieux débiter par leur célébration. Espérons que rien ne manquera à la fête.

Quand on jette un regard en arrière, sur nos vingt-deux dernières années, on voit que devant l'ennemi la France a été conquise par une horde, dite républicaine, qui guettait depuis longtemps sa proie. Écartée un instant de sa curée, cette horde est revenue plus avide, plus acharnée, en 1878 et a fait tout ce que nous avons vu, tout ce que nous voyons depuis quinze ans, avec la complicité des aventuriers cosmopolites, des voleurs, des flibustiers juifs, sous la haute direction de la Franc-Maçonnerie.

L'histoire de ces quatorze dernières années, quand on pourra l'écrire sincèrement et à fond, sera le recueil des plus ignobles annales qu'on aura jamais vues. Quelques pages seulement en sont publiées en ce moment devant la justice.

Depuis les premières heures de 1870, où parurent les Jules Fabre, les Gambetta, les Freycinet, jusqu'aux derniers jours où ont successivement agonisé les Ferry, les Floquet, les Freycinet, les Burdeau, les Rouvier et la cohue des *toucheurs* de petite marque, on n'a jamais vu, dans les rangs de nos maîtres, que l'incapacité et l'immoralité impudente des hommes de proie et des hommes de joie ; pas même un esprit un peu supérieur et faisant oublier la boue qui montait toujours. . . Tout a été désastreux, honteux, immonde, dans le régime maçonnique qui s'effondre.

A. DESPLAGNES.

SUR LE SEUIL.

(Suite et fin.)

Sans être entendue, l'Irlandaise se retira, mit un chapeau et sortit de la maison. Elle gagna l'hôtel Shepheard juste à temps pour monter les marches de la terrasse en même temps que le comte de Sénac.

—Monsieur murmura la digne femme horriblement essouffée. ne renoncez pas à elle, ne l'abandonnez pas!

Albert fit un bond de surprise.

—Comment? Pourquoi me dites-vous cela? Que savez-vous?

—Rien, oh! rien, mon Dieu! Mais je la pleure, moi aussi. Et je serais si heureuse! si heureuse!...

—Enfin, que dois-je faire? Faut-il rester?

Mistress Crowe réfléchit une seconde, puis elle répondit en fixant sur le jeune homme ses yeux brillants d'une sympathie très jeune:

—A votre place, monsieur, j'irais à Paris, et, tout en arrivant, j'irais voir la tante de mademoiselle. Si vous voulez mon conseil, le voilà.

—Je le suivrai, dit Sénac après une courte hésitation. Les dévouements comme le vôtre ont un instinct sûr. J'irai droit à Mme de Chavornay. Donnez-moi l'adresse.

Il écrivit deux lignes d'indications sur son carnet; puis il serra les deux mains de Kathleu, qui s'éloigna aussi vite qu'elle était venue, voulant que sa démarche fût ignorée. Le lendemain, à la même heure, il sortait du port d'Alexandrie à bord d'un paquebot faisant route vers Marseille.

XIV

La congrégation des Hospitalières de Saint-Bernard de Menthon, fondée en Savoie au commencement du siècle, n'est connue en France que depuis l'annexion de l'antique duché. On raconte qu'une riche et noble veuve du pays d'Aoste, surprise par les neiges tandis qu'elle traversait les montagnes, fit vœu de se consacrer au Seigneur si elle échappait à la mort. Elle fut sauvée, en effet, contre

toute espérance, par les religieux de l'hospice, et, pour marquer sa reconnaissance à leur fondateur, elle mit sous son invocation l'ordre qu'elle instituait, et qui compte aujourd'hui des établissements dans toutes les parties du monde.

Il va sans dire que la mission de ces saintes femmes n'a rien de commun avec celle des rudes sauveteurs de la montagne. Elles se consacrent à l'éducation des jeunes filles, et la pureté intacte des jeunes années, le renoncement austère de l'âme sont les seules conditions exigées des postulantes. Mais, à l'exemple de ce qui arrive dans les familles humaines, la descendance monastique des Bernardines conserve l'empreinte des premières affiliées, presque toutes femmes de noblesse ancienne.

L'institut n'est pas mondain, mais tout y est réglé en vue du résultat, qui est l'éducation de la jeune fille appelée à vivre dans le monde. Les religieuses ne cherchent pas à supplanter la famille dans le cœur de leurs élèves ; elles la remplacent pour un temps. Elles-mêmes conservent leurs noms et, dans une limite sagement établie, travaillent moins à déposer parmi ces jeunes âmes le germe bientôt desséché de la haine du monde, que l'attachement au devoir et à la vertu, plus fort que les entraînements de la vie.

Esther de Chavornay, sœur aînée de la feuë marquise de Quiliane et tante, par conséquent, de Thérèse et de Christian, avait été habilement choisie pour la tâche délicate de fonder, en 1862, la maison aujourd'hui célèbre dont la chapelle et les jardins bordent l'avenue Kléber sur une longueur considérable. Cette femme de haute naissance, d'un grand esprit, d'une instruction qui égalait son austérité et qu'elle cachait avec le même soin, avait pris le voile à vingt-cinq ans, après avoir été, jnsqu'à cet âge, une énigme vivante pour le monde. Elle y avait brillé, en effet, comme l'un des partis les plus en vue du faubourg Saint-Germain, et l'hôtel paternel dont elle faisait les honneurs, à défaut de sa mère qu'elle avait perdue, fut bientôt connu sous le nom significatif de "salon des refusés."

Tout à coup, à la fin d'une saison dont l'inexorable Esther avait été l'une des reines, on apprit avec stupeur qu'elle entraît aux Bernardines. Le père, accablé de douleur, fit connaître alors aux amis dont les consolations l'entouraient vainement, que, depuis l'âge de dix-huit ans, sa fille était résolue à quitter le monde. Il avait exigé qu'elle y restât jusqu'à son entière majorité, et, sans l'ombre d'une discussion, elle s'était soumise à une épreuve qu'elle semblait prévoir. Sa jeune sœur, l'enfant qui devait être un jour la mère de

Thérèse, la suivit à Chambéry comme élève du "cours des petites," et ne la quitta qu'à son mariage. Plus tard, elle avait servi de seconde mée à sa nièce, élevée sous ses yeux au couvent de l'avenue Kléber. Sans la maladie de Christian, à l'époque où Sénac trouva Mlle de Quilliane au Caire, celle-ci eût été, non plus comme pensionnaire, mais comme novice, sous les ordres de sa tante.

Grâce à l'intimité naissante d'Albert avec la jeune fille, il avait appris tous ces détails dans leurs longues causeries de la *Nephtys*. Aussi, quand il se décida, selon le conseil de mistress Crowe, à solliciter une audience de Mme de Chavornay, il s'en fallait beaucoup qu'il s'aventurât en pays complètement inconnu. Le lendemain de son arrivée à Paris, il sonnait à la grille de l'aristocratique maison, et demandait à entretenir Mme l'Assistante générale.

Une seconde porte vitrée, aussi peu effrayante que possible, s'ouvrit devant lui et le mit en présence d'une religieuse qui l'attendait, les mains dans ses manches, les yeux levés sur lui avec l'aisance que la maturité achève chez les femmes quand leur naissance et l'éducation les y ont préparées. Il renouvela sa demande, remit sa carte avec un grand salut, et fut introduit dans un parloir bien chauffé, brillant de la désespérante propreté connue de ceux-là seulement qui ont mis le pied, une fois dans leur vie, sur le pont d'un navire de guerre ou sur le parquet d'un couvent.

Tout en faisant cette remarque, dont il convient de lui laisser le mérite, Albert comparait le couvent des Bernardines avec le seul qu'il eût déjà visité, c'est-à-dire avec la Grande-Chartreuse. Il se réjouissait de voir des rideaux et non pas des grilles aux fenêtres, du papier sur les murailles et, sur ce papier, des gravures qui ne représentaient pas le Jugement dernier. Des fauteuils d'étoffe, un peu austères, à vrai dire, se trouvaient mêlés aux chaises de paille et, sur le guéridon d'acajou, deux ou trois volumes s'étaient, de ceux que les gens du monde, quand ils sont instruits, lisent avec plaisir. En somme le lieu était sévère, mais sympathique, sans cette atmosphère attristante des endroits rarement habités. On y sentait, au contraire, un parfum à peine saisissable et très pur, émanation discrète de l'eau de Cologne dont les religieuses se servent pour enlever la moindre tache de leurs voiles.

—Si c'est là qu'elle doit vivre, songea Sénac en soupirant, son corps, du moins, n'aura pas à souffrir.

L'examen terminé, il s'assit près d'une seconde porte vitrée qui s'ouvrait sur une vérandah, sorte de cloître mitigé, d'une élégance

un peu mièvre occupait le fond. Des parterres soigneusement entretenus, tout verts de plantes aux feuillages persistants, garnissaient les angles. Au centre on voyait un rocher artificiel, mouillé de cascades discrètes et surmonté d'un admirable groupe en marbre, représentant un religieux du Saint-Bernard sauvant des voyageurs ensevelis dans la neige. Au pied du rocher, dormait un des personnages considérables de la maison : un énorme chien, né à l'hospice, et comblé d'attentions, pour ne pas dire de respect, par toutes les religieuses. Quant aux élèves, on leur donnait, à certains jours de fête, la joie de posséder "Marengo" dans leurs cours de récréation réservées. C'était alors une orgie de bonbons fondants et de chocolats à la suite de laquelle le pauvre animal était malade une semaine. Quand l'hiver était neigeux, tout le couvent entraînait en allégresse. Chacune oubliait ses prodres engelures pour ne songer qu'aux heureux effets des frimas sur la santé du montagnard.

Au bout de cinq minutes d'attente, Albert aperçut une femme un peu replète qui venait de son côté par la vérannah, marchant d'un pas agile et jetant à droite et à gauche, sur tous les objets un regard vif et perçant, auquel rien ne devait échapper. Un instant après il vit, non sans quelque émotion, la porte s'ouvrir. Il était en présence de l'ennemi, c'est-à-dire de la Révérende Mère Anne-Françoise-Esther de Chavornay, Assistante générale de la maison de Paris. La supérieure en titre, affaiblie par son grand âge, ne quitte guère ses appartements particuliers que pour la tribune de la chapelle.

On peut dire que toute la bonne société connaît Mme de Chavornay, qui a vu passer sous ses ordres, en vingt ans, une partie notable des femmes composant aujourd'hui le grand monde. Les élèves de l'avenue Kléber et les femmes de leurs familles la désignent habituellement sous le nom de "madame Esther." Quant aux frères et cousins qui la voient le dimanche au parloir du pensionnat, ils continuent à l'appeler, malgré ses soixante ans, "la dame aux beaux yeux," qualification quelque peu profane, mais contre laquelle Sénac n'aurait point protesté, tant il fut frappé de la ressemblance entre les yeux de la tante et ceux de la nièce. Il en fut non seulement frappé, mais douloureusement saisi.

"Voilà donc, pensa-t-il, ce qu'elle sera un jour, si elle n'est pas à moi !"

Toutefois la ressemblance n'allait pas plus loin. Mme de Chavornay n'avait ni la taille élevée, ni le nez finement ciselé, ni la bouche exquise de Thérèse. Mais la religieuse sexagénaire possédait

précisément ce qui manquait à la jeune fille : un air de paix et de satisfaction qui donnait à son sourire, facilement appelé sur ses lèvres, une grâce reposante de femme heureuse. Tout son visage respirait la franchise et l'ouverture dont le monde accuse les habitants du cloître de manquer habituellement, reproche qui vient peut-être de la confusion entre l'habitude d'éteindre la volonté et le désir de masquer la pensée. Mme de Chavornay, à cause de ses fonctions, avait le droit de vouloir et de montrer ce qu'elle voulait, chose qu'elle faisait volontiers, car elle se savait peu accessible aux influences étrangères. Il va sans dire qu'elle reconnaissait à Dieu le pouvoir de faire des miracles, mais elle n'en avait jamais vu. Jamais elle n'avait eu la chance que les anges du ciel se fissent maçons ou charpentiers à son profit, ni que les corbeaux vinssent lui apporter sa nourriture et celle de ses religieuses, tandis qu'elle avait accompli, depuis vingt ans, par son activité et son intelligence, des résultats parfois prodigieux. Le moindre propriétaire, l'homme d'affaire le plus modeste, sait ce qu'il faut de pas, de démarches et de temps pour faire face aux nécessités les plus simples. Qu'on imagine ce que doit être le cerveau d'une femme obligée de pourvoir, sans mettre le pied dans la rue, à l'existence, à la prospérité, à l'accroissement d'une communauté de trente religieuses, doublée d'un pensionnat de cent jeunes filles dont il s'agit de faire des femmes d'élite !

Au premier coup d'œil, Mme Esther laissait voir qu'elle était née pour une tâche semblable.

« Si elle se met contre moi, pensa Sénac, je suis perdu. Mais, au moins, je saurai bientôt à quoi m'en tenir. »

Après un échange assez rapide de saluts, elle s'assit sur une chaise de paille en indiquant un fauteuil à son visiteur, puis, avec l'aisance d'une maîtresse de maison qui accueille un nouveau venu, elle dit :

— Sans doute, monsieur, vous venez m'apporter des nouvelles de mon neveu ? Comment l'avez-vous laissé ?

Par cette simple question, Albert comprit deux choses. La première c'est que Mlle de Quilliane avait parlé de lui dans sa correspondance avec sa tante. La seconde — qu'il n'osait espérer — c'est qu'on ne lui savait pas mauvais gré d'avoir fait partie de l'expédition du haut Nil. Cette agréable découverte ne laissa point de le reconforter, mais, surtout, il éprouva une surprise véritable en se trouvant en face d'une personne si différente de ce qu'il attendait, grâce au portrait peu flatteur tracé par son ami. Entraîné hors de ses lignes par l'imprévu du terrain, il fit cette réponse dont la fran-

chise était une suprême habileté, vu le caractère de la femme qui lui parlait :

—Madame, je quitte, en effet, depuis peu de jours, mon ami Christian. Mais il serait indigne de vous, de moi, du sentiment qui m'amène, de pénétrer ici sous un prétexte banal, quand j'y viens poussé par un motif qui intéresse ma vie. C'est moins du frère que de la sœur, si vous daignez le permettre, que je voudrais vous entretenir.

Mme de Chavornay, qui n'avait pas quitté le jeune homme des yeux, ne changea point de physionomie. Sans donner la moindre marque d'étonnement ni d'intérêt, elle répondit :

—Je vous écoute, monsieur.

Albert était ému comme il le fut rarement dans sa vie, et la religieuse se connaissait en émotions de ce genre. Car, malgré le soin qu'elle mettait à éviter le rôle de "marieuse," elle était quelquefois obligée, par sa situation même, à recevoir certaines ouvertures ou à faire subir certains examens. Elle disait volontiers aux mères qui sollicitaient ses bons offices :

—Ne me faites pas perdre mon temps si l'affaire est décidée d'avance. Pour un mariage auquel je contribue, j'en empêche bien quatre ou cinq, rien que pour avoir vu le monsieur.

Mais, cette fois, le "monsieur" ne lui déplaisait point à première vue. Elle aimait assez que la voix d'un homme tremblât un peu quand il parlait de celle qui pouvait un jour être sa femme.

—Si la marquise de Quilliane vivait encore, dit Sénac après une seconde de recueillement, c'est auprès d'elle et non pas ici que je serais à cette heure. Une mère deviendrait plus que probablement mon alliée, tandis que ma première parole me fera paraître à vos yeux sous les traits d'un ennemi. Car, je l'avoue, madame, s'il ne tenait qu'à moi, mademoiselle votre nièce ne se ferait pas Bernardine.

— Vous n'êtes point un ennemi, répliqua la religieuse, étant comme je le savais et comme je le vois, un honnête homme. Quant à moi, je suis avant tout une mère pour celle dont vous parlez. Traitez-moi comme telle et dites-moi, d'abord, si quelque raison vous donne lieu de croire que ma nièce modifie ses projets d'avenir. En ce cas, j'aurai le devoir d'examiner si vous êtes ce que les honnêtes gens appellent un bon parti. Dans le cas contraire, je ne vois pas trop ce que je peux pour empêcher une fille de vingt-cinq ans de quitter le monde.

La simplicité de cette réponse étonna prodigieusement Albert qui

prévoyait une réception toute différente. Restait à savoir s'il avait lieu de se réjouir qu'on lui parlât si franchement. Les forteresses naturellement imprenables dédaignent la précaution savante des ouvrages avancés, et si, entre lui et son bonheur, on ne laissait voir qu'un seul obstacle, c'est que cet obstacle suffisait pour lui défendre tout espoir.

Cependant il lui était facile de constater qu'on avait recueilli sur son compte des renseignements préliminaires, et que cette première enquête n'avait pas mal tourné. On lui témoignait une apparence de sympathie et même une certaine confiance. Mme de Chavornay, en dépit de sa guimpe, de son voile et du chapelet qui pendait à sa ceinture, n'avait pas l'air rébarbatif qu'il s'attendait à lui trouver, d'après les diatribes de son neveu.

Elle considérait tranquillement son interlocuteur, lui laissant le temps de trouver sa réponse, évidemment sûre d'être à la hauteur de toute discussion. Elle avait même le trait caractéristique des êtres supérieurs, si rare aujourd'hui : elle ne semblait point pressée. Albert, malgré lui, se sentait presque irrité de ce calme. Il dit, un peu plus nerveusement qu'il n'avait parlé d'abord.

—Hélas ! madame, il m'importe peu que vous *puissiez faire*, tant que vous ne m'aurez pas laissé mieux voir que vous *feriez*, si la chose dépendait de vous.

La religieuse regarda le jeune homme avec un sourire plein de finesse et lui demanda :

—Votre expérience personnelle vous a-t-elle démontré qu'on emploie la force ou la ruse pour amener les gens au noviciat, voire même pour les y retenir ?

—Je vois, répondit Sénac, que certains incidents de ma vie ne vous sont point inconnus, mais il n'en est aucun, Dieu merci ! dont j'aie à rougir. L'expérience à laquelle vous faites allusion ne saurait me servir ici. L'esprit des couvents change forcément avec le sexe des personnes qui l'habitent.

—Ah ! monsieur, les idées de Chistian ont légèrement déteint sur vous. Je crois l'entendre. Que voulez-vous dire ? Que j'entraîne plus ou moins volontairement ma nièce à ma suite dans le chemin que j'ai pris ? Chère enfant ! plutôt à Dieu qu'elle y trouvât le bonheur que j'ai trouvé moi-même ! Si cela devait être et si vous en aviez la conviction, cherchiez-vous à l'en détourner, vous qui prétendez avoir un attachement sincère ?

—Non, sur l'honneur ! affirma Sénac avec un geste expressif

Mais cette conviction, je ne l'ai pas complètement. Je crains que Mlle de Quilliane, en croyant écouter un appel d'en haut, ne cède à des influences...

Mme de Chavornay, pour la première fois, interrompit son interlocuteur.

—Monsieur, dit-elle, si je vous apprenais quelle influence, plus que toute autre, a poussé ma nièce hors du monde, vous seriez bien étonné. Voyons ! ne le devinez-vous pas ?

—Comment le pourrais-je ? fit Albert.

La religieuse continua :

—Le monde nous accuse de prendre ses filles—à moins qu'il ne nous remercie de l'en débarrasser. Mais, presque toujours, c'est lui qui les pousse dans nos bras. Sous prétexte de les éclairer, il les dégoûte ou les épouvante. Il leur donne à lire ses livres ; il les conduit à ses théâtres ; surtout, il les admet à ses conversations. Pauvres petites ! partout elles n'entendent parler que de faiblesses, faiblesses sans grandeur et sans poésie, car, en vérité, le monde aujourd'hui ne met plus de breuvage enivrant dans sa coupe ; il y verse une médecine. Partout ce sont des analyses décourageantes : calculs odieux, perfidies et ingratitude monstrueuses, vies sans dignité et sans tendresse : voilà pour la femme. Quant à l'homme, il apparaît comme un fléau ou comme un ennui, sans cœur, sans respect, sans fidélité, sans délicatesse. Et les pauvres enfants n'entendent, ne voient que des ruines : ruine de l'amour, ruine de la confiance, ruine du lien filial, ruine de la fortune et de la situation, ruine de l'honneur, plus vite pardonnée que les autres. L'avenir n'est plus pour elles qu'un morne horizon de regrets et de larmes. Alors, quand le monde les a converties à son pessimisme par toutes les voix, même par celles du roman et de la poésie qui se complaisent fièrement à ce rôle glorieux, quand ces jeunes filles s'enfuient chez nous, qui sommes seules à parler encore d'amour éternel et de foi récompensée, alors on nous accuse de manœuvres habiles et de lentes machinations. Les pères gémissent, les frères s'indignent ; mais les mères, presque toujours, se taisent. Celles-là comprennent mieux !

—Je croyais, dit Albert, que Mlle de Quilliane connaissait fort peu le monde.

—En effet. Elle le connaît surtout par son frère et je voulais précisément vous dire ceci : c'est que son frère l'en a dégoûtée. Toute petite elle a vu pleurer ma pauvre sœur, que son fils ne con-

solait guère d'autres chagrins. Elle a vu, redoutable épreuve pour une enfant ! que la mort de son père avait rendu la maison plus paisible. A quinze ans elle me disait : "Que Dieu fasse ma vie calme ! Je le tiens quitte de la faire heureuse." A ce moment, son frère venait d'atteindre sa majorité et d'entrer en possession de sa fortune. Vous savez l'usage qu'il commençait à en faire, puisque vous étiez son ami.

—Son ami plus que son compagnon, fit observer Albert qui avait ses raisons pour marquer la nuance.

—Je l'admets volontiers, répondit la religieuse, et je vous en félicite. Si, à cette époque, vous aviez connu Thérèse, qui sait ce que serait devenue votre vie et la sienne ? Mais, chez sa mère veuve et déjà souffrante, elle ne voyait guère qu'un seul homme : Christian, qui ne se douta pas de l'adoration que sa sœur eut alors pour lui. Cette tendresse pouvait suffire à satisfaire le cœur de cette enfant ; mais elle en a souffert d'une façon cruelle. Mon malheureux neveu a brisé, paraît-il, le cœur de plus d'une femme : aucun plus que celui-là. Thérèse a connu, dès lors, les caprices, les changements, les contradictions dont les hommes de plaisir se font un jeu. Pendant des semaines entières, Christian ne la quittait pas, la cajolant, la couvrant de caresses, lui faisant croire qu'il ne pouvait se passer d'elle. Vous savez comme il a le don de tout charmer autour de lui, quand son humeur l'y dispose ?

—C'est un trait de famille, dit Albert en s'inclinant avec respect.

—Durant ces périodes de ferveur fraternelle, mon neveu, malheureusement, prenait un peu trop sa sœur pour confidente, sous prétexte de l'amuser. Certes, je n'ai jamais douté du respect de Christian pour les jeunes oreilles qui l'écoutaient. Mais il ne comprit pas alors que Thérèse n'est pas une personne comme les autres, que les compromis facilement acceptés ailleurs la révoltent. Bref, son frère lui fit prendre le monde en horreur, car il n'en montrait qu'un certain côté, fort réjouissant pour lui, misérablement odieux pour elle. Aujourd'hui, la pauvre petite reproche au monde un suprême forfait : c'est à cause du monde, grâce à l'abus des plaisirs qu'il donne, que Christian meurt dans la force de l'âge et que les Quilliane vont s'éteindre.

—On peut espérer encore, fit Albert. En quelques semaines j'ai vu votre neveu transformé.

Mme de Chavornay répondit en secouant la tête avec tristesse :

—Hélas ! il se condamne lui-même par cette idée funeste de

revenir en France. On sait ce qu'indique ce symptôme chez les gens atteints de son mal. Quelle folie ! N'avez-vous rien fait pour l'empêcher ?

Albert n'osa pas dire quelle était la vraie cause de cette folie.

— J'en ai fait assez, répliqua-t-il simplement, pour que nous nous soyons quittés à demi brouillés. Mais l'avenir du genre humain serait d'un poids léger dans la balance quand il veut une chose.

— Vous le connaissez bien, dit la religieuse en soupirant.

Elle se tut et Sénac comprit que sa visite avait assez duré pour cette fois.

— Aurai-je encore l'honneur d'être reçu par vous ? demanda-t-il en se levant. Je vous supplie de m'accorder cette grâce. Je sors d'ici moins malheureux que je n'y suis entré... et je serais fort embarrassé de dire pourquoi, ajouta-t-il avec un sourire triste.

— Monsieur, répondit Mme de Chavornay, il faut bien que je vous confesse une chose qui vous étonnera sans doute. L'être que j'aime le plus au monde est mon neveu Christian. Vous lui avez fait du bien ; vous lui en ferez encore peut-être. Comment, désormais, seriez-vous un étranger pour moi ?

Sénac n'eut garde d'arrêter l'élan de cette reconnaissance en avouant qu'un de ses bienfaits, très involontaire à coup sûr, avait été de mettre Quilliane sur le chemin de Clotilde.

XV

Pendant que la Mère Assistante causait ainsi dans le parloir des Bernardines, sa nièce avait un entretien moins salubre au fond, quoique aussi sage dans la forme, avec ses deux nouvelles amies du yacht.

Il ne faut pas prendre tous les mots à la lettre. Pour mille raisons l'amitié, dans le cas dont il s'agit, était la chose la plus impossible du monde. Toutefois Mlle de Quilliane avait trop d'éducation et d'esprit pour ne pas entrer nettement dans le rôle que lui imposait la volonté de son frère, puisqu'elle avait dû s'y soumettre. Embarquée comme passagère sur le bateau des Lassavielle, s'asseyant à leur table, jouissant de leur confort et de leur luxe, elle aurait fait preuve de mauvais goût, pour ne pas dire plus, en affectant une mine boudeuse ou les grands airs d'un ange condamné à vivre sur la terre. Il est juste d'ajouter deux choses. La première, c'est qu'elle était traitée sur le yacht avec tous les égards possibles, et même avec des attentions raffinées, car Georges et sa femme se

piquaient de dépasser l'ordinaire en tout ce qu'ils faisaient. La seconde, c'est qu'elle ignorait et devait ignorer longtemps encore la cause véritable de cette intimité subite où son frère l'avait jetée. Les deux femmes dont elle devenait la compagne pour une semaine étaient habiles dans l'art de se montrer sous le jour qui convenait. Au bout de vingt-quatre heures de vie commune, Thérèse fut sinon conquise du moins désarmée. Le temps restait beau, les longs entretiens étaient possibles et l'on ne s'en faisait pas faute.

A certains moments, les trois hommes se retiraient au fumoir et commençaient des parties de whist que le marquis trouvait interminables. Mais il faut croire qu'il avait une consigne sévère, car il se soumettait avec résignation à passer de longues heures loin de Clotilde. Pendant ce temps-là on causait dans le salon des dames. Chose étrange ! Thérèse préférait instinctivement la conversation de Mme Questembert à celle de son amie. Elle la savait pauvre et la voyait toujours un peu triste, avec une pointe de rancune à l'égard du monde. Bientôt Clotilde laissa voir son mépris ou, tout au moins, sa défiance universelle pour les hommes. Elle comprit, au regard brillant de Thérèse de Quilliane qu'elle avait touché l'un des points douloureux de ce cœur sans détours. Quand elle eut amené dans l'entretien, avec un art infini, le nom d'Albert, elle ne douta plus d'avoir posé le doigt sur l'autre. Dès lors, elle eut devant elle, pour se distraire, une tâche intéressante.

Elle commença par féliciter la jeune fille du choix qu'elle avait fait en renonçant au monde, trop petit pour remplir un cœur comme le sien, trop faux pour ne pas lui donner, tôt ou tard, d'horribles dégoûts. Là-dessus elle entama l'étude sur le vif du sexe masculin qui n'était pas là pour se défendre, fort heureusement pour elle, car il aurait eu beau jeu pour rétorquer l'accusation.

Thérèse objecta doucement, croyant dire plus vrai qu'elle ne disait en effet, qu'elle allait au couvent non par haine du monde, mais par amour pour Dieu.

—Vous ne pouvez pas le savoir, répliqua Clotilde, à moins que le monde ne vous ait appelée par la voix de l'amour humain.

Et comme Mlle de Quilliane se taisait, estimant qu'elle n'avait déjà plus le droit d'aborder certains sujets, Clotilde se chargea de parler pour elle.

—Je ne vous demande pas si vous avez aimé, la question serait par trop indiscreète. Et cependant tout est là. Pour vous prononcer en connaissance de cause, il faut que vous ayez éprouvé l'amour, il

ne suffit pas de l'avoir inspiré. Belle comme vous l'êtes, vous devez avoir excité l'enthousiasme de bien des hommes.

Thérèse répondit, avec un peu d'ennui, qu'elle l'ignorait et prétendait l'ignorer toujours.

—Bon! riposta Clotilde. Nous ne voyons, nous autres femmes bien élevées, que ce qu'il nous plaît de voir; mais fermer les yeux n'empêche pas le soleil de luire. Je ne vous connais que depuis un mois, et cependant je suis là pour témoigner qu'un homme au moins s'est occupé de vous. Oh! je sais bien qu'il ne vous a point émue ni même troublée. Comme vous avez été forte, clairvoyante aussi! Et comme vous avez dû vous applaudir de votre fermeté en voyant... cette personne chercher si vite une consolation... d'un mérite bien inférieur. Ne faites pas l'ignorante: je vous donne l'exemple de la franchise, aux dépens de mon amour propre. Pour vous comme pour moi, tout cela n'était qu'un épisode de l'éternelle comédie mondaine. Les hommes sont les mêmes partout, et je me demande s'ils ne trouvent pas le moyen de mentir de bonne foi, d'oublier le matin ce qu'ils ont dit la veille à une autre. Ah! chère mademoiselle, ce n'est pas moi qui m'étonnerai jamais de voir une jeune fille comme vous mépriser le monde. Ce sont les bossues et les laides qui devraient y rester. Pour les disgraciées, certaines désillusions sont moins surprenantes.

Ce qui précède est le résumé de plusieurs entretiens répartis en plus d'une journée, par doses inégales. Tantôt Clotilde lançait à table une phrase que Mlle de Quilliane seule pouvait comprendre. Quelquefois elle continuait son cours de philosophie en présence de Mme Lassavielle et de mistress Crowe. Quand elle tenait sa victime en tête-à-tête, elle était plus à son aise encore pour la troubler profondément, tout en ne cessant de répéter:

—Comme on voit déjà que les intrigues du monde vous sont étrangères!

Bientôt Thérèse apprit qu'Albert de Sénac n'avait point voulu partir sans faire ses adieux à Clotilde. Elle connut — avec des variantes — les détails de l'entrevue de l'île Gezireh, sous les yeux de Mme Lassavielle. En d'autres temps elle aurait blâmé sévèrement l'équipée de ces deux folles; mais, à cette heure, elle ne songeait pas aux affaires des autres. Elle éprouvait constamment dans son cœur, moins vague et plus aiguë, la souffrance qu'elle avait sentie un certain soir, en voyant Albert et cette jeune femme se perdre dans la nuit, sur les bords du Nil, appuyés au bras l'un de l'autre.

Elle découvrait tout à coup que, depuis deux mois, elle avait pensé presque sans relâche à ce jeune homme, qu'elle y pensait à propos de tout, le comparant à ceux qu'elle avait connus et ne trouvant rien qui fût commun entre celui-là et les autres. Quelle illusion ! La belle Clotilde aussi l'avait rendu éloquent !

D'abord elle crut qu'elle endurait une simple meurtrissure d'amour-propre. Il lui était arrivé ce qu'elle n'aurait jamais cru possible : un homme avait attiré son attention et il s'en était amusé, fort décevant, d'ailleurs, et sans mériter le blâme, puisqu'il n'avait jamais pu conserver l'ombre d'un espoir. Elle se réjouit, ou du moins elle essaya de se réjouir, qu'un souci lui fût enlevé. Elle n'emporterait pas dans sa retraite le regret d'avoir brisé un cœur. La pensée qu'un homme digne d'elle continuait à l'aimer malgré tout, ne risquerait pas de venir la troubler aux heures mauvaises de l'épreuve et de l'aridité dans la dévotion... Bref, elle médita sur le néant des affections humaines.

Elle médita si bien, perdue dans son rêve entre le ciel et l'eau, en face des plus beaux paysages du monde, qu'elle se demanda un jour—les premières lignes bleues des terres de France commençaient à paraître à l'horizon—pourquoi elle se sentait si complètement différente de ce qu'elle était quelques mois plus tôt, quand elle avait vu disparaître à ses yeux ces montagnes et ces golfes. Nul être humain n'aurait pu dire ce que sa conscience lui répondit ; mais elle passa dans la solitude la plus grande partie de cette dernière journée de son voyage. Et lorsque Mme Questembert lui tendit la main sur le quai de Nice en exprimant l'espoir d'une prochaine rencontre, la jeune fille resta muette, avec un regard plein d'éloquence qui annonçait que ni Clotilde ni personne ne reverrait plus jamais Thérèse de Quilliane ici-bas.

Elle but une dernière gorgée du calice amer en recevant le soir même, à la gare, les adieux très froids de Christian pour qui, enfin, la liberté commençait, avec l'ère de la réalisation des promesses. L'absence de chagrin de cet homme absorbé par son caprice allait, dans certains moments, jusqu'à une certaine joie mal dissimulée. Une autre s'en fût sentie blessée pour toujours, mais sa sœur essaya de s'en réjouir et d'en remercier Dieu, voyant dans cette satisfaction intempestive l'annonce d'un retour décisif à la santé. Elle fit, seule avec mistress Crowé, le long trajet, retrouvant l'hiver à mesure qu'elle approchait du but du voyage, car février finissait à peine.

Enfin la porte du couvent se referma sur les deux voyageuses. Pour la plus jeune, sans doute, elle ne devait jamais se rouvrir. Thérèse, accueillie par sa tante aussi tendrement qu'elle l'eût été par sa mère, sentit son cœur réchauffé comme il ne l'avait pas été depuis longtemps et, dans son fervent désir d'immolation, elle pensa que les récompenses du sacrifice accompli commençaient pour elle. Brisée de lassitude, elle se retira bientôt dans l'appartement qu'elle occupait comme pensionnaire libre, en compagnie de mistress Crowe, et qu'elle souhaitait d'échanger le plus vite possible contre l'enceinte réservée du noviciat.

Telle fut la première parole qu'entendit Mme de Chavornay le lendemain, lorsqu'elle eut mandé sa nièce près d'elle pour un entretien qu'elle voulait avoir, et qui ne tarda pas à se transformer en une sorte de confession. Thérèse, en effet, commença par expliquer que ce n'était point à sa tante qu'elle parlait, mais à la personne constituée en autorité sur tous les membres de la nouvelle famille qui allait devenir la sienne.

—C'est vous, dit-elle, qui aurez à décider un jour si je suis digne ou indigne de la grâce que je sollicite. Il faut que vous me connaissiez, si c'est possible, comme Dieu me connaît.

Alors elle ouvrit son cœur et confessa qu'un sentiment terrestre, inconnu jusque-là, s'y était glissé peu à peu à côté de l'amour divin, comme une herbe levée du sol, inaperçue d'abord, au pied d'un arbre aux puissantes racines. Avec un noble désir de justice envers elle-même, cette loyale créature s'excusa, pour ainsi dire, en faisant d'Albert de Sénac un portrait physique et moral dont la religieuse reconnut la sincérité, sans déclarer, toutefois, qu'elle avait été à même de juger par ses propres yeux. La jeune fille continua, devenant plus humble :

—Je vois maintenant quelle a été ma faute : j'ai péché par l'orgueil. J'ai senti un étonnement fier en croyant que j'étais aimée comme j'aurais voulu qu'un homme m'aimât, si j'avais dû vivre dans le monde. Je suis punie par une double honte. J'ai reconnu, d'abord, que j'avais pris pour quelque chose d'exceptionnel et de grand ce qui n'est qu'un jeu ordinaire. Le langage dont j'avais été troublée sans le savoir—je me croyais si forte!—une autre l'a entendu, presque à la même heure et sous mes yeux, quand j'ai montré que mes oreilles ne pouvaient s'ouvrir aux bruits de la terre. Et c'est précisément après que mon erreur me fût révélée que j'ai senti tout son charme. Au lieu d'en sourire et de m'en humilier, j'en ai souffert, j'en souffre

encore. Voilà quelle insensée et faible créature revient à vous. Hélas ! suis-je encore digne de porter cette robe qui, désormais, cachera une blessure ?

Mme de Chavornay réfléchit un instant. Moins peinée que surprise de la confession qu'elle venait d'entendre, elle cherchait à pénétrer quelle intention se proposait Sénac en faisant, quelques jours plus tôt, sa visite au parloir de la rue Kléber. Elle interrogea sa nièce, que ce silence avait remplie de crainte.

— Vous parlez d'erreur commise, de dissimulation découverte ? Comment la vérité vous est-elle apparue ?

Mlle de Quilliane répondit par le récit de ses entretiens avec Clotilde qu'elle peignit comme une femme sérieuse, clairvoyante, comme une âme un peu aigrie peut-être, mais déjà parvenue à une grande désillusion du monde et, surtout, pleine de droiture et de franchise. La religieuse écoutait sans perdre un mot, notant les moindres détails. Quand sa nièce eut fini de parler, elle demanda :

— Sans les révélations que vous a faites cette singulière amie, persisteriez-vous, aujourd'hui, avec la même certitude, dans votre vocation ?

— Si vous me l'ordonnez, répondit Thérèse, je m'examinerai, devant Dieu, et je vous dirai le verdict de ma conscience. Mais à quoi bon ? Je vieillirais dans le monde, sans mari, plutôt que de mettre ma main dans celle d'un homme dont je n'aurais pas eu toutes les pensées, depuis le jour où il m'a connue.

— C'est bien, ma fille ; retirez-vous, nous causerons encore. En attendant, remerciez Dieu de ce qu'il est moins difficile que vous sur les dons qu'il accepte.

XVI

Albert avait compris qu'il ne pouvait laisser passer moins d'une semaine avant de retourner près de Mme de Chavornay ; mais il ne resta pas tout ce temps sans parler de Mlle de Quilliane, Dieu sait avec quels détours, aux amis qu'il retrouvait après deux ans et demi d'absence. Il éprouva une sorte de terreur à constater que le monde la portait déjà sur la liste des morts et disparus, où il a si vite fait d'écrire un nom. Généralement on la croyait ensevelie toute vivante quelque part, derrière une grille, tandis que son frère achevait de mourir de la poitrine au Caire. Sur ce dernier point, Sénac donna des nouvelles moins alarmantes, sans ajouter qu'il avait vu le frère et la sœur ensemble. Il sentait qu'il n'aurait pu

prononcer le nom de Thérèse sans laisser deviner son espoir et il craignait de faire rire les gens si son secret lui échappait.

Au surplus, même cet espoir, à peine saisissable, commençait à lui paraître ridicule, en vertu de la loi invariable des réactions. Et, quand il fut en présence de Mme de Chavorney pour la seconde entrevue, l'accueil qu'il en reçut, malgré la courtoisie des formes, ne contribua guère à le rendre plus confiant dans le succès. Il surprit dans le regard de ces yeux sincères, je ne sais quoi de refroidi et d'attristé, à ce point qu'il demanda si quelque chose de nouveau était survenu.

—Ce qu'il y a de nouveau, dit la religieuse, c'est que ma nièce est revenue.

—Déjà ! s'écria-t-il, à la fois heureux de savoir Thérèse si près de lui et consterné de l'empressement qu'elle mettait à venir reprendre sa captivité volontaire.

Il ajouta, d'une voix qui avait perdu toute assurance :

—Rien ne vous indique l'ombre d'un changement dans sa résolution, pas même l'hésitation la plus légère ?

—Rien, en toute vérité. Mon devoir est de vous le dire et de vous conseiller des réflexions sérieuses. Ne vous trompez-vous point vous-même, — ne trompez-vous point les autres, — en vous obtenant à une poursuite qui n'est peut-être que le caprice d'un rêve ? Songez, monsieur, à tout ce qu'impose à un homme bien né le respect d'un lieu comme celui-ci !

—Mon Dieu ! madame, s'écria le pauvre Sénac tout ému, qu'allez-vous dire encore ? Allez-vous m'ôter l'espérance de vous revoir ? J'allais vous demander une faveur plus difficile . . .

—Voir ma nièce ? Mais, monsieur, jusqu'à son entrée au noviciat, Mlle de Quilliane recevra les amis de sa famille, si tel est son désir. Elle est ici comme une fille dans la maison de sa mère, non comme une condamnée dans sa prison.

—Une dernière grâce, s'il vous plaît. Vous le voyez, je me confie à vous sans réserve. Dites : *me conseillez-vous* de chercher à la voir ?

Mme de Chavorney regarda celui qui parlait et réfléchit pendant quelques secondes.

—Monsieur, répondit-elle enfin, je n'ai pas de raisons pour vous en dissuader, et ma nièce décidera en toute liberté s'il lui convient de vous accueillir. Toutefois vous me sembleriez agir prudemment en laissant passer quelques mois sans faire la tentative.

Albert comprit qu'on lui imposait un temps de probation, mais il ne pouvait trouver la mesure fort surprenante. D'ailleurs, qu'avait-il à craindre ? Son rival n'était pas de ceux qui perdent patience et brusquent les dénouements. Une seule chance lui restait d'obtenir Thérèse : c'était qu'elle crût à l'inébranlable fidélité d'une affection humaine et qu'elle y crût par lui. Peut-être, alors, consentirait-elle à redescendre sur la terre, mais le temps seul pouvait accomplir ce miracle.

Sénac prit congé de Mme de Chavorney, s'engageant à laisser passer le Carême, à la veille de commencer, avant de revenir au parler. Il eut, pour occuper sa vie, le travail d'une installation nouvelle à Paris, qu'il ne comptait plus quitter, quelle que fût la solution du cher problème. Telle était, en effet, la différence entre son état d'âme actuel et ce qu'il avait ressenti deux ou trois ans plus tôt. S'il devait être condamné à vivre sans Thérèse, il voulait du moins, vivre dans le même lieu, respirer le même air, passer quelquefois sous les murs qui l'enfermaient. Pour lui, en un mot, le temps des courses à travers le monde était fini.

En attendant, ses amis lui faisaient fête et les invitations pleuvaient sur lui, mais on peut penser qu'il n'avait pas le cœur à la joie. Pour donner un prétexte à la vie retirée qu'il comptait mener, il devint un pilier de Revues, une étoile de Sociétés savantes. Il publia des articles dont les titres seuls glaçaient d'effroi les lecteurs profanes. Il parla dans ces conférences dont l'auditoire, toujours nombreux et empressé, est une énigme pour l'observateur des goûts et des mœurs de la gent parisienné. Enfin, il lutta de son mieux contre le découragement et l'ennui.

Vers le milieu d'avril, presque à la veille du jour qu'il s'était fixé pour la démarche redoutée autant qu'attendue. Sénac rencontra dans les Tnileries un homme enseveli dans les fourrures, qui marchait lentement, d'un air épuisé, en s'aidant d'une canne qui semblait être un bâton de vieillesse. Il eut une exclamation de surprise :

—Grand Dieu ! c'est Quilliane.

—Oui, dit l'autre en s'arrêtant. C'est Quilliane, ou du moins ce qui en reste.

—Quelle folie de revenir à Paris quand l'hiver finit à peine ! Pourquoi ne m'as-tu pas prévenu ?

—Est-ce que, vraiment, c'est un bonheur immense pour toi de me revoir ? Dans tous les cas, si tu veux causer, allons chez moi.

Le grand air n'est pas mon fait, et je viens à pied du Club, ce qui est un rude voyage pour mes jambes d'aujourd'hui.

Dix minutes après, les deux hommes causaient dans le fumoir du marquis, au rez-de-chaussée de l'hôtel Quilliane.

— Pourquoi je suis revenu si tôt ? disait Christian. Mon Dieu ! parce que j'aime encore mieux être tout seul à Paris que tout seul à Nice. Mes excellents amis s'y sont ennuyés. Entre nous, je pense que c'est moi qui les ennuyais. Ils sont remontés sur leur yacht et ont filé vers Madère. Cela m'aurait fait du bien d'y aller aussi, mais, cette fois, on ne m'a pas invité. Tu comprends ?

Ces deux derniers mots étaient accompagnés d'un certain sourire qu'Albert comprit en effet, et qui lui serra le cœur, tant il exprimait une amère souffrance. Clotilde, sans doute, avait renoncé à son rôle de garde malade, jugeant le cas désespéré ou sa part de soins donnés suffisante. Mais Christian, par dépit ou par scrupule, ne prononça pas le nom de celle qui venait d'abrégier sa vie en en jetant les restes au vent de la passion et du chagrin. Une seule fois, il devait être question d'elle, un peu plus tard, entre les deux amis.

Toutefois, il était facile de voir que le cœur de Quilliane était gonflé d'amertume. Il la répandait à chaque parole, comme la princesse du conte de fées jetait les perles, rien qu'en ouvrant la bouche. Comme il n'était pas tenu à la discrétion envers sa tante, Mme de Chavornay payait pour tout le monde.

Mais, à cette heure, Sénac la connaissait ; il avait même une sorte de tendresse reconnaissante pour elle. Instinctivement, il prit sa défense et combattit les jugements plus que sévères de Christian, s'appuyant sur sa propre expérience.

— Quoi ! fit ce dernier un peu désarçonné, tu l'as vue ? Pourquoi faire ?

— Pour lui dire ce que j'ai dans l'esprit et dans le cœur, ce que tu sais toi-même : pour lui parler de ta sœur.

— Elle a dû te recevoir de la bonne façon !

— Elle a été parfaite, et j'ignore ce que j'admire le plus : sa bonté, son tact ou sa prudence.

— Fort bien : je vois d'ici l'entrevue. Elle t'a promis de faire de son mieux pour que ma sœur t'épouse ?

— Non, mais elle m'a promis de ne rien faire contre moi.

En attendant, elle t'a empêché de voir Thérèse ?

— Nullement, Mlle de Quilliane me recevra, si elle daigne le faire, quand je le demanderai.

—Alors qu'attends-tu ?

—Qu'un peu de temps écoulé montre ce qu'il y a de sérieux dans mon attachement pour elle. Mme de Chavornay me l'a conseillé.

Christian eut un accès de rire qui dégénéra promptement en quinte de toux.

—Pauvre niais ! fit-il. Tu ne connais pas les nonnes en général et ma vénérable tante en particulier. Sais-tu quelle est leur force qui dompte le monde ? C'est cette douceur melliflua, qui ne dit jamais non. Mme de Chavornay va t'endormir, ou plutôt elle t'a endormi. Un jour, quand tu solliciteras respectueusement la faveur d'entretenir sa nièce, on te répondra qu'elle est à deux ou trois cents lieues, dans une maison quelconque de l'ordre, afin d'être moins troublée par les bruits du monde, qu'on entend trop dans l'avenue Kléber.

Sénac ne répondit pas tout d'abord. Il se promenait dans le fumoir à grands pas, en écrasant sa cigarette dans ses doigts comme une boulette de mie. Certaines histoires qu'il avait entendues lui revenaient à l'esprit et, malgré son sang-froid qu'il voulait garder, la frayeur le gagnait.

—Tu n'es donc pas allé voir ta sœur depuis ton retour ? demanda-t-il tout à coup.

—Non, répondit Christian. Je ne mets jamais les pieds dans la sainte maison de ma tante.

Sénac inventa un prétexte pour quitter son ami sur l'heure. Peu d'instants après, il entra pour la troisième fois au parloir de l'avenue Kléber où Mme de Chavornay vint le rejoindre avec une légère nuance de contrariété, car elle ne l'attendait pas si tôt.

—Pardonnez-moi ! s'écria-t-il très ému. Je suis le plus malheureux des hommes si vous ne daignez pas répondre à cette question : Mlle de Quilliane est-elle encore ici ?

—Où donc serait-elle ? demanda la religieuse avec le grand air des femmes d'autrefois.

Tout à coup, regardant le visiteur avec des yeux qui semblaient radoucis, contrairement à ce que l'on aurait pu attendre :

—Vous venez de voir mon neveu ? fit-elle.

Et, sur un geste affirmatif de Sénac, elle continua :

—Je ne vous en mande pas ce qu'il vous a dit. Je le devine. Ce n'est pas de moi que vous viendra la réponse.

Elle appuya sur un timbre sa main distinguée où brillait l'alliance d'or des professes. Une sœur coadjutrice parut.

—Prévenez Mlle de Quilliane que je l'attends ici, ordonna l'Assistante.

Albert se leva, tremblant de crainte plus encore que de joie. Il dit en passant la main sur son front :

—Oh ! madame, ce n'est pas ainsi que j'aurais voulu la revoir. Involontairement, vous allez l'endurcir encore, car vous êtes irritée contre moi. Ne condamnez pas ce pauvre Quilliane qui est bien malade, ni moi qui suis bien malheureux. Laissez-moi partir. Nous sommes tous mal préparés pour une entrevue aussi grave. Je reviendrai plus tard, quand vous le croirez bon . . .

Mme de Chavornay resta quelque temps sans répondre. Elle avait pris dans ses doigts le crucifix d'argent qui pendait sur sa poitrine et semblait en compter les ciselures. Sénac ne pouvait détourner les yeux de la direction par où Thérèse allait venir. Bientôt il vit, le chien, qui dormait sous son rocher, dresser les oreilles et remuer la queue sans se lever, avec un baillement joyeux. En même temps, une forme élégante et svelte se dessina parmi les plantes des massifs.

—Monsieur, fit la religieuse qui semblait avoir pris une décision, quand vous sortirez d'ici, vous irez dire à votre ami que vous avez vu sa sœur, sous la seule garde de l'honneur et de Dieu. Je vous laisse causer ensemble.

Comme elle achevait ses mots, la porte s'ouvrit et Thérèse de Quilliane entra. Son pas souple, allongé, rythmé par une cadence énergique et cependant harmonieuse, qui dessinait dans l'étoffe de la robe noire ces "beaux plis" dont parle Homère, quand il décrit le costume des déesses. Mme de Chavornay lui dit :

—Mon enfant, voici un grand ami de votre frère. Il nous apporte de ses nouvelles et j'ai pensé qu'il vous serait agréable de le recevoir. Je vous quitte, car on m'attend, mais je sais avec qui je vous laisse. A trois heures, M. de Sénac vous rendra votre liberté pour l'office des Vêpres.

La religieuse, après ces paroles, se retira, saluant Albert d'une révérence que nos mondaines du jour n'auraient pas jugée sans grâce, mais seulement trop polie. En passant devant Thérèse, elle toucha le front de la jeune fille d'un geste à double entente, qui pouvait être une caresse comme une bénédiction. Puis elle se

retira, frappée de l'éclair de joie qu'elle venait de surprendre dans le ciel pâle de ses yeux, voilés aussitôt d'une paupière tremblante.

XVII

A ce jeu de la psychologie féminine, si fort à la mode aujourd'hui, Mme de Chavornay aurait rendu des points aux spécialistes les plus célèbres. Des milliers de jeunes filles lui avaient apporté leur âme, la priant d'y lire comme dans un livre. Des centaines de jeunes femmes, malheureuses par leur faute ou par celles d'autrui, étaient venues lui confier leur secret. Des mères l'avaient suppliée dans leur désespoir, consultée dans leur inquiétude. Elle avait, de sa main moissonné bien des chevelures brunes ou blondes, mais nul ne soupçonnait le nombre des victimes que sa prudence avait repoussées loin de l'autel, comme de tendres agneaux marqués pour d'autres sacrifices plus terrestres. Christian de Quilliane la connaissait mal, ou ne voulait point la connaître, quand il l'accusait d'attirer Thérèse vers le cloître. Plus clairvoyant ou moins injuste, il aurait avoué que, sans elle, sa sœur eût porté depuis plus d'un an le costume des novices.

Christian n'eût pas manqué de crier anathème sur sa tante, s'il avait appris qu'elle n'avait rien dit à Thérèse des deux visites qu'Albert avait faites au parloir du couvent. Cependant, pour une raison ou pour une autre, la religieuse avait gardé ce secret. Mlle de Quilliane avait tout lieu de se croire oubliée.

En bonne logique, elle n'aurait pas dû en être surprise, après les charitables éclaircissements de Clotilde, ni s'en affliger dans sa résolution de plus en plus arrêtée de renoncer au monde. Toutefois elle sentait en elle-même une souffrance vague, un dépit qu'elle ne pouvait définir. Elle aurait voulu qu'Albert se trouvât devant elle une dernière fois, la dernière de toutes, afin qu'elle pût confesser devant ce tyran, trop cher peut-être, son horreur des idoles, c'est-à-dire son mépris pour les mensonges du monde. Il lui semblait que le chemin du martyr serait d'autant plus glorieux qu'elle aurait soutenu plus de combats, foulé aux pieds plus d'obstacles avant de s'y élancer. Mais ce chemin s'ouvrait vide, désert, déplorablement facile devant elle ; nulle voix terrestre ne l'en détournait, pas même celle de mistress Crowe, le seul être appartenant au monde qu'elle eût encore à ses côtés. Bien des fois, dans ses longues oraisons, elle avait murmuré cette prière :

—Mon Dieu, quand l'ennemi viendra, donnez-moi votre esprit et votre force pour défendre dignement votre bien.

Peut-être qu'il eût été plus simple et plus sûr de faire une autre prière et de demander que l'ennemi restât chez lui, tout bonnement. C'est une idée qui ne vint pas à Thérèse de Quilliane. On ne pense jamais à tout.

Quand elle se trouva subitement, dans le parloir de sa tante, en présence de celui qu'elle croyait consolé, plus que de raison, du chagrin d'être séparé d'elle, Thérèse eut un sursaut douloureux dans sa poitrine. Elle pensa que c'était la surprise, et, sans le respect qui lui défendait de juger sa supérieure, elle eût trouvé qu'on aurait bien dû l'avertir de ce qui l'attendait. Ce fut bien autre chose quand elle se vit laissée seule avec ce visiteur... profane, pour ne rien dire de plus. Elle éprouva un grand trouble, une détresse affolante, comme il arrive au nageur mal assuré qui flotte abandonné trop vite à ses propres forces. Peu s'en fallut qu'elle ne se précipitât sur les pas de Mme de Chavornay pour lui dire :

—Il est vrai que j'ai jugé cet homme et que je l'ai condamné en votre présence. Mais alors il n'était pas là. Maintenant qu'il revient, j'ai peur de n'être plus inexorable. Vous avez trop de confiance en ma sévérité. Si j'allais l'absoudre !

La honte la retint, peut-être aussi la crainte que cette faiblesse fût considérée comme la preuve qu'elle n'était point mûre pour la perfection de la vie religieuse. Elle s'assit, tâchant de se raidir contre toute indulgence. Elle avait au front un pli très dur que Sénac prit pour l'indice d'une irritation contenue. Jamais, depuis qu'elle était au monde, elle n'avait été moins irritée qu'en ce moment : Albert lui dit, pour tâcher de désarmer cette fausse colère :

—Mademoiselle, je vous jure qu'il n'entraît pas dans mes intentions d'être reçu par vous avant qu'on vous eût consultée. Si ma présence vous est fâcheuse, dites un mot : je me retire. J'aime mieux ne pas vous voir, que de vous voir avec cette colère contre moi.

Il était resté debout, attendant que Thérèse décidât... Elle lui fit signe de s'asseoir et lui répondit :

—La colère n'existe pas dans la maison où nous sommes. D'ailleurs, il faut que j'apprenne à obéir. On m'a commandé de vous recevoir : causons jusqu'à la cloche. Mon frère est à Paris, je le sais. Comment va-t-il ?

Sénac n'aurait pu dire ce qu'il préférerait, de la colère qu'il avait

cru voir ou de l'obéissance qu'on étalait à ses yeux un peu trop visiblement. Il parla de Quilliane, sans s'étendre. Il avait hâte d'arriver au sujet véritable de l'entretien. Selon toute apparence, l'avenir allait se fixer définitivement pour lui dans cette demi-heure, dont les premières minutes s'enfuyaient déjà sur l'énorme cadran de la chapelle.

— Un mot prononcé par Quilliane, fit-il en affermissant sa voix, est cause que je suis accouru ici, glacé de frayeur. Il disait que... qu'on vous avait peut-être envoyée dans une autre maison. Sans calculer, — on croit si vite ce que l'on redoute ! — je suis venu trouver votre tante. Elle a eu la bonté, la bonté inespérée, d'accueillir cette démarche folle avec indulgence. Pour toute réponse, elle vous a fait appeler, et voilà comment nous nous trouvons ensemble. Mon Dieu ! quelle angoisse tout à l'heure et quelle joie maintenant ! Je vous vois encore ?

Thérèse ne regardait pas Sénac, mais il suffisait de l'entendre. Elle fut touchée au fond du cœur de cette émotion manifestement sincère. Comment, alors, concilier ce qu'elle voyait avec les détails qu'elle tenait de Clotilde ? Déjà elle ouvrait la bouche pour questionner, mais elle se fit violence. Prête à franchir le seuil du cloître, à quoi bon se retourner pour savoir ce qu'elle laissait derrière elle ? Tenant toujours les yeux fixés sur ses mains aux lignes allongées, elle dit :

— Qu'importe où j'habite ? Ailleurs comme dans ce lieu, je suis une fiancée qu'on ne saurait disputer sans sacrilège à Celui qu'elle a choisi.

— Toujours cette même parole ! s'écria le jeune homme en se frappant le front. Comme si je voulais vous prendre à Dieu ! Ah ! s'il avait cette miséricorde infinie de vous céder à moi, qu'y perdrait-il ? Je lui laisserais toute votre âme, toute votre foi ; c'est lui-même qui vous ordonnerait de me donner votre cœur. Et quel bien, ensemble, nous ferions ! Quels exemples d'honneur, de fidélité, de charitable zèle nous donnerions au monde ! Comme vous lui montreriez qu'une femme aimée à genoux, une mère entourée de tendresse peut être aussi une sainte ! Ne vous souvenez-vous pas qu'il est écrit : " Seigneur, ceux qui sont morts ne peuvent plus vous louer." Et cependant vous voulez mourir !

— Je ne veux pas mourir, dit Thérèse dont les doigts s'entrelaçaient fièvreusement. Votre pitié me révolte, à la fin ! Croyez-vous que mes joies seront moins grandes pour ne pas venir de vous ?

Mon bonheur ne sera-t-il point fondé sur des promesses plus solides que les vôtres ? Les amours de la terre ne sont-ils pas, tôt ou tard, trahis et malheureux, trompeurs ou trompés, odieux dans leurs défiances, ridicules dans leur sécurité, jamais sûrs de la minute qui va suivre !

— Mademoiselle, reprit Sénac avec un triste sourire, je connais probablement mieux que vous le vide et la fragilité des affections humaines. J'en ai vu des exemples nombreux. A une époque de ma vie, j'ai voulu, moi aussi, m'élever plus haut et m'appuyer sur quelque chose de plus solide. Mais je sais maintenant, grâce à vous, que le trésor de l'amour vrai, seul digne de cœurs comme les nôtres, peut se trouver ici-bas. N'y eût-il au monde qu'un homme et qu'une femme capables de se payer mutuellement d'une tendresse fidèle, c'en est assez pour glorifier l'amour. L'amour est comme ces aurores sans nuages dont le voyageur cherche la magnificence, au prix de mille fatigues et de mille dangers, sur les sommets à peine accessibles. Cent fois la brume dérobe aux yeux l'astre du jour, et cependant nous sentons que le soleil est là, derrière ce rideau sombre. Et lorsque, par un hasard inespéré, nous l'avons vu sortir de la nuit dans toute sa gloire, avec une vivifiante chaleur, nous ne regrettons plus d'avoir bravé les prédictions décourageantes qui nous criaient : " A quoi bon monter là-haut ? Vous ne verrez rien, et vous retomberez meurtris ! " Ah ! si vous vouliez prendre ma main, gravir avec moi la chère colline, vous béniriez Dieu de m'avoir écouté, et moi je vous en remerciais à genoux, toute ma vie !

Mlle de Quilliane écoutait ces paroles avec une grande agitation, dont Sénac ne pouvait deviner la véritable cause. Il croyait, en ce moment, n'avoir à lutter que contre la ferveur exaltée d'une âme pieuse, tandis que Thérèse, en l'écoutant, se débattait dans un étonnement douloureux, où l'idée mystique n'entraît pour rien. Elle se demandait :

" Qui m'a trompée ? Qui me trompe ? Celui-ci, ou la femme qui prétend avoir entendu dire du lui ce que je viens d'entendre encore ? "

Comme toutes les âmes d'une absolue loyauté, elle abhorrait le mensonge et, quand elle le sentait à ses côtés, il fallait qu'elle le découvrit. Quel intérêt Sénac pouvait-il avoir à feindre un amour profond, unique, si c'était seulement un caprice qu'il éprouvait ? Il était trop riche pour qu'on pût l'accuser d'un calcul odieux. Soudain elle pensa :

" Peut-être que Christian se sert de lui comme d'un moyen de me

retenir dans le monde. Il l'a envoyé ici pour me livrer cette bataille."

Avec sa franchise sans détours, elle découvrit le soupçon qui s'éveillait en elle. Sénac lui répondit :

—J'ai vu votre frère aujourd'hui pour la première fois depuis mon retour d'Égypte. Et, le lendemain de mon arrivée, j'étais près de Mme de Chavornay pour lui ouvrir mon âme.

—Vous aviez déjà vu ma tante ?

—Cette visite est la troisième qu'elle a reçue de moi. Ne vous l'avait-elle pas dit ?

—Non, répondit Thérèse dont le trouble fut amené à son comble par cette révélation.

Elle ne savait plus que dire ; elle ne comprenait plus rien à ce qui se passait en elle, ni à la conduite des autres. Même l'avenir, qui lui apparaissait naguère si nettement tracé, commençait à devenir confus et douteux, comme un carrefour coupé de plusieurs routes et enveloppé de brouillards. Elle n'avait qu'un désir à cette heure, se trouver seule pour pouvoir réfléchir, et cependant elle ne se sentait pas la force de renvoyer Albert. La cloche vint, heureusement, la tirer de peine en tintant l'office. Au premier son, Thérèse se leva, comme si un ressort l'eût poussée.

—Voici l'heure de nous quitter, dit-elle, sans regarder Sénac. Adieu ; vous direz à mon frère que je l'aime plus que tout au monde. Et lui, qui se détourne de moi, comme si je lui avais fait du mal. . . . !

—Vous me permettez de revenir ? demanda le jeune homme, avec l'implacable égoïsme de ceux qui aiment,

Mlle de Quilliane s'arrêta sur le seuil qu'elle allait franchir, au-delà duquel nul homme ne pouvait la suivre. Elle dit, après avoir réfléchi une seconde :

—Je vous recevrai avec joie, si vous m'amenez mon frère.

Gracieusement, elle inclina sa tête charmante, puis elle disparut, laissant Albert avec un vague sentiment d'espérance. Mais lorsque, dans la solitude de l'avenue, il voulut se souvenir des paroles que Thérèse avait dites, il ne put rien retrouver qui fût un encouragement.

“ Quand je devrais porter Christian au parloir, sa sœur le verra, dit-il tout haut en pressant sa marche. Mon Dieu ! si elle savait quel amour j'ai pour elle ! ”

Mme de Chavornay, le soir même, causa longtemps avec sa nièce.

—Mon enfant, dit-elle en manière de conclusion, voilà deux ans que vous demandez la permission d'entrer au noviciat et deux ans que je vous la refuse ; mais ce soir je vous l'accorde. Quand vous voudrez, dites un mot : vous aurez une chambre dans l'aile des novices et un voile blanc sur la tête. Quant à mistress Crowe, nous la renverrons en Irlande. Donc, c'est entendu ; je n'ai plus d'objection à faire. Vous déciderez.

Et comme la jeune fille, très étonnée, levait sur sa tante ses grands yeux, n'osant poser la question qui lui venait sur les lèvres :

—Vous voulez savoir pourquoi je vous parle ainsi ? dit la religieuse. Voici la raison : Depuis que vous m'avez fait part de votre désir de quitter le monde, je prie Dieu de vous éclairer, avant tout, par la grande épreuve de la vocation que vous croyez avoir.

—Quelle épreuve ? demanda Thérèse d'une voix qui tremblait un peu.

—Celle que vous connaissez maintenant : aimer, être aimée.

Mlle de Quilliane cacha son visage dans ses mains et dit très bas, avec une sorte de honte d'elle-même :

—Est-ce possible !

Mais elle ne demanda point à sa tante, du moins ce soir-là, que sa chambre fût préparée dans le bâtiment des novices.

XVIII

Albert supplia vainement l'obstiné Quilliane de se rendre avec lui au couvent de l'avenue Kléber.

—Si ma sœur veut me voir, qu'elle vienne ici, répondit Christian. Tu ne comprends pas ce qui la fait insister pour que j'aille là-bas ? Derrière elle, je trouverai Mme de Chavornay ; derrière Mme de Chavornay, je trouverai l'aumônier. Or tu connais mes sentiments pour ma tante, et je ne me sens pas encore tout à fait mûr pour l'extrême-onction, bien que j'y arrive.

Les deux amis se voyaient chaque jour, et depuis que Clotilde n'était plus entre eux, leur intimité semblait revenir. Cependant le marquis, même quand il s'abandonnait à l'expansion la plus complète, évitait la moindre allusion à ce qui s'était passé entre cette jeune femme et lui. On aurait pu croire qu'il l'avait oubliée ; mais un soir, en entrant chez Quilliane, Albert le surprit en contemplation devant une photographie de dimension réduite qu'il reconnut

aisément. D'abord, le malade voulut faire disparaître l'image qu'il tenait dans ses mains, un peu tremblantes, mais il parut faire un effort et, tendant la miniature à son ami :

—Conviens qu'elle a des yeux capables de pousser à une folie, même quand on sait que cette folie sera la dernière.

Sénac prit le portrait pu'il connaissait bien, pour l'avoir vu au Caire, un matin, dans l'atelier de Sébah. Le nom de *Louqsor*, avec une date, y était tracé d'une écriture dont l'aspect seul eût fait pâlir Albert, quelques mois plus tôt. Mais, à cette heure, Clotilde Questembert n'était plus rien pour lui, et, tout en regardant ses yeux devenus tout à coup des yeux comme tous les autres, un peu plus beaux seulement, il sentait cette impression de désillusion sur soi-même que nous éprouvons en face des ruines de certaines amours. En ce moment, il se serait laissé couper un doigt plutôt que d'avouer quel rôle cette femme avait joué dans son existence, quelles tortures il avait subies après l'avoir perdue. Comme il se taisait Quilliane reprit :

—Toi, tu ne peux pas *la* comprendre. Il te faut des regards de pervenche et de myosotis. Parions que l'étincelle perverse de ces prunelles sombres t'inspire plus de frayeur que d'admiration. Et pourtant....!

Ils gardèrent le silence l'un et l'autre, chacun suivant sa pensée.

—Enfin, dit Quilliane au bout d'un instant, j'ai un bonheur que tout le monde n'aurait pas à ma place : je ne regrette pas la vie. Depuis mon retour, je me suis posé souvent cette question : à quoi servent les amis ? Eh bien, mon cher, ils servent à nous consoler de nos misères. En quelques jours, le hasard m'en a fait rencontrer quatre ou cinq, dont la vue m'a rempli d'une douce résignation. Vieuzac, d'abord, se traînant de côté comme un crabe, avec une main qui flotte sur son estomac. Que l'on se promène sur le boulevard dans cet état charmant, voilà ce qui me dépasse ! Tautavel est marié, et sa femme, en deux ans, l'a rendu si ridicule grâce à la façon dont elle *les* choisit, que les demoiselles arrivées au rang d'étoiles refusent de se montrer en public avec lui. Saint-Armel m'a fait une visite interminable, et je me creusais la tête pour comprendre la cause de cet intérêt bienveillant. Au bout d'une heure, la sueur au front, il m'a demandé cinquante louis. Le pauvre diable, ruiné à fond, ne sait pas encore tirer la carotte avec grâce. Il est parti, saluant jusqu'à terre, avec vingt francs, car, entre nous, je ne suis pas cousu d'or ; mon voyage m'a coûté cher. Enfin, tu te sou-

viens de Fréconcourt, notre aîné ? L'année dernière il a épousé la femme qu'il adore, enfin devenue libre.

—Ah ! monsieur d'Arcizanne est mort ?

—Oui, mort dans le . . . mobilier de sa danseuse, d'un coup de sang. Comme de juste, les deux survivants ont réglé leurs petites affaires, à l'expiration des délais légaux. Eh bien, Fréconcourt est aujourd'hui un vieillard courbé, blanchi, qu'on ne reconnaît plus et qui ne reconnaît plus personne. Il passe ses journées au Père-Lachaise où l'on a porté, dans le même cercueil, sa femme et l'enfant à peine né. Croirais-tu que c'est lui que je plains le moins de tous ceux qui précèdent ? J'ai compris en l'écoutant, qu'il peut y avoir du bonheur dans la vie de cet homme amoureux d'une morte, d'une morte chérie, radieuse, incomparable, qu'il ne verra pas vieillir ni se détacher de lui et qu'il ne pourra pas, même le voulant, oublier avec une autre, car, comme il le dit lui-même : " Qui voudrait de moi maintenant ? " C'est dommage qu'elle ne puisse pas le voir. Elle serait contente.

—*Elle le voit*, dit Albert. Si tu savais comme les morts nous voient !

—Mon Dieu ! mon ami, je le saurai probablement bientôt. Et même, puisque nous en parlons, je vais te demander un service. Tu serais, sans doute, le premier prévenu s'il m'arrivait . . . un désagrément sérieux et subit. Avant toute autre formalité, ouvre ce tiroir où j'enferme cette photographie et qui contient déjà deux ou trois lettres ; voici le secret du mécanisme. Recueille les autographes et l'image, fais un paquet bien cacheté et envoie le tout à la propriétaire. Je compte sur toi et te prie à l'avance d'excuser le dérangement.

—Bon ! d'ici à l'époque entrevue, le tiroir aura le temps de s'enrichir d'autres trésors, puisés à des sources nouvelles. Donc, si tu veux bien, nous en recauserons.

—Non, mon brave, nous n'en recauserons pas. Le sujet n'est point tellement agréable. Console ma sœur si tu peux ; épouse-la si elle veut. Mais tu auras de la peine. Sur ce, dis-moi bonsoir. J'en ai assez pour aujourd'hui.

Vers la fin de la semaine suivante, un matin de bonne heure, le valet de chambre du marquis vint éveiller Sénac et lui annonça qu'il venait de trouver son maître inanimé et déjà froid dans son lit. Au chevet du défunt, Albert rencontra le médecin, leur ami à l'un et à l'autre.

— *Il est mort d'une rupture d'anévrisme*, prononça le docteur, en jetant sur celui qui entra un regard significatif. Maintenant le plus dur reste à faire. Je vais prévenir Mlle de Quilliane, pour être à portée d'agir si la secousse est trop forte.

Quand Thérèse arriva chez son frère, pâle et chancelante, elle trouva la première tâche de la funèbre besogne accomplie. Albert avait présidé à tout. Mais il n'avait pas oublié la recommandation du malheureux qui venait d'échapper aux misères d'une mort lente. Une photographie et quelques pages d'écriture étaient serrées dans son portefeuille, pour être restituées fidèlement à qui de droit, aussitôt l'occasion venue.

La douleur de Thérèse fut sans bornes et sans consolation surtout, car elle n'avait pas même la douceur de songer que son frère était mort en chrétien. Que n'eût-elle pas souffert si elle avait su ce que savait Albert sur cette fin soudaine ! . . . Il va sans dire qu'elle n'eût jamais l'ombre d'un soupçon sur ce mystère lugubre.

Les dernières volontés du marquis, rédigées sommairement, désignaient sa sœur pour l'héritage intégral, réductible à la quotité obligatoire si la jeune fille entra en religion. Albert de Sénac était nommé exécuteur testamentaire, et cette circonstance obligea plus d'une fois Mlle de Quilliane à conférer avec lui. Quand elle venait à l'hôtel de sa famille, mistress Crowe l'accompagnait invariablement. Mais il n'était pas besoin de la présence d'un tiers pour empêcher Sénac de faire la moindre allusion à ses propres sentiments. Thérèse affectait de le traiter en homme d'affaires, avec la nuance exigée par son rang social. De son côté, la voyant indifférente à tout, sauf à son désespoir, il se fût méprisé lui-même de troubler cette douleur par une pensée personnelle. D'ailleurs, il avait largement de quoi s'occuper, seulement en réglant les affaires du défunt, car le moins qu'on pouvait en dire, c'est qu'elles étaient embrouillées. Pour se livrer à son travail, étudier les comptes et recevoir les notaires, les fournisseurs et les créanciers, il avait organisé une installation provisoire dans le cabinet du malheureux Christian. C'était là que Thérèse conférait avec lui et donnait les signatures nécessaires, car Mme de Chavornay se souciait peu de voir la maison de l'avenue Kléber agitée par le va-et-vient profane, conséquence forcée de l'ouverture d'une succession.

Il arriva qu'un jour, à l'heure où Mlle de Quilliane devait venir de son couvent, Albert fut appelé hors du cabinet de travail par l'architecte qui vérifiait un mémoire de réparations. Il sortit en

hâte, voulant être de retour pour recevoir la jeune fille, sans faire attention qu'il laissait sur la cheminée son portefeuille où il venait de prendre des notes. Comme il quittait la pièce, Thérèse y entra seule, mistress Crowe ayant à s'occuper dans l'appartement voisin d'arrangements matériels qui réclamaient ses soins et son adresse. Tout d'abord, les yeux de la jeune fille se portèrent sur le maroquin rouge du carnet, dont la vue la remplit d'émotion, car elle ne doutait pas qu'elle n'eût devant elle une relique de son frère, placée en ce lieu par Sénac pour être remise aux mains qui devaient seules l'ouvrir. Elle s'en saisit avec une pieuse curiosité, espérant et craignant à la fois ces découvertes qui font venir les larmes aux paupières, quand on remue les souvenirs des morts.

La première chose qu'elle trouva fut la photographie de Clotilde avec une date qu'elle lut en soupirant : *Le Caire, 20 février*. Elle chercha pourquoi cette éphéméride lui tenait tant au cœur plus qu'une autre. Il lui semblait que de longues années s'étaient écoulées depuis ce 20 février !... Bientôt la mémoire lui revint. C'était ce jour-là qu'Albert était parti pour revenir en France. Quel vide elle avait éprouvé de ce départ !

“ Grand Dieu ! pensa-t-elle aussitôt. J'en ai senti un autre plus cruel depuis ! Pauvre Christian ! ”

Tout en essuyant ses yeux, elle regarda la signature des lettres qui accompagnaient le portrait. Un simple nom de baptême : *Clotilde*. Ses joues se teignirent légèrement d'un reflet rose qu'elles ne connaissaient plus depuis longtemps. Elle sentit qu'elle rougissait et se reprocha cette rougeur comme une condamnation qu'elle n'avait pas droit de prononcer. Et, bien vite, elle replia les feuilles suspectes pour continuer l'examen des autres papiers avant de livrer aux flammes, sans soulever leur voile, ces inviolables secrets... Des cartes de visite vinrent sous ses doigts.

— Hélas ! soupira-t-elle, même par l'envoi d'une de ses cartes, il ne m'a pas montré qu'il pensait à moi, depuis son retour.

Soudain, elle poussa un véritable cri d'épouvante. Sur le vélin qu'elle tenait, ses yeux venaient de lire ces mots :

LE COMTE DE SÉNAC.

Deux fois, trois fois, dix fois, elle trouva le même nom. Le portefeuille dont elle dépouillait le contenu était celui d'Albert... Elle le rejeta sur la cheminée, d'un geste rapide, et s'enfuit à l'ex-

trémité la plus éloignée de la pièce, malade de honte à la seule pensée qu'elle aurait pu être surprise dans son examen.

Elle s'assit dans un fauteuil toute brisée. Pour, la première fois, depuis bien des jours, elle pensait à une chose qui n'était pas la mort de Christian, les circonstances, les amères tristesses de cet événement qui dépassait et supprimait toutes les autres. Elle répétait machinalement le nom qu'elle venait de lire : *le comte de Sénac*. Elle se disait :

— Depuis le 20 février, cette photographie et ces lettres ne le quittent pas. Il les avait sur lui, l'autre jour, quand il se montrait si éloquent et que j'avais tant de peine à lui répondre. Mon Dieu ! comme vous me punissez !

Alors elle réfléchit que la découverte qu'elle venait de faire était une grâce du ciel, dont elle devait le remercier. Mais elle n'essaya même point, pour le moment, d'entonner l'hymne de reconnaissance. Un autre chant, funèbre encore celui-là, venait sur ses lèvres. Alors une réflexion traversa cette âme loyale : elle se trouvait investie d'un secret tombé en son pouvoir par une méprise. Elle n'avait pas le droit de s'en servir ; elle devait l'oublier autant qu'il était possible. Elle se fit sa leçon à elle-même :

“ Tout à l'heure, quand il entrera, je me montrerai bonne, affectueuse, plus que je ne l'ai jamais été. D'ailleurs, il était si attaché à mon frère, si dévoué à mes intérêts ! Depuis l'horrible jour, il travaille comme un mercenaire. Que m'a-t-il fait ? Rien, rien au monde, si ce n'est du bien . . . ”

Elle parlait tout haut, forçant les mots à passer par ses lèvres qu'ils semblaient déchirer, dans l'espoir qu'elle dompterait ainsi la révolte de son cœur exaspéré par l'amertume . . .

La porte s'ouvrit ; Albert trouva Mlle de Quilliane tout en pleurs. Il sentit lui-même ses yeux se mouiller, et dit en soupirant :

— Vos visites à cette maison vous brisent. Nous pourrions causer de vos affaires . . . là-bas. J'irais vous voir quand il le faudrait.

— Non, répondit-elle ; c'est au bout du monde. Vous prenez déjà trop de peine pour moi. Et comme je vous en ai peu remercié ! Mais je n'oublierai jamais votre dévouement, jamais ! jamais !

Sa voix avait une douceur caressante qu'Albert ne lui connaissait pas. Elle vibrait comme une corde trop tendue. Ses yeux brillants suivaient chacun des mouvements du jeune homme ; toutes les forces muettes de sa volonté le poussaient vers la cheminée . . . elle avait, elle voulait avoir un dernier doute, un doute absurde.

Peut-être que la " suggestion " opéra. Sénac, tout à coup, jeta un regard sur la tablette de marbre et fit un geste de surprise.

" Je l'ai tant cherché tout à l'heure ! " dit-il, se parlant à lui-même.

Il remit tranquillement le portefeuille dans sa poche, ne soupçonnant pas que cette action toute simple venait de refermer sur la femme qu'il aimait la grille d'un cloître. Puis l'entretien commença touchant les affaires sérieuses. Quand Mlle de Quilliane prit congé de lui, ce fut avec des paroles affectueuses, presque tendres, des assurances de gratitude qui lui donnèrent envie de tomber à genoux, tant son cœur était délicieusement remué. Quelque chose d'indéfinissable et de nouveau se découvrait dans le moindre geste, dans chaque inflexion de voix de la jeune fille ; elle avait des sourires qu'on ne pouvait voir sans que les larmes vinssent aux yeux. Jamais Sénac n'avait eu autant d'espoir, et comme Thérèse devait revenir le lendemain pour de nouvelles formalités à remplir, il s'endormit presque heureux. Mais à l'heure convenue, mistress Crowe arriva seule.

— Mademoiselle est fatiguée, dit la douce Kathleen. Elle m'a priée de l'excuser pour aujourd'hui, D'ailleurs je l'ai à peine vue depuis que nous sommes rentrées au couvent. Elle semblait fort agitée. Ah ! monsieur, comme vous avez bien fait de ne pas perdre courage ! Peut-être que l'épreuve touche à sa fin. La chère enfant n'est plus la même.

Pour la première fois depuis longtemps, Sénac et l'Irlandaise pouvaient causer sans témoins, et l'on devine quel fut le sujet de l'entretien.

— Je suis loin d'être une sainte comme ma chère maîtresse, disait l'excellente femme, et cependant j'estime que l'état religieux peut être l'idéal du bonheur, même ici-bas. Mais plus je la connais, plus je l'observe, et plus il m'est impossible d'imaginer qu'elle passera sa vie toute seule, sans mari, sans enfants, avec un voile noir sur la tête et des sandales aux pieds.

On devine la joie d'Albert en écoutant ces paroles. Mistress Crowe semblait, à ses yeux, une créature exceptionnelle, supérieure en perspicacité et en intelligence au reste du genre humain, digne de toutes les sympathies et de toutes les confiances.

Le nom de Christian, venu par hasard dans l'entretien, suggéra subitement à son ami le moyen qu'il cherchait depuis quelques jours

de s'acquitter d'une mission délicate. Après une courte réflexion, il dit à Kathleen :

Vous êtes justement la personne qui pouvez me sortir d'embarras pour une volonté dernière que je suis chargé d'exécuter. Vous connaissez Mme Questembert ?

—Trop ! fit l'Irlandaise en pinçant les lèvres.

—Je vais vous remettre un paquet que vous déposerez entre ses mains *de la part du marquis de Quilliane*. Il m'est impossible de vous donner des explications plus étendues, mais vous avez compris, sans doute, que ce message doit parvenir à son adresse d'une façon directe . . . et sans témoins ?

—J'ai compris, fit mistress Crowe en prenant l'enveloppe où la photographie et les lettres venaient d'être enfermées sous ses yeux. Je vais de ce pas chez . . . cette dame, et, s'il le faut, j'y retournerai. De toute façon, les morts ni les vivants n'auront aucun reproche à nous faire. Je ne vous demande pas d'explications. Vous êtes incapable de m'ordonner une chose qui ne serait pas honnête.

Elle partit à ces mots, laissant Albert curieux d'apprendre le résultat de l'ambassade. Mais des événements plus sérieux n'allaient pas tarder à lui en faire perdre jusqu'au souvenir. Un matin, après plusieurs jours d'un silence qui n'était pas fait pour le rassurer, il reçut une enveloppe d'une écriture inconnue d'où s'échappèrent un papier timbré et la lettre suivante :

“ Monsieur, ”

“ Vous êtes le meilleur ami de notre famille. C'est à vous, tout d'abord, que j'annonce la détermination devenue irrévocable de ma nièce de Quilliane. Depuis hier, elle est entrée au noviciat où, comme vous le savez mieux que tout autre, elle se croyait appelée depuis longtemps.

“ Vous avez, Monsieur, trop de délicatesse et trop de respect envers les convenances, pour qu'il me soit nécessaire de vous indiquer la conduite qui s'impose à vous. Je me suis fait un devoir d'accueillir vos visites tant qu'elles étaient naturelles et plausibles : il n'en serait plus de même aujourd'hui. La mort spirituelle, comme la mort terrestre, commande le silence et la résignation. Mais elle nous laisse la prière, et, cette fois, celle qui vient de mourir au monde priera pour celui qui y reste. Elle me charge de vous en assurer et de vous dire la reconnaissance qu'elle vous gardera tou-

jours devant Dieu, pour tout le bien que vous avez fait, que vous avez désiré faire soit à son malheureux frère, soit à elle-même.

“ Votre tâche légale, acceptée si généreusement, touche à sa fin, Dieu merci ! La procuration ci-jointe, qui vous donne tous pouvoirs, vous permettra de l'achever facilement. Le notaire qui l'a reçue pourra, au besoin, vous servir de conseil. Il sait d'ailleurs, en quelles mains sont placés les intérêts de mon neveu et de ma nièce ; il vous obéira en tout, les yeux fermés.

“ Quant à moi, je tiens à vous dire combien je vous suis obligée de votre dévouement aux miens, manifesté en tant d'occasions. Je considérerai toujours comme un devoir de vous en récompenser par le seul moyen qui soit à ma disposition. Pas une seule fois je ne prierai pour l'âme de Christian de Quilliane sans songer à son ami.”

“ ESTHER DE CHAVORNAY, fille de Saint-Bernard.”

Après une heure d'accablement sans force et presque sans pensée, Albert se demanda comment il allait s'y prendre pour supporter la vie, devenue subitement un poids douloureux, comme ces fardeaux qui froissent la chair au moindre mouvement par leurs aspérités anguleuses. Il se dit, tout d'abord :

“ Je vais me persuader qu'elle est morte. Jusqu'à mon dernier jour je la pleurerai.”

Mais les morts ont leur tombeau, sur lesquels on peut porter des fleurs. Thérèse était une morte sans sépulcre ; rien ne lui en restait, pas même une dépouille froide. Il se frappa le front avec colère. Il s'écria :

— Je souffrirais moins si je l'avais vue expirer sous mes yeux !

Puis il eut horreur du blasphème qui venait de lui traverser l'esprit et, de nouveau, s'efforçant de ne plus penser, il retomba dans sa prostration inerte.

Il en fut tiré, vers la fin du jour, par la visite de mistress Crowe qui venait lui faire ses adieux, partant le soir même pour l'Irlande.

La pauvre Kathleen lui fit envie par les larmes qu'elle versait en abondance. Il s'éprit tout à coup pour elle d'une affection qu'il n'avait jamais eue pour personne.

— Je ne veux pas vous laisser partir ! s'écria-t-il. Restez à Paris : je me charge de vous ; nous nous verrons chaque jour ; nous parlerons d'elle. Mais comment cela s'est-il fait ? Pourquoi s'est-elle subitement, cruellement décidée ? La dernière fois que je l'ai vue, elle paraissait prête à s'attendrir. Elle a eu des regards sous les

quels mon cœur se fondait de joie ! Et sans m'avoir dit adieu, là voilà ensevelie toute vivante, pour toujours ! Par pitié ! retournez près d'elle. Vous pouvez la voir, vous ! Peut-être elle s'imagina que je pourrai me consoler. M'eût-elle abandonné, autrement ? N'est-ce donc rien, pour une femme, que la vie d'un être humain, trente, quarante ans de douleur infligés à un malheureux qui ne lui a fait aucun mal ? Au moins, que je la voie encore une fois ! Qu'elle me donne cette chance, loyalement. Que je puisse pleurer, supplier à ses genoux, lui dire que l'aime, comme elle aime le bon Dieu. Je n'ai jamais osé ! . . . Et puis, j'espérais toujours qu'elle reviendrait. Si j'avais su ! . . . Ah ! c'est fini, je suis perdu sans elle ?

Que pouvait faire, en face de cette douleur exaspérée, la compatissante Kathleen, sinon de pleurer toutes les larmes de ses yeux ? Elle n'avait garde d'y manquer bien que, depuis vingt-quatre heures, elle ne fit guère autre chose, et le spectacle de cette désolation éclatant à côté de lui eut du moins pour résultat de rendre à Sénac un peu d'empire sur lui-même. Ce fut lui qui se vit forcé de la consoler. Il voulut même la conduire à la gare ; il prit son billet pour Dublin et, lorsqu'il rendit à la digne femme le porte-monnaie qu'elle lui avait confié pour cette opération, il est probable que le contenu de la modeste bourse n'avait pas diminué d'un louis.

— Ne vous verrai-je donc plus ? demanda-t-il.

— Vous me verrez encore une fois, répondit l'Irlandaise. Elle m'a fait promettre que je serai là pour l'habiller dans sa robe blanche, et pour faire à ses cheveux leur dernière natte.

Et comme Albert, sans répondre, cachait sa figure dans ses mains, elle ajouta :

— Vous êtes fort à plaindre, monsieur. Mais vous avez trente ans ; l'avenir est devant vous ; mille moyens vous sont donnés d'occuper votre vie, même si l'oubli ne doit pas venir. Quant à moi, je suis une vieille femme sans famille, sans intérêt dans l'existence, condamnée à vieillir chez des parents éloignés que je n'ai jamais vus. *Elle* était tout pour moi ! Vous avez le cœur brisé, vous qui l'avez connue pendant quelques semaines, tout au plus pendant quelques mois, vous qui l'avez vue de si loin. Jugez de ce que je dois souffrir, moi qui ne l'ai pas quittée durant sept ans, qui l'ai adorée comme une mère, servie comme une esclave.

— C'est vrai, dit Albert. Mais vous n'aviez pas pour elle ce qui va faire le tourment de ma vie : l'amour ! . . .

Un coup de sifflet se fit entendre ; les roues tournèrent : Sénac se

trouva seul, très isolé, très impuissant, affreusement petit dans son chagrin, comme le matelot tombé du bord pendant la nuit, que les vagues roulent, dans son agonie sans témoins.

XIX

Albert le Sénac était un énergique sentimental, c'est-à-dire du nombre de ceux que la douleur éprouve le plus et qu'elle terrasse le moins. La saison l'engageait à voyager. Il se mit en route, mais il n'avait pas fait cent lieues qu'il eut envie de revenir. Il fut consterné d'abord, puis assez fier de lui, en voyant que le remède, efficace autrefois, n'agissait plus à l'heure présente.

—Cela prouve que j'aime vraiment aujourd'hui, pensa-t-il, tandis que, trois ans plus tôt, c'était une affaire de dépit et de rancune.

Il revint à Paris, en octobre, s'étant traîné, sans une heure de plaisir et d'intérêt, dans quelques coins désert de Bretagne où la foule, du moins, ne l'exaspérait point. Il reprit ses travaux avec rage et acheva d'acquérir, parmi les gens de son monde, la réputation d'un original de l'espèce la plus rare. Il prit, dès lors, l'habitude de passer chaque jour sous les fenêtres du couvent de l'avenue Kléber, bien qu'il sût, à n'en pouvoir douter, qu'en cinquante ans il n'aurait pas eu la chance d'être aperçu par la tante ni par la nièce. Il savait, grâce aux lettres de mistress Crowe, que la jeune novice était toujours là, continuant son apprentissage sacré. Elle "espérait" gagner une dispense de six mois sur les deux ans d'épreuve imposés par la règle. Sa santé, sans être parfaite, résistait suffisamment aux fatigues de sa nouvelle vie.

Alxert ne disait plus que le couvent est pire que la tombe. Même à distance, invisible derrière les murs épais, cette recluse lui donnait, sans s'en douter, des heures de joie. Il pensait à elle constamment. Il fatiguait son imagination, pendant des journées, à trouver un moyen qui pût rappeler son son souvenir à Thérèse. A vrai dire, le seul qu'il eût jamais trouvé consistait à encombrer de fleurs la chapelle de l'avenue Kléber, avec des précautions sans nombre pour garder l'incognito. Durant cet hiver, la sœur converse préposée aux soins de l'hôtel de la Vierge vit passer plus de bottes de roses dans ses mains que si elle eût été aux gages d'une cantatrice à la mode. Cette prodigalité pleine de mystère, miraculeuse pour quelques âmes simples, faisait, comme on peut le croire, le sujet des conversations dans les cours des élèves, même à la salle de recrea-

tion des religieuses. Thérèse de Quilliane demanda, au bout de quelque temps, la permission de changer de place et d'occuper un banc d'où l'on ne pût voir ni sentir tous ces bouquets. Leur parfum, à l'entendre, lui donnait des migraines intolérables.

Une année s'écoula, puis la moitié d'une autre année. La prise d'habit de Mlle de Quilliane était fixée à la veille de Noël, et mistress Crowe en était prévenue. Toutefois, elle n'avait pas eu le courage d'en informer Albert dont les lettres devenaient plus fréquentes, toujours cette même question : " Savez-vous quelque chose ? "

Vers le milieu de décembre, il écrivait à Kathleen : " Je suis comme le condamné à mort qui a compté les jours et qui commence à tendre l'oreille, la nuit, pour écouter s'il y a de la foule sur la place la Roquette. Un de ces matins, je vous verrai entrer chez moi, ma bonne mistress Crowe, et je comprendrai ce que cela veut dire. Ne me faites pas cette vilaine surprise. Annoncez-moi la date aussitôt que vous le saurez. J'aime mieux cela. D'ailleurs, dans mon cas, il n'y a pas de grâce possible. Vous n'avez donc pas à craindre de m'ôter prématurément mes illusions."

Malgré cette lettre, ou plutôt, à cause de cette lettre, l'Irlandaise ne dit rien de ce qu'elle savait. Elle arriva à Paris deux jours avant la cérémonie et se fit conduire droit au couvent où son ancienne chambre était préparée. Elle revit Thérèse pâle comme une morte, belle comme une sainte et—c'est elle qui le disait—heureuse comme une reine. Toute la maison était en liesse. Les élèves et les jeunes religieuses disaient merveille à l'avance de la toilette de mariée que la novice devait porter. En pareille occasion, la coquetterie est permise ; elle est presque recommandée par l'usage, comme un sacrifice de plus. Thérèse avait décidé, selon sa propre expression, qu'elle serait la plus belle mariée de l'année.

Le 23 décembre, une des plus grandes couturières de Paris envoya la robe de satin blanc toute voilée d'un nuage d'admirables dentelles, et mistress Crowe, plus morte que vive, se mit en devoir de procéder à l'essayage, sous les yeux de Mme de Chavornay, qui remplaçait la mère de Thérèse. Quelques-unes, parmi celles qui liront ces lignes, jugeront, en rappelant certains souvenirs, que la marquise de Quilliane était heureuse d'être morte à temps pour n'être pas là.

Thérèse était adorablement jolie dans sa toilette blanche. On avait trouvé, Dieu sait comment, un grand miroir devant lequel cette beauté radieuse put s'admirer une dernière fois. Ses yeux,

démésurément agrandis, répandaient une lueur baignée d'une tendresse si douce, qu'ils auraient fait trembler la main d'un bourreau.

Tout en laissant mistress Crowe l'ajuster et marquer quelques retouches, la novice babillait comme une fiancée qui prépare son triomphe du lendemain. Elle comptait les invités qui seraient présents; elle faisait des questions sur un oncle octogénaire qu'elle n'avait jamais vu et qui devait lui donner le bras pour la conduire à son prie-Dieu solitaire. Tout à coup, elle demanda :

—Ne croyez-vous pas, ma tante, qu'il eût été convenable d'inviter Mme de Questembert? Vous savez, cette personne dont je vous ai parlé, qui était sur le yacht avec moi quand nous sommes revenus d'Egypte et qui... et qui m'a témoigné tant d'intérêt?

La religieuse, qui allait ouvrir la bouche pour quelques objections, fut stupéfaite de voir mistress Crowe bondir aux paroles qu'elle venait d'entendre. Pour la première fois, cette tranquille personne semblait oublier la réserve et le respect qui étaient dans ses habitudes. Elle dit très haut, avec une flamme d'indignation dans les yeux ;

—La présence de cette dame à la cérémonie de demain serait une indignité !

Thérèse ouvrit de grands yeux, ne reconnaissant plus sa timide Kathleen. Mme de Chavorney qui n'aimait pas les mystères, prit son visage d'abbesse et demanda de ce ton de voir qui faisait plier tout le monde :

—Que veut dire cette sortie, mistress Crowe ?

L'Irlandaise était trop engagée pour garder sur le cœur le poids qu'elle y avait depuis deux ans. Elle répondit sans baisser la tête :

—Cela veut dire, madame, que sans cette méprisable créature, le marquis de Quilliane serait encore vivant. C'est elle qui l'a fait revenir en France au milieu de l'hiver, qui lui a tourné la tête par ses coquetteries...

—Veuillez vous taire, commanda la religieuse, et ne faites point, dans un lieu comme celui-ci, des suppositions de ce genre, que rien n'autorise.

—Quelque chose les autorise, madame. Aussi bien, quand je lui ai dit son fait, chez elle, de ma propre bouche, elle ne s'est point révoltée, comme d'autres se révoltent maintenant.

—Vous êtes allée chez elle? demanda la Révérende Mère, continuant son enquête. Je desire savoir dans quel but?

—Le comte de Sans m'en avait priée.

—Cela suffit, mistress Crowe. J'aurais voulu ne jamais savoir ce que je viens d'apprendre. Laissons de côté cet incident qu'on dirait vraiment suscité à cette heure par l'esprit des ténèbres.

La loyale Irlandaise parut d'abord sur le point d'éclater. Mais elle se calma, ferma un instant les yeux et poussa un profond soupir. Puis elle dit d'une voix tremblante d'émotion :

—Cette heure, madame, est la dernière où vous m'entendrez, vous et l'enfant que j'ai aimée comme j'aurais aimé. ma fille, si le bon Dieu m'en avait donné une. Je ne veux pas qu'un blâme immérité pèse dans vos esprits, pour toujours, sur moi et sur un homme qui va souffrir demain la plus horrible des douleurs, A nul être vivant, je n'aurais confié ce que je vais dire : mais je m'adresse presque à des mortes. C'est dans une tombe que va descendre mon secret. Oui, madame, le comte de Sénac, m'a chargée d'une mission, et je n'ai pas cru pouvoir m'y refuser, car il s'agissait de restituer à une maudite les lettres et le portrait trouvés dans les papiers d'un mort. Pensez-vous, maintenant, que Mme de Questembert doit être invitée ?

Mme de Chavornay commençait à regretter d'avoir été si pressante dans ses questions. L'histoire qu'elle venait d'entendre n'était pas précisément de celles qu'on donne à lire aux novices, la veille de leur prise d'habit. Et la mémoire du pauvre Christian lui-même n'y gagnait rien.

—Voyons, dit-elle, irritée contre elle-même. Tâchons d'en finir avec cette robe.

Mais la robe, à cette minute, écrasait doucement sur le sol, ses plis de satin. Le corps souple et jeune de Thérèse de Quilliane s'affaissait au milieu des dentelles et des fleurs, car elle était en train de s'évanouir. La religieuse et mistress Crowe la reçurent dans leurs bras. . . .

Quand elle revint à elle, sur l'étroit lit de fer de sa cellule, Mme de Chavornay fit signe qu'on les laissât seules :

—Thérèse ! mon enfant bien-aimée ! dit-elle d'une voix dont la douceur, en effet, vibrait avec des notes toutes maternelles.

La pauvre petite, sans répondre, cacha son visage dans ses mains encore glacées, et des sanglots convulsifs de désespoir soulèvent sa poitrine. Sa tante la laissait pleurer, sachant quel remède précieux étaient ces larmes, attendant que le calme fût revenu pour demander une confession qui n'avait pas été faite, dix-huit mois plus tôt, le jour où Thérèse avait ouvert en certain portefeuille par méprise. Mais, cette fois, Mme de Chavornay sut tout.

Quelques heures plus tard, Sénac, seul au coin de son feu, lisait à la clarté de sa lampe en attendant que le sommeil l'appelât au lit. Soudain le timbre de sa porte résonna : une carte lui fut présentée :

MRS CROWE.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria-t-il en se levant, pâle de terreur. Elle est ici ! L'heure est donc venue !

Mistress Crowe entra ; la pièce était sombre. Albert ne put voir ce que disaient ces yeux tout brillants de joie. Il retomba dans son fauteuil sans toucher la main de la visitense, qui restait debout, le regardant avec une sorte d'admiration attendrie. L'amour vrai, puissant, inaltérable, survivant intact à la séparation, est un spectacle assez rare pour que les natures d'élite le savourent quand elles en trouvent l'occasion.

— Ainsi, l'heure est venue ? dit le jeune homme en relevant la tête. Vous n'avez pas besoin d'ouvrir la bouche. Puisque vous êtes là, c'est que tout va être fini. Est-ce pour demain ? Ce que je vous demande, c'est d'obtenir que je sois là. Encore tout à l'heure je me croyais incapable de ce courage ; mais maintenant que nous touchons au terme, je veux être là. Je me suis informé. On laisse entrer les parents, les amis très intimes. Certes, je peux figurer dans le nombre. Je vais donc la voir encore une fois, et puis . . .

Un geste accablé, un mouvement de tête plein de désespoir acheva d'exprimer sa pensée. Tout à coup, il se sentit enlacé dans deux bras robustes : mistress Crowe lui sautait au cou.

— Vous la verrez toute votre vie, cria-t-elle. Mon Dieu quelle joie de vous l'apprendre ! Et comme elle va être heureuse avec vous, ma chérie !

Alors, moitié riant, moitié pleurant, elle raconta l'indiscrétion qu'elle avait commise, l'évanouissement de Thérèse, le colloque de plus d'une heure avec la Révérende Mère qui avait suivi, et comme quoi celle-ci, faisant appeler l'Irlandaise qui se mourait d'inquiétude, avait dit, non sans trahir un peu d'agitation :

— Rassurez-vous, ma bonne mistress Crowe : tout danger est passé. Mais j'ai lieu de croire que mademoiselle ne restera pas au noviciat. Seulement n'en dites rien pour le moment, ni à elle-même ni à personne.

La-dessus, Kathleen ajouta :

— J'ai obéi . . . à moitié, car je n'ai rien dit à la chère créature,

qui, d'ailleurs, semble brisée de fatigue. Dès qu'elle a dormi, je suis venue.

— Mon Dieu ! s'écria Sénac tout tremblant, je croyais que vous aviez quelque chose de plus à m'apprendre. Comment expliquer . . . ?

— Monsieur, interrompit la bonne femme, je n'explique rien, car je ne comprends pas mieux que vous. Mais sonnez demain à la porte du parloir. Je serais bien étonnée si on ne vous l'ouvre pas

La cérémonie annoncée a subi quelques semaines de retard, mais enfin la chapelle de l'avenue Kléber a vu Thérèse de Quilliane s'avancer vers l'autel, dans cette même robe de satin que mistress Caowe lui avait essayée si mal le 23 décembre. Les rites saints viennent de s'accomplir ; des vœux éternels ont été prononcés ; la main d'un pontife étincelant dans ses vêtements d'or s'est levée pour bénir ; des voix pures chantent des cantiques. La vierge se relève, rougissante dans sa beauté, et s'éloigne du sanctuaire, mais ce n'est pas pour franchir la grille de clôture : ses beaux cheveux blonds ne seront pas coupés ; l'homme sur le bras duquel sa main s'appuie donnerait son sang pour défendre un seul de ces fils d'or.

Le coupé, fleuri comme une serre, les attend devant la porte, sous ces murs que Sénac a longés bien des fois, d'un pas morne, le désespoir au cœur, en prononçant tout bas un nom, le nom qui sera le dernier murmuré par ses lèvres.

L'équipage les emporte rapidement vers l'hôtel Quilliane. Là, mistress Crowe les attend, debout sur le seuil de la maison qui les verra s'aimer, qui la verra mourir : on le lui a promis.

— Longues années de bonheur à mes maîtres ! balbutie, au milieu de ses larmes, Kathleen la clairvoyante.

Et la comtesse de Sénac entre au bras de son mari dans la demeure où elle est née. Tout bas, elle soupire, un peu inquiète encore de ce bonheur si grand qu'un être humain lui donne :

— C'était cela que vous vouliez, n'est-ce pas, mon Dieu ?

Elle monte lentement les marches royalement balayées par sa traîne blanche. Sur le palier plein de fleurs, elle s'arrête comme autrefois, pour dévisager l'armure ; la petite main où brille la bague toute neuve, caresse le gantelet toujours posé sur la garde massive.

Mais l'époux entraîne sa jeune femme, impatient. Leurs lèvres n'ont pas encore échangé les prémices de la moisson de baisers prête

à éclore : là-bas, si près de la place où la novice a prié longtemps, était-ce possible ?

Sous sa visière baissée, " le chevalier " semble les suivre d'un œil triste, comme s'il savait que le cœur d'un Quilliane plus jamais ne battra sous la cuirasse brillante, comme s'il voyait avec jalousie sa dame, l'enfant d'autrefois, trembler sur la poitrine de cet autre féal qui l'a conquise, et qui murmure à genoux :

—Thérèse ! ma joie ! mon bonheur ! ma vie !... Comme je t'adore !

LÉON DE TINSEAU.

LES SEANCES PUBLIQUES D'HYPNOTISME. (1)

L'intention de provoquer l'interdiction des séances publiques d'hypnotisme s'étant manifestée à la Chambre des Représentants et à l'Académie royale de médecine de Belgique dans les premiers temps de l'année 1888, l'opposition se manifesta sous des formes tapageuses : tantôt ce furent des conférences publiques où l'homme " aux regards fulgurants ", Donato donnait libre carrière à son éloquence foudroyante et supprimait toutes les difficultés de la question en traitant " d'ignares " les gens d'Académie et d'Université qui pensaient autrement que lui-même (selon le témoignage formel de l'*Indépendance belge* ; voir aussi un compte rendu publié par le *Journal de Bruxelles*, 6 avril 1888) ; tantôt ce furent des articles de gazettes et des pamphlets, mélange surprenant de virulence et de plaisanteries. Chose inouïe, ces productions d'encre et de parole s'exaltèrent jusqu'à décrire l'industrie des magnétiseurs ambulants comme " inoffensive, instructive et morale ", et à nous présenter enfin les séances publiques du magnétisme animal comme un bienfait réel que le pouvoir civil devrait encourager soutenir, subsidier !

Et qu'on n'aille pas croire que j'exagère à plaisir ; assurément non, car certain personnage, que sa position semblait devoir garantir contre de tels écarts, en vint à écrire " qu'il faut payer les magnétiseurs comme on paye les conférenciers horticulteurs ou agriculteurs, afin qu'ils aillent porter la bonne parole jusque dans les moindres villages ! "

En attendant la manne des subsides officiels réclamés ainsi pour eux, les intéressés ne manquèrent pas de s'emparer des arguties

(1) La discussion qui eut lieu, en l'année 1889, à l'Académie royale de médecine de Bruxelles, sur les dangers physiques et moraux des séances publiques d'hypnotisme, et dont le résultat fut l'interdiction de ces séances par l'autorité publique, est aujourd'hui encore d'une grande actualité parmi nous. Le Dr Masoin, professeur à l'Université de Louvain, qui y remporta la palme, a donné lui-même un rapport aussi intéressant qu'instructif de cette séance au 3ème article de ses *Etudes sur le magnétisme animal*, dans la Revue des questions scientifiques, janvier 1890. C'est ce rapport que nous publions ici, en exprimant l'espoir que les mesures prohibitives que son plaidoyer provoqua en Belgique, ne tarderont pas être également adoptées en Canada.

produites en leur faveur, et l'on put voir les phrases sonores de l'écrivain, auquel je faisais tantôt une allusion discrètement charitable, s'étaler dans nos rues comme des réclames sur les affiches des magnétiseurs ambulants !

Je fais grâce à ceux qui me liront, des incidents de cette campagne regrettable où la violence se mêla singulièrement à la gaudriole. La lutte sérieuse fut engagée à l'Académie royale de médecine dans une discussion prolongée où l'attaque et la défense se déployèrent avec une ampleur et une dignité parfaites.

Il suffira donc de se reporter aux arguments invoqués par nos honorables collègues MM. Kubord et Nuel, pour trouver les meilleures plaidoiries qui aient été faites en faveur d'une cause d'ailleurs mauvaise et perdue, la liberté et l'utilité des séances publiques du magnétisme animal.

Tous les arguments invoqués dans le débat peuvent se résumer en quelques lignes :

En jetant l'interdit sur les représentations publiques d'hypnotisme, vous commettez un attentat contre la liberté ;

Vous leur donnez l'attrait du fruit défendu ;

Vous supprimez une occasion de s'instruire ;

Vous oubliez que les dangers de la suggestion se basent sur des crimes de laboratoire où les sujets ont joué la comédie ;

Vous négligez la réalité des faits, qui n'attestent pas, comme vous le soutenez, les conséquences fâcheuses des séances publiques d'hypnotisme.

Ou je me trompe fort, ou voilà bien tous les motifs allégués contre notre opinion.

Passons-les rapidement en revue.

Assurément il faut respecter la liberté, pourvu que son usage reste inoffensif. Ainsi il m'est avis qu'on doit laisser agir sans entraves tel grave personnage qui "serait capable de jouer, non du basson, instrument qu'il ne connaît pas, mais du tambour ou de l'orgue de Barbarie devant la lune même, si on lui soutenait qu'elle y est sensible." Et encore si, en donnant à la lune une amoureuse sérénade, il avait la barbarie, avec son orgue, d'incommoder les voisins, la police pourrait intervenir au moment le plus tendre, et, sans égards pour les grands principes de liberté, elle se permettrait d'interrompre cette conversation bruyante entre la lune et les bords de la Meuse.

Mais ici il s'agit de bien autre chose ; il s'agit de savoir si l'on

autorisera des exhibitions qui préparent l'immoralité et la maladie, qui enseignent un art dangereux et délicat, qui portent une atteinte grave et publique à la liberté des sujets qui ont le tort de se prêter sur les tréteaux aux manœuvres de l'hypnotiseur. Mais si les principes de liberté s'opposent à l'interdiction de semblables séances, de quel droit les autorités pourraient-elles défendre les autres spectacles où l'on outragerait les bonnes mœurs, les pouvoirs publics, les personnes privées ? Il semble, au contraire, que les mesures prohibitives dont nous réclamons la venue rentrent absolument dans l'esprit de notre législation qui a fermé les maisons de jeu, qui punit l'ivresse publique, qui réglemente le débit des substances toxiques et médicamenteuses, qui détermine les conditions des établissements dangereux et insalubres, etc.,—qui, en un mot, assure autant que possible la répression des abus et s'efforce de concilier ensemble les droits de chacun à la liberté et à la sécurité. Dans la question présente, c'est même en vertu du respect de la liberté individuelle que nous appelons de tous nos vœux l'intervention des pouvoirs publics pour sauver, même malgré eux, les inconscients et les étourdis qui seraient tentés de courir au-devant du péril ; comme l'a dit excellemment notre honorable confrère de Bruxelles, M. le professeur Héger ;

“ Nous sommes les défenseurs de la liberté lorsque nous demandons qu'on interdise les séances publiques d'hypnotisme qui portent atteinte à la liberté même des individus soumis aux expériences ; si le gouvernement ne protège pas la liberté individuellement, s'il n'a pas pour mission d'encourager ce qui est utile à la société et de défendre ce qui lui est nuisible, je trouve qu'il n'y a guère d'avantage à avoir un gouvernement.”

Eh bien, oui, c'est nous qui défendons la liberté en proscrivant les attentats que l'on veut commettre envers elle, et le gouvernement n'aura point conspiré contre le principe sacré de la liberté en priant les apôtres de l'hypnotisme d'aller exercer ailleurs leur industrie inoffensive, instructive et morale.

Tout en avouant certains dangers des pratiques de l'hypnotisme, MM. Kuborn et Nuel ne voulaient pas supprimer les représentations publiques ; ils en venaient même à considérer ces exhibitions comme “ le remède le plus efficace contre le mal ; ” ils s'appuyaient dans cette opinion étonnante sur deux motifs qu'il nous faut examiner rapidement.

“ Quoi qu'en dise M. le rapporteur (M. Masoin), il est certain que

l'interdiction des séances publiques produira une recrudescence des séances privées. Je ne veux pas à ce propos faire état de l'histoire d'Eve et de la pomme ; il y a à cette recrudescence une raison plus profonde et plus légitime."

C'est ainsi que s'exprimait M. Nuel, et pour développer cette "raison plus profonde et plus légitime", il faisait ressortir très habilement la satisfaction que l'on éprouve en augmentant son avoir scientifique à la séance publique d'hypnotisme, en y "acquérant la conviction que ces phénomènes surprenants peuvent être produits sans la moindre supercherie."

Qu'il nous soit permis de reproduire ici la réponse que nous avons opposée à notre honorable collègue et ami M. le professeur Nuel.

Grâce à un artifice de style, on fait donc valoir d'abord, sans avouer qu'on le met en ligne, le vieil argument de l'attrait du fruit défendu.

Mais à ce compte là, nous allons voir survenir un étrange bouleversement ; car nos législateurs devront bien se garder d'interdire les choses mauvaises pour ne point leur donner cet attrait funeste ; au contraire, ils devront interdire les bonnes choses, afin que les enfants d'Eve s'y portent avidement. Il faudra donc supprimer les pénalités dirigées contre le vol et l'adultère, tandis que l'on interdira le mariage et les achats réguliers !

Pour ce qui concerne la satisfaction intime qu'éprouve l'homme de science à constater l'existence réelle des phénomènes magnétiques, il faut avouer que M. Nuel recommande là une bien singulière école ; déjà l'honorable M. Boddaert vous a dit ce que sont trop souvent ces professeurs d'hypnotisme, et vous savez que parfois derrière le "maître" il y a une réserve de compères qui interviendront au besoin, afin de sauver la caisse et réputation de l'Ecole.

Et c'est à un pareil enseignement que l'honorable M. Nuel nous envoie pour apprendre que "ces phénomènes surprenants peuvent être produits sans la moindre supercherie" !

On oublie donc qu'"au sortir de la séance," le spectateur n'est sûr de rien d'authentique ; la représentation tout entière peut avoir été une immense mystification, et cette école enfin n'être qu'une école de duperie.

D'ailleurs il ne s'agit pas ici de séances qui seraient réservées aux savants désireux d'étendre leur avoir intellectuel ; nous ne songeons pas un instant à condamner celles-là. Il s'agit des repré-

sentations théâtrales où le gros public, où le premier venu peut entrer moyennant la dépense de quelques sous. La question se présente donc comme ceci : est-il convenable de faire descendre dans les couches inférieures de la société la connaissance pratique de l'hypnotisme ?—Or nous n'hésitons pas à répondre négativement pour toutes sortes de raisons qui ont été produites à cette tribune et qui attestent, à surabondance de preuves, la possibilité et la facilité des abus de l'hypnotisme.

L'honorable M. Nuel aura beau nous poser ici cette question malicieuse : " Ce qui est bon pour nous serait-il mauvais pour les autres ? " Nous lui répondrons que l'on peut accorder à certaines personnes des connaissances ou des pratiques qui sont refusées à d'autres, et, pour prendre des exemples topiques, n'en est-il pas précisément ainsi dans notre profession ? Serait-il décriable, par hasard, que le public fut initié, comme nous le sommes par nos études médicales, aux manœuvres qui peuvent provoquer les avortements ? Chaque jour nous prescrivons des substances qui peuvent développer l'empoisonnement ; allez-vous les remettre aux mains du public ? Allez-vous aussi lui confier ces redoutables produits de laboratoire, ces virus cultivés en masse, qui seraient capables d'exterminer toute une population ?—Assurément non ; vous serez d'avis que ces virus formidables doivent être retenus dans les laboratoires, comme l'obligation existe d'enfermer dans une armoire à clef certaines drogues de nos pharmacies ; vous reconnaîtrez avec nous que tous ces agents mystérieux et terribles, virus ou poisons, doivent être réservés au contact de mains habiles, à l'usage discret d'hommes qui ont fourni des preuves formelles de leur capacité et qui ont pour objectif une mission honnête et salutaire.

C'est précisément ce que nous demandons pour l'hypnotisme : pas de privilège pour lui, mais le droit commun.

Après cela, est-il besoin de remarquer que la " certitude d'une recrudescence des séances privées " est fortement risquée ? Elle apparaît comme une de ces petites prophéties qui s'appuient sur deux arguments bien faibles, l'attrait du fruit défendu et le désir de compléter l'instruction.

On peut lui opposer victorieusement, pensons-nous, ce fait indéniable, que les magnétiseurs publics, pour peu qu'ils soient habiles, suscitent sur leurs pas une véritable fièvre magnétique dont le principal symptôme consiste précisément dans l'organisation de séances privées. Voilà ce que l'on a vu dans divers pays de l'Europe ;

voilà ce que l'on a pu revoir en Belgique même, et je ne doute pas, Messieurs, que si vous deviez rendre témoignage à cet égard, on n'entendrait qu'une voix dans cette enceinte.

Il faut reconnaître pourtant que certains magnétiseurs nomades, par leurs représentations publiques et leurs pérégrinations tapageuses, ont rendu quelque service : ainsi je confesserai sans détour que Hansen et Donato ont contribué à leur façon au mouvement de renaissance dont l'hypnotisme est animé ; car ils ont établi dans l'opinion publique une espèce de courant qui a contribué, pour sa part, à jeter la question à pleines voiles dans les eaux de la science.

Devant l'Académie même M. Nuel admit la possibilité de crimes par procuration, et nous devons bien retenir cet aveu. Mais, comme si le savant professeur avait eu hâte de calmer nos alarmes, il s'empressa de représenter les hypnotisés comme d'inoffensifs comédiens. Ils sont, d'après lui et d'après cette théorie,—car c'est tout un système d'interprétation,—moins passifs qu'ils n'en ont l'air ; sachant qu'ils se trouvent en expérience, confiants dans le magnétiseur, assurés qu'on ne leur fera commettre que des crimes imaginaires, ils se prêtent, aimables farceurs, aux caprices du maître, et ils assurent le succès de la soirée. S'ils donnent des coups avec un poignard, c'est parce qu'ils savent très bien que l'arme est en carton ; s'ils déchargent à bout portant un pistolet sur une personne, c'est parce qu'ils se tiennent pour sûrs que le pistolet n'est pas chargé ; s'ils commettent des vols, ce n'est que dans une fantaisie de société ; s'ils souscrivent des billets importants, c'est parce qu'ils sont convaincus qu'on n'abusera pas de leur signature. Bref, ce sont des comédiens très doux et très malicieux. Mais si vous aviez envie de les faire passer au drame réel, de les transformer en tragédiens, ils vous feraient défaut. Que la société se rassure donc, que nos législateurs se gardent bien d'intervenir dans ces farces des salons et des théâtres ; le danger des crimes par suggestion n'est qu'un épouvantail absurde.

Telle est l'objection dans toute sa force ; elle a été présentée à l'Académie de médecine par M. Nuel ; elle a été développée ailleurs dans certaines brochures ; elle avait même été produite d'abord par M. Frank à l'Académie des sciences morales et politiques de Paris ; ce qui n'empêchait pas, d'ailleurs, le célèbre académicien de conclure en disant que : " L'hypnotisme poussé à ses derniers effets nous présente un spectacle bien plus affligeant que l'ébriété pour la

dignité humaine, et ce ne serait que justice de l'interdire en dehors des hôpitaux et des amphithéâtres de médecine."

Considérons donc l'objection qui se présente sous cette imposante et multiple autorité. Que parfois l'obéissance passive des hypnotisés soit une simple fiction, une représentation de complaisance, je ne le conteste point absolument ; il se rencontre bien des farceurs qui mystifient le magnétiseur et l'assistance, ce qui pourtant ne démontre point la fausseté des phénomènes magnétiques, pas plus que la fabrication de manuscrits apocryphes par un faussaire n'empêche l'existence des manuscrits authentiques.

Mais, d'autre part, les faits existent, nombreux et avérés, pour nous apprendre que l'automatisme des sujets hypnotisés constitue souvent une réalité positive, et non pas une comédie d'expérience.

Encore une fois, interrogeons donc les faits qui nous donneront, ici comme précédemment, une réponse suffisante et claire.

Etait-il comédien ce sujet du professeur Heidenhain, son propre frère, qui, sur l'injonction de notre illustre collègue de Breslau, buvait de l'encre pour de la bière, plaçait sa main dans une flamme, et qui coupait lui-même sa barbe, cette barbe qu'il avait cultivée avec tant d'amour depuis plus d'une année, si bien qu'au réveil il fut vraiment courroucé de se trouver ainsi transfiguré ?

Etait-ce une comédienne aussi cette jeune fille du nom de Noëlie dont le Dr Taguet a rapporté l'histoire ? " Noëlie n'est plus dans l'hypnotisme, dit-il, qu'un instrument docile, suivant fatalement l'impulsion que nous lui imprimons : nous lui annonçons qu'elle va être livrée à la curiosité publique, prostituée au premier venu : sa figure ne trahit aucune émotion, alors que, dans l'état normal, l'expression la plus légère, la familiarité la plus innocente suffisent pour déterminer une violente crise d'hystéroépilepsie ; elle se contente de nous répondre qu'elle est à nos ordres. Si nous lui demandons si cela lui sera pénible, agréable, elle nous répond qu'il sera fait suivant notre volonté."

Comédienne aussi cette servante, qui, exécutant une suggestion à quinze jours d'intervalle, se précipite sur le Dr. Bottey et lui administre une volée de coups, ce qu'avec du mauvais vouloir on aurait pu faire tomber sous l'application de certain article du code qui punit les voies de fait ?

Comédie aussi dans l'observation suivante rapportée par M. Liégeois : " Je m'étais muni d'un revolver et de quelques cartouches. Pour ôter l'idée d'un jeu pur et simple au sujet mis en expé-

rience, et que je pris au hasard parmi les cinq ou six sonnambules qui se trouvaient ce jour-là chez M. Liébeault, je chargeai un des coups du pistolet et je le tirai dans le jardin ; je rentrai ensuite montrant aux assistants un carton que la balle venait de perforer. En moins d'un quart de minute, je suggère à Mme G... l'idée de tuer M. P... (un ancien magistrat) d'un coup de pistolet. Avec une inconscience absolue et une parfaite docilité, Mme G... s'avance sur M. P... et tire un coup de revolver. Interrogée immédiatement par M. le commissaire central, elle avoue son crime avec une entière indifférence. Elle a tué M. P... parce qu'il ne lui plaisait pas. On peut l'arrêter, elle sait bien ce qu'il l'attend. Si on lui ôte la vie, elle ira dans l'autre monde comme sa victime qu'elle voit étendue à terre, baignant dans son sang, etc."

Comédienne aussi cette jeune fille qui tire sur sa mère un coup de pistolet à bout portant, beaucoup moins émue que les témoins de cette scène dramatique ?

Comédiennes aussi toutes ces honnêtes femmes de la société de Nancy que l'on transforme par l'hypnotisme en voleuses et en menteuses, sous les yeux de graves magistrats et de témoins stupéfaits ?

Mais qu'est-il besoin d'aller au delà des frontières ? Qu'on se rappelle la scène d'assassinat qui s'est produite à Bruxelles même, rue Bosquet, et que j'ai précédemment racontée

Qu'on se rappelle le cas observé à Liège même et dont M. Kuborn a été l'historien devant l'Académie : " Un étudiant distingué de l'Université assistait, il y a deux ou trois ans, à une représentation donnée par un des magnétiseurs les plus en renom. Il voulut se soumettre à la suggestion de l'opérateur, qui parvint à lui faire manger du charbon pour du sucre, à le faire ramper, etc., que sais-je ? Lorsque ce jeune homme rentra dans les rangs des spectateurs, ses amis lui contèrent ce qui s'était passé. Et, tout confus, il jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus."

Enfin n'avons-nous pas vu tous, dans les séances publiques du magnétisme, des amateurs être amenés par suggestion à jouer des rôles qui répugnaient absolument à leurs goûts et poser des actes tels qu'au réveil ils s'en trouvaient sincèrement honteux et mécontents ? Non, à moins de ne voir partout que des farces dans " la grande comédie humaine," à moins de se payer de mots et de plaisanteries, on ne peut admettre comme vraie la thèse que nous venons de combattre. L'obéissance passive n'est pas une légende

comique : c'est une réalité saisissante et palpable ; c'est la volonté asservie comme il y a le corps rendu souple et docile, mis en léthargie ou en raideur tatanique ; c'est presque l'anéantissement de l'être humain, qui alors apparaît comme l'argile entre les mains du potier, comme le bâton entre les doigts du voyageur, en sorte que le sujet peut devenir l'instrument de toutes les inspirations, bénéficiant pleinement d'ailleurs des circonstances que notre Code pénal prévoit à l'article 71 ; car il est " contraint par une force à laquelle il n'a pu résister."

Enfin, se plaçant sur le terrain des faits accomplis, les adversaires de notre thèse ont presque porté le défi de produire des relations authentiques attestant les dangers médicaux des séances publiques d'hypnotisme ; il nous faut leur répondre sur ce dernier point du débat.

C'est un phénomène bien étrange et bien connu, ce fait, que les meilleurs esprits, subissant l'entraînement d'une thèse, en viennent, par une pente fatale, à dénier les plus certaines des choses. L'erreur présente cette logique inexorable ; aussi l'on a pu voir, en la question présente, s'élever des doutes sur la culpabilité de Castellan (histoire bien connue de viol et de rapt par hypnotisme), alors que la vérité est attestée d'une voix unanime par les dépositions des témoins, l'opinion de cinq médecins, les récits de la victime, les aveux même de l'accusé, et l'arrêt de la Cour d'assises !

L'erreur conduit ainsi aux dénégations systématiques de tout ce qui la contrarie ; aussi n'y avait-il pas lieu d'être surpris de voir mettre en doute les accidents d'ordre médical engendrés par les séances publiques d'hypnotisme.

Parmi les faits recueillis en Belgique même et que j'indiquais précédemment, pour démontrer d'une manière générale les dangers du magnétisme, il en est plusieurs qui sont directement imputables aux représentations théâtrales des hypnotiseurs ; je ne puis qu'y renvoyer ici. Mais puisque la contradiction s'est montrée fort tenace à l'Académie, et surtout au dehors, il me sera permis d'aller glaner un peu partout pour la satisfaire.

En Italie, M. Lombroso a relevé de très nombreux accidents engendrés par les exhibitions de Donato. Sans doute, dans la série alignée, il en est quelques-uns qui ne semblent pas suffisamment établis ; aussi j'engage instamment les amis de ma thèse à vouloir bien abandonner définitivement les historiettes concernant le " célèbre officier " aux lanternes, le jeune homme pratiquant le chantage

et l'employé des chemins de fer atteint de folie furieuse. Mais à côté de ces faits douteux—que, pour mon compte, je n'ai jamais invoqués—s'en placent d'autres sur lesquels on n'a pas même essayé de mordre et qui restent aujourd'hui acquis au débat d'une manière définitive : accès de somnambulisme spontané, de catalepsie, d'hystérie, d'épilepsie, d'aberration mentale, et autres, pour le détail desquels je renvoie au discours que j'ai prononcé le 24 novembre 1888 à la tribune académique.

En France, il y a le cas très connu observé à Bordeaux par M. Pitres, doyen de la faculté de médecine : un des sujets ordinaires de Donato tombe dans des accès d'yponotisme spontané et tente de se suicider.

Le 31 janvier 1887, M. le professeur Damaschino adressait à M. Brouardel, doyen de la faculté de médecine de Paris, les quelques lignes suivantes :

“ A la suite de la séance donnée par le sieur Donato à la salle des Capucines, une dame de mes clientes a été prise d'accidents nerveux intenses qui ne sont pas terminés. . . Cette dame, nerveuse auparavant, n'avait jamais présenté d'accidents convulsifs.”

Si nous montons vers les pays scandinaves, nous trouvons le cas enregistré avec détail par la presse locale et rappelé à l'Académie de médecine par M. le professeur R. Boddaert, de Gand : Un jeune homme de 18 ans fut magnétisé par Hansen. A la suite de l'hypnose, le sujet souffrit de faiblesse intense, de céphalalgie persistante, de somnolence invincible ; il survint même chez lui un état de torpeur intellectuelle au point que les études durent être interrompues.

Enfin, pour revenir en Belgique et terminer une énumération fastidieuse, je signalerai le cas, inédit jusqu'à présent, d'un jeune homme d'une vingtaine d'années, ancien sujet de Donato, atteint d'accidents de la grande hystérie à la suite des manœuvres hypnotiques, au point d'offrir parfois plusieurs attaques en une journée.

Inutile d'accumuler encore des faits semblables ; la cause est entendue ; aussi n'est-il pas étonnant que l'Académie royale de médecine et le récent Congrès de l'hypnotisme furent presque unanimes à condamner les séances publiques du magnétisme animal. Malgré les tendances diverses des personnes, malgré les divergences qui règnent à tant d'égards, le premier corps médical du pays, comme aussi le Congrès international de l'hypnotisme se trouvaient d'accord, après d'autres réunions savantes pour flétrir le nouvel

Evangile et les exploits des singuliers apôtres pour lesquels on allait jusqu'à réclamer des subsides officiels !

La croyance aux dangers de l'hypnotisme, tant sur le terrain médical que dans l'ordre moral, se retrouve à la base de ces décisions importantes, et ici je ne puis que me référer aux actes mêmes des réunions savantes dont je rapporte l'opinion.

Qu'il me soit permis maintenant de faire défiler comme un cortège imposant, et sans compter celles que nous avons déjà présentées, les personnalités marquantes qui, de toutes parts, dénoncent les dangers de l'hypnose et aboutissent à réclamer l'interdiction des séances publiques. Sans remonter donc jusqu'au siècle dernier, sans même aller jusqu'à Lombard, Rostan et Esdaile, on trouve parmi nos contemporains : en Italie, Bozzolo, Silva, Campoli ;—en Suisse, Ladame ;—en France, Barth, Charpignon, Azam, Brouardel, Pitres, Bérillon, Régis, Bottey, Monin, Cullerre, H. Desplats, Guermoprez, Chambard, Gilles de la Tourette ;—en Allemagne, Mendel, Benedikt et la faculté de médecine de Vienne tout entière ;—puis des magistrats comme Frédéric De la Croix, conseiller à la cour de Besançon, et des philosophes comme Franck (de l'Institut de France), et Darla, et un professeur distingué de la Sorbonne, M. Elie Méric, et M. L'abbé Trottin (de Lille), et le Père Franco, et l'évêque de Madrid, Mgr Sanchez Hervas, et cent autres. Sans doute, il y a des nuances dans les opinions de tous ces hommes de marque, à tendances, à talents, à caractères variés ; mais leurs voix s'unissent, pour signaler le péril, en un concert remarquable qu'on ne saurait se défendre d'écouter.

Entre les autorités particulières que nous pouvons invoquer, il en est une qu'il importe de signaler d'une manière toute spéciale : voici comment s'exprime un des principaux rénovateurs du magnétisme animal, M. Charcot lui-même, dans une lettre qui ne saurait être trop connue :

“ Mon cher Melotti,

“ A propos de la publication prochaine des leçons que vous avez bien voulu recueillir et où il est très souvent question d'hypnotisme, vous me priez d'exprimer mon avis concernant les mesures restrictives récemment prises en Italie à l'égard des représentations publiques des magnétiseurs. Je ne suis pas fâché, je vous l'avoue, de saisir l'occasion que vous m'offrez de déclarer hautement que, dans mon opinion, la suppression des spectacles de ce genre est chose excellente et parfaitement opportune.

“ C'est qu'en effet les pratiques d'hypnotisation ne sont pas, pour le sujet mis en jeu, tant s'en faut, toujours innocentes, comme on le croit généralement peut-être. Or, il est clair qu'une étude clinique approfondie et, par conséquent, nullement à la portée des amateurs, peut seule, sur ce point, établir les indications et les contre-indications, ou, en d'autres termes, faire connaître et préciser les conditions où l'on peut agir sans inconvénient pour le sujet sur lequel on opère et celles où, au contraire, il convient de s'abstenir.

“ Mais ce n'est pas tout : il est parfaitement établi aujourd'hui que la propagation vulgaire de l'hypnotisme peut être suivie, chez les assistants eux-mêmes, d'accidents soit immédiats, soit à longue échéance, plus ou moins sérieux, sinon tout à fait graves.

“ N'avez-vous pas vu, par exemple, récemment, chez vous, les représentations théâtrales du somnambulisme provoquer, semer le levain de l'hystérie à Turin, à Milan et dans nombre de villes encore ? Et si, après mes leçons, il était besoin de démontrer la fréquence de cette névrose même chez l'homme, il suffirait de se reporter aux communications de M. le Dr Lombroso et à la discussion qu'elles ont fait naître au sein de votre conseil sanitaire. Il ne faut pas l'oublier ; l'état hypnotique confine de très près à la névrose hystérique et, dans de certaines conditions, celle-ci se montre éminemment contagieuse ; entre mille exemples du genre, notre leçon consacrée à montrer le développement d'une petite épidémie hystérique à la suite des manœuvres du spiritisme pourrait, au besoin, servir à le démontrer.

“ Mais je ne veux plus m'étendre et entrer en ce moment dans une discussion en règle. Je crois en avoir dit assez pour justifier pleinement l'opinion que je viens de formuler, et je terminerai en émettant le vœu que les mesures prises récemment en Italie soient, au plus vite, adoptées en France.

“ Au nom de la science et de l'art, la médecine a enfin, dans ces derniers temps, pris définitivement possession de l'hypnotisme, et c'était de toute justice, car elle seule peut savoir l'appliquer convenablement et légitimement, soit au traitement des malades, soit aux recherches physiologiques et psychologiques. Dans ce domaine récemment conquis, elle veut désormais régner en maîtresse absolue et, jalouse de ses droits, elle repousse formellement toute intrusion,

“ Croyez à mes meilleurs sentiments.

“ CHARCOT.

“ Paris, le 9 janvier 1887.”

Il faut encore signaler, comme une démonstration et comme un exemple, l'intervention de l'autorité civile qui, justement soucieuse de la moralité et de la santé publiques, a pris des mesures générales ou locales : en Prusse, en Autriche, en Danemark, en Italie, en Suisse, en France, en Portugal, les spectacles dont il s'agit ont été frappés d'interdiction par le pouvoir central, par des préfets, par des municipalités. La liste de ces interdictions légitimes ne fait que s'allonger ; il serait fastidieux—autant que facile—de la produire ici avec tous ces détails ; mais nous y renonçons volontiers, espérant que bientôt la Belgique viendra s'y inscrire à son tour ; car l'opinion doit être considérée comme faite sur le terrain scientifique. Malheureusement, dans les sphères les plus élevées du pouvoir, on ne s'imagine pas, peut-être, que la science médicale est si bien fixée dans la question présente ; je dis la science fixée ; car enfin ce n'est pas à raison de deux ou trois contradicteurs, si distingués qu'ils soient,—comme MM. Kuborn et Nuel,—qui ont élevé la voix en Belgique avec les réserves que j'ai signalées, ce n'est pas pour cela qu'une question résolue à si imposante majorité, ici et ailleurs, puisse être tenue en suspens : à ce compte-là jamais aucune difficulté ne pourrait être vidée.

En définitive, les avis particuliers de médecins, de magistrats, de philosophes et de théologiens, l'opinion formelle de sociétés savantes depuis plus d'un siècle, les annales judiciaires et même les aveux des magnétiseurs, tout concorde, excepté quelques voix criardes ou intéressées,—comme il y en aura toujours,—tout concorde, dis-je, à signaler le péril que l'hypnose fait naître au point de vue de la morale ou de la santé.

Ah ! je sais bien que si l'hypnotiseur est impeccable, tout danger moral disparaît ; mais on ne doit pas compter ou spéculer sur l'infailibilité des hommes, et c'est même pour cela qu'existe tout l'arsenal répressif ou prohibitif de lois et de règlements dont nos sociétés sont pourvues. Il faut prendre les gens tels qu'ils sont, et comme la fragilité humaine fait apparaître ici le danger, la réserve s'impose et l'interdiction légale doit intervenir.

Je reconnais encore que si le magnétiseur est prudent, s'il procède avec douceur, s'il évite les hallucinations et les suggestions, s'il utilise la suggestion elle-même pour conjurer le péril, les inconvénients peuvent tomber à un minimum qu'on n'eût guère osé jadis espérer. Mais de là à décerner un brevet absolu d'innocuité aux pratiques de l'hypnotisme, il y a loin, et peut-être il n'est dans le monde

entier qu'un seul écrivain pour en venir à cette exagération. Enfin pour les séances publiques d'hypnotisme, qui servent surtout à satisfaire une curiosité vaine et dangereuse, elles doivent être sans pitié frappées d'interdiction, car elles n'offrent pas des avantages qui compensent leurs dangers : qu'on mette bien les choses en balance, ainsi qu'on doit le faire pour arriver à une solution équitable, et l'on trouvera qu'à côté de quelques bénéfices minces ou douteux, elles présentent des périls graves et multiples qui appellent l'intervention du législateur.

DR. E. MASOIN,

professeur à l'Université de Louvain.

TABLE ALPHABETIQUE DES MATIÈRES.

Adversaires (les) du catholicisme, F. A. Hélie	27
A la conquête de la liberté en France et au Canada, A. B. DeCelles	130-279
A l'oeuvre et à l'épreuve, H. E. Tourigny	69
A propos du livre de Judith, J. A. Plantin, Ptre	600
Aubespain, (1), Ronsard	2
Bibliographie	570
Bonpart, M. Adrien de, (Nécrologie)	65
Cantique à S. François-Xavier, (poésie) P. Delaporte, S. J	68
Catholicité aux Etats-Unis	598
Chronique de Montréal	237
Colonne Vendôme, (la) P. Colonnier,	202
Correspondance	569
Courge (la) ambitieuse, (Fable) Max Coupal	575
De la critique littéraire, V. Armand	142
Des principes protestants dans l'éducation, J. J. S. J	303
Détracteurs (les) de nos communautés religieuses, D. Lacasse, O. M. I	604
Deux frères (les) Marin de Livonnière,	38-105
Ecole (1 ^e) apostolique de Watertown	448
Ecoles (les) séparées du Manitoba, Philippe Demers	464
Emile Zola à Lourdes	388
Encyclique de S. S. Léon XIII sur Christophe Colomb,	273
Espérance (Poésie), A. C.	322
Etrennes réciproques de Montréal et de Québec	479
Exégète (1 ^e) du <i>Canada-Review</i> , J.-A. Plantin	352
Famille (une) napolitaine, L. L., S. J	636
Gouvernement (un) de francs-maçons, E. Abt, S. J	615
Grands travaux (les) des modernes comparés à ceux des anciens, P. Colonnier 15-81-148	
Héritage (1 ^e) de la révolution française, W. Pagnuelo	91-171
Histoire de l'Hospice St-Jean de Dieu, par A. Bellay	509
Homme (1 ^e) et la bête devant la société protectrice des animaux, G. A. Fonsin	500
Instruction laïque (1 ^e) et la criminalité en France, H. Martin, S. J	363
Légende (la) de St. Christophe, (Poésie)	506
Léon XIII et les Etats-Unis	232
Lettre Pastorale de NN. SS. les Archevêques et Evêques du Bas-Canada, à pro- pos de certaines accusations portées contre le clergé	295
Logique (la), Léopold Morin	312

Manifestations surnaturelles (les), à Motre-Dame de Lourdes, J. A. Boucher.....	577
Nos voltairiens, C. N. St. Louis.....	292
Notes de voyage—De Montréal au lac Manitoba, Pierre Trudel.....	481
Notre clergé et l'enseignement—un mot de réponse, H. E. D.....	453
Oblats (les) au Canada, Bellay.....	3
Ceuvre (l') de M. Renan, Mgr. d'Hulst.....	520
Orphelinats (les) agricoles, Comte des Etangs.....	221
Poète (le) et la cigale (Sonnet) A Poisson.....	129
Point d'histoire ; l'Amérique connue bien avant Colomb.....	537
Premier pas de Bébé.....	29
Première Communion, (Poésie) Nap. Dussault.....	634
Progrès catholique (le).....	544
Quelle débâcle, A. Desplagnes.....	643
Question (la) du juste salaire, J. Ruhlmann, S. J.....	193
Question (la) scolaire aux Etats-Unis, Aug. Onclair, Ptre.....	324 513
Queue (la) d'une comète, Cox.....	404
Réminiscences historiques (Norway House), L. A. Prud'homme.....	214
Séances (les) publiques d'hypnotisme, Dr Masoin.....	
Sur le seuil, Léon de Tinseau.....	183 246 409 547 651
Traité (le) de Paris ; son effet dans Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, L. A. Prud'homme.....	449
Varia, Dr. Q.....	32 98
Vitalité (la) de l'Eglise et les défaillances, Mgr. Bougand.....	318